

# DE L'HOMME
# ET
# *DE LA FEMME*;

Considérés physiquement

DANS L'ÉTAT DU MARIAGE.

*Par M. DE LIGNAC.*

NOUVELLE ÉDITION

*Revue & augmentée par l'Auteur*,

*avec de nouvelles Figures.*

DEUXIÈME PARTIE.



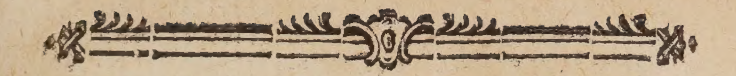
A LILLE,

Chez J. B. HENRY, Imprimeur - Libraire.

M. DCC. LXXIV.

*Avec Approbation & Privilége du Roi.*





# TABLE
## *DES CHAPITRES*

Contenus dans ce ſecond Volume.



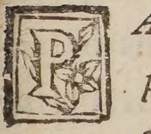
*Fin de la Table des Chapitres.*



# DE L'HOMME ET DE LA FEMME.

## CHAPITRE PREMIER.

### *Du Mariage.*



*AR-TOUT où il ſe trouve une place où deux perſonnes peuvent vivre commodément, il ſe fait un Mariage.* (*a*)

(*a*) *De l'Eſprit des Loix*, Liv. XXIII. Chap. X.

LE grand homme qui a dit cela connoiſſoit bien l'impulſion que la Nature a donné aux ſexes; il auroit dit, par-tout où deux perſonnes ſe rencontrent il ſe fait une union, s'il n'eût conſidéré cette alliance que du côté de l'inſtinct; mais l'ordre moral & politique a dû établir des loix relatives à la multiplication de l'eſpèce, & le beſoin de ſubſiſtance a reſſerré les limites du plaiſir. Parmi les Nations même qui ignorent que des Peuples innombrables ſont gouvernés par des loix, une ſorte de convention ſemble avoir attaché l'homme à la femme par des nœuds plus ou moins ſerrés, plus ou moins doux, plus ou moins bizarres; mais qui n'en ſont pas moins reſpectables aux yeux de la Nature, ſi l'homme & la femme s'uniſſent pour remplir ſes vues.

LA ſociété la première & la plus

naturelle eſt celle de l'homme avec la femme; les Voyageurs n'ont jamais rencontré de peuple qui l'ait ignoré. Le P. Charlevoix nous repréſente les habitans du Paraguai, vivans d'inſectes & de ſerpens, ſans gouvernement, ſans demeure fixe, & n'ayant pour tout langage qu'une eſpèce de ſifflement ; ces peuples néanmoins, ainſi que pluſieurs autres nations de l'Amérique, chez leſquelles il n'y a ni loix, ni règles, contractent des mariages qui ſubſiſtent.

Une ſorte de convention ſemble auſſi avoir déterminé des peuples barbares à reſpecter l'union conjugale, même dans les excès auxquels des hommes féroces ne ſe livrent que trop ſouvent. Il y a peu de traits dans l'hiſtoire qui préſentent plus de ſcènes horribles que l'irruption funeſte que firent les *Bramas* dans le Royaume de

Siam, vers 1760. (*a*) On y voit les Barbares détruire tout par le fer & la flamme, faire ſubir les ſupplices les plus douloureux aux pères & aux mères devant leurs enfans, & à ceux-ci en préſence des auteurs de leurs jours. On y voit le ſoldat forcené paſſer tour à tour du meurtre au pillage, & au milieu de ces horreurs aſſouvir ſa brutalité ſur les femmes non mariées, tandis qu'il ſe fait un ſcrupule d'attenter à la ſainteté de l'union conjugale. Ce reſpect eſt un frein qui réprime l'impétuoſité des deſirs ; il ſuffit qu'un homme réclame une femme comme ſon épouſe, pour qu'on n'oſe point attenter à ſa pudeur ; une vierge ſe dit mariée, & par cet innocent menſonge, elle échappe aux careſſes brutales du monſtre qui

(*a*) *Hiſt. civ. & nat. du Royaume de Siam*, tom. II.

veut aſſocier le ſentiment le plus doux aux actes d'inhumanité qui révoltent la Nature...... Qui oſera entreprendre de concilier des idées auſſi contradictoires? Il réſulte toujours de ces faits, qu'il eſt des peuples qui ont en vénération le lien conjugal, & que ces peuples ſont des barbares qu'aucun frein ne retient, peut-être excepté celui-là.

Le Mariage exiſte donc parmi les nations dont les mœurs ont le moins de rapports avec les nôtres; il en eſt donc parmi ces nations qui ſe font une loi d'en reſpecter les nœuds; le mariage eſt donc un acte univerſel, dans lequel la différence des uſages apporte des nuances infinies, à travers leſquelles on reconnoît toujours l'empreinte de la Nature.

Le beſoin de ſe perpétuer, qui ſe

fait ſentir avec plus ou moins de force dans tous les individus, a dû néceſſairement les porter à s'unir. Parmi toutes les nations qui habitent le globe, celles qui, plus ſéparées de nous, tiennent davantage à l'état de nature, n'ont peut-être que ce beſoin preſſant qui les excite. Bien différens de ces peuples, nous avons de plus les douceurs de la ſociété qui nous engagent à y tenir de plus près, à en reſſerrer les nœuds d'une manière qui nous y attache plus particulièrement.

SI je conſidère les hommes qui renoncent volontairement aux douceurs que procure l'union des ſexes, en ſe privant des charmes variés qui en résultent, on peut les comparer à ces ſtatues iſolées que le ſculpteur a travaillées avec ſoin, mais auxquelles il n'a donné aucun caractère des paſſions. On admire la beauté du marbre, la

régularité des traits, mais cette admiration eſt froide, comme le ſujet qui l'a fait naître; & c'eſt vainement que l'artiſte me préſente une Veſtale avec le feu ſacré, mon cœur n'en eſt pas plus ému. Je n'ai qu'à fixer ces grouppes où tout eſt vivant & en action; les adieux d'un amant, Didon qui pleure Enée, la douleur de Porcia, le courage héroïque d'Arrie....... mes yeux bientôt ne voient plus le marbre; il s'anime, c'eſt mon cœur qui voit, ſent, s'échauffe, s'embraſe, en prenant l'intérêt le plus vif aux ſituations qui l'agitent. J'entends les complaintes de l'amant qui ſe ſépare de ſa maîtreſſe; je vois dans les yeux de Didon le feu du déſeſpoir, & toute la fureur de l'amour irrité; je pleure Brutus avec Porcia; la femme de Petus parle.... j'entends ces mots ſublimes, qu'elle adreſſe à ſon époux en lui pré-

ſentant le poignard dont elle s'eſt frap-pée: *PETUS NON DOLET; tiens Petus, il ne m'a point fait de mal!*

Le repos, l'inertie n'eſt point dans la Nature; cette ſtoïcité, ce ſilence des paſſions tant préconiſé par les Philoſophes eſt étranger à l'homme; tout eſt action, mouvement dans l'univers; & les êtres dont la nobleſſe annonce la ſupériorité, bien loin d'étouffer en eux les germes de fécondité qu'ils ont reçu du Créateur, doivent un tribut ſacré à la patrie dont la Nature ne les diſpenſe jamais. Je ne parle point ici du célibat qu'embraſſent les perſonnes qui jurent ſolemnellement de mourir aux paſſions, ou de les éteindre par le jeûne, les cilices, les macérations: les célibataires criminels qui, répandus dans la ſociété, la corrompent en affoibliſſant les liens qui uniſſent les

époux, ſont plus dangereux, plus à craindre que les hommes fervens qui fuient ſes objets capables de s'oppoſer à la tranquillité de leur état. C'eſt aux célibataires, qu'aucuns ſermens n'ont enchaînés, que la Patrie adreſſe les reproches que méritent leur ingratitude.

O hommes ! leur dit-elle, j'ai tout fait pour vous ; en naiſſant vous avez trouvés des Loix qui ont écarté l'injuſtice ou la force qui vouloient vous ſoumettre à un joug dur & pénible. Votre naiſſance, vous la devez à ces mêmes loix, qui ont facilité l'union de vos aïeux......... Faut-il que vous ayez à rougir d'être ingrats ? Faut-il que dans mon ſein, vous jouiſſiez des priviléges que j'accorde aux vrais citoyens ? La diſcorde allume la guerre, la trompette ſonne, les hommes ſe réuniſſent, ils vont combattre ; ſi les in-

firmités de la vieilleſſe retiennent leurs bras, ils ont encore du ſang à répandre pour la cauſe commune. Ce vieillard généreux embraſſe ſes enfans; allez, leur dit-il, ſecourir la patrie; que je vous doive la tranquillité qui va régner ſur mes derniers momens: puiſſiez-vous, couverts de gloire, venir réjouir mon cœur à la vue des lauriers qui ceindront vos têtes! Et vous, indifférens aux révolutions qui m'agitent, hommes inſenſibles, qui ne connoiſſez aucuns des charmes attachés au véritable Amour, que m'offrirez-vous! Vos bras affoiblis par la débauche? Vos cœurs flétris, & dans leſquels les paſſions nobles, d'où naiſſent les vertus, n'ont jamais pénétrés! ..... Comment oſerez-vous fixer vos regards ſur les héros, dont la valeur aſſure la félicité publique? Sur les hommes dont la ſageſſe maintient les loix dans toute

ſeur force ? Sur l'habitant des campagnes, qui, environné de ſa famille, arrache à la terre les moyens de ſoutenir votre inutile exiſtence ? Si mes intérêts ne peuvent vous toucher, ſerez-vous inſenſibles à votre ſituation perſonnelle ? Je paſſe les inſtans rapides pendant leſquels la volupté moiſſonne les forces que vous avoit confiées la Nature ; j'arrive aux triſtes jours où les douleurs déchirent le voile de l'illuſion ; une vieilleſſe hâtive introduit la mort dans vos membres affoiblis ; vos yeux laiſſent couler des larmes...... Malheureux ! vous inſultez la Nature ! C'eſt moi qui doit en verſer ſur votre vie. Que n'avez-vous cherché à former des nœuds qui feroient la conſolation des derniers inſtans de vos jours ?

L'HOMME qui dédaigne les douceurs produites par l'Amour conjugal,

mérite sans doute ces reproches ; il est ingrat envers la patrie, cruel envers lui-même. Les enfans nés d'un commerce illégitime sont l'opprobre de leurs pères ; presque toujours destinés à ramper dans l'obscurité, un cercle les circonscrit, eux & les auteurs de leurs jours, dans un espace isolé où jamais on n'entend les doux noms de père & de fils..... noms sacrés qui causent cette douce émotion de l'ame ! Les plaisirs du cœur sont proscrits de cette triste enceinte ; aucun rapport n'y lie, dans la société, l'enfant qui vient de naître à l'auteur de son existence ; celui-ci n'a pas même la confiance de la Loi ; elle veille à la conservation de l'individu, & force un père & une mère à lui répondre de la vie de l'être qu'elle ne leur permet pas de nommer leur fils ! ..... (*a*)

(*a*) Nos Rois, par les Réglemens les plus sages,

S'IL eſt un ſupplice pour les célibataires, dont le cœur n'eſt point dépravé, c'eſt ſans doute le ſpectacle attendriſſant d'une famille dont tous les membres ſont liés par la Nature & les Loix. Quelle ſource de ſenſations délicieuſes offrent au laboureur, ſa femme, ſes enfans !

Vous le rendez heureux, volupté douce &
& pure !

---

ont pourvu à aſſurer la naiſſance des enfans illégitimes. HENRI II. par l'Edit du mois de Février 1566, porte la peine de mort contre la femme qui ſe trouveroit *duement atteinte & convaincue d'avoir celé, couvert & occulté, tant ſa groſſeſſe que ſon enfantement, ſans avoir déclaré l'un ou l'autre, & ſans avoir prins de l'un ou l'autre témoignage ſuffiſant, même de la vie ou mort de ſon enfant lors de l'iſſue de ſon ventre.....* CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV, LOUIS XIII, LOUIS XIV, LOUIS XV, ont porté leur attention ſur ces objets. La forme des mariages, les peines portées contre le concubinage, celles contre le rapt, &c. &c. ſont ſtatuées dans les Edits & Déclarations que M. Léridant a raſſemblés dans ſon *Code Matrimonial*, imprimé en 1766.

Attachée à l'himen, aux nœuds de la Nature,
L'épouse qu'il choisit partage ses travaux;
De l'ami de son cœur elle adoucit les maux.
Ses enfans sont sa joie, ils seront sa richesse;
Il verra ces enfans entourer sa vieillesse,
Et sur son front ridé, rappellant la gaieté,
Prêter encore un charme à sa caducité. (*a*)

LES travaux champêtres offrent aussi des plaisirs, & on les retrouve par-tout où la Nature conserve ses droits. Lorsque les bleds prêts d'être ensevelis sous les plantes stériles, demandent le secours du laboureur, celui-ci voudroit

........Délivrer le froment opprimé,
Et par d'autres emplois son temps est consumé.
Il cousulte au matin sa COMPAGNE fidelle:
Elle assemble aussi-tôt ses ENFANS auprès d'elle.
L'ainé, le fer en main, va devancer ses pas;

(*a*) *Les Saisons*, Poëme par M. de Saint-Lambert, Chant II.

Le plus jeune ſourit emporté dans ſes bras.
Ils partent pleins de joie, ils vont loin du village
Retrancher aux ſillons leur inutile herbage.
L'enfant laborieux, mais novice en ſon art,
Suit ſa mère en aveugle & l'imite au hazard,
Et le fer que conduit ſa main mal aſſurée,
Bleſſe la jeune plante à Cerès conſacrée;
Il voit autour de lui ſes frères empreſſés,
Raſſembler en monceaux les cailloux diſperſés.
Chacun dans ce moment croit ſortir de l'enfance,
Chacun de ſon travail relève l'importance.
La mère d'un ſouris flatte leur vanité,
Applaudit à leur zèle, excite leur gaieté;
Et d'un œil ſatisfait les voit ſur la verdure
S'agiter, ſe jouer, croître avec la Nature. (*a*)

C'EST ſur-tout dans les derniers inſtans de ſa vie, que l'homme eſt ému par l'amour conjugal & paternel; les mains qui eſſuient ſes larmes ſont conduites par la Nature; tandis que

[*a*] *Les Saiſons*, Chant I.

le célibataire ne voit autour de son tombeau que d'avides héritiers, sur lesquels règnent les basses influences de l'intérêt.

....... Quand l'homme qui succombe ;
Desséché dans sa fleur, se panche vers la tombe ;
Qu'il est doux qu'une épouse, en ces momens d'horreur,
De son cœur déchiré suspende la douleur ;
Il semble qu'en ses bras, il reprenne la vie.
Les pleurs sont moins amers, quand l'Amour les essuie.
Cette jeune beauté le serrant sur son sein,
De son fils au berceau le sourire enfantin,
Ses cris embarrassés de joie & de tendresse,
Cette main foible encor, qui mollement le presse,
Tout porte dans son ame une nouvelle ardeur. (a)

---

(a) *La nécessité d'être utile*, Poëme qui a concouru au prix de l'Académie Françoise en 1768, par M. le Prieur.

SI l'homme avoit beſoin d'encouragemens pour faire ſon bonheur & ſe rendre utile à la ſociété, ce ſeroit dans ſon cœur qu'il faudroit qu'il les cherchât; mais s'il a beſoin de loi pour prendre une compagne, ſi l'intérêt de l'Etat s'oppoſe au grand nombre de célibataires qui lui ſont inutiles, c'eſt au Gouvernement à faciliter les mariages dans quelques climats, & à les ordonner dans d'autres.

LES peuples de la Guinée (en Afrique) reſpirent un air mal-ſain, & le cours de leur vie en général n'y eſt pas long: il eſt donc eſſentiel que dans ce pays les peuples ſoient forcés au mariage. Chaque année, à certain jour fixé par la loi du pays, le Roi raſſemble les jeunes garçons & les jeunes filles de ſes Etats, & les marie tous. (*a*)

---

(*a*) *Journ. Encyclop.* Juillet 1763.

L'ISLE de Sénégal, terrein naturellement aride, qui ne produit qu'à force de culture & d'engrais, contient néanmoins dans un eſpace très-borné plus de 3000 habitans : on ſera ſurpris peut-être que cette contrée ingrate & mal-ſaine dans tous les temps, ſoit auſſi peuplée qu'elle l'eſt ; mais la loi y facilite la population, en permettant aux hommes d'avoir autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir : leur Iſle n'eſt abondante qu'en maïs & en poiſſons ; mais ces alimens diſpoſent à la fécondité les douze femmes auxquelles chaque homme ſe borne aſſez généralement. (*a*)

UNE maladie contagieuſe ayant ravagé en 1707, une grande partie des habitans de l'Iſlande, le Roi de Danemark, à qui cette Iſle appartient,

---

[*a*] *Journ. Encyclop.* Avril 1764.

prévoyant l'extinction des Islandois, fit une Ordonnance, par laquelle, pour engager ses sujets à passer en Islande, il autorisa les filles de cette Isle à faire jusqu'à six bâtards, sans porter atteinte à leur réputation. Cette Ordonnance eut son plein effet, & ces bonnes filles montrèrent tant de zèle a repeupler leur patrie, qu'on fut bientôt obligé de révoquer un réglement qui leur avoit paru si agréable; & même de statuer une peine de la nature du crime, que la pudeur, dit M. Anderson, m'empêche de nommer, & qui même est en quelque façon incroyable. [a)

LES Spartiates instituèrent une fête, où ceux qui n'étoient pas mariés, étoient fouettés par des femmes, comme indignes de servir la République, & de

---

(a) *Hist. nat. de l'Islande, du Groenland, &c.* tom. I.

contribuer à ſon honneur & à ſes progrès.

LES loix de Lycurgue n'étoient pas moins rigoureuſes contre ceux qui s'obſtinoient à vivre dans le célibat : elles les excluoient des emplois civiles & militaires ; ils étoient même, comme les Spartiates, expoſés tous les ans, à une petite cérémonie aſſez déſagréable : Les femmes de Lacédémone alloient les prendre chez eux le premier jour du printemps, les conduiſoient au temple de Junon en les accablant de plaiſanteries, & leur donnoient le fouet au pied de la ſtatue de cette Déeſſe. (*a*)

LES anciennes loix de Rome cherchèrent beaucoup à déterminer les citoyens au mariage. Les Cenſeurs y

(*a*) *Eſſais Hiſtoriques ſur Paris*, par M. de Saintfoix, tom. II.

eurent égards ſelon les beſoins de la République, & ils y engageoient par la honte & par les peines. Céſar donna des récompenſes à ceux qui avoient beaucoup d'enfans; il défendit aux femmes qui avoient moins de quarante-cinq ans, & qui n'avoient ni mari ni enfans, de porter des pierreries, & de ſe ſervir de litière. Méthode excellente, dit M. de Monteſquieu, d'attaquer le célibat par la vanité.

Les loix d'Auguſte furent plus preſſantes: il impoſa des peines nouvelles à ceux qui n'étoient point mariés, & augmenta les récompenſes de ceux qui l'étoient, & de ceux qui avoient des enfans. La loi d'Auguſte trouva mille obſtacles; & trente-quatre ans après qu'elle eût été faite, les chevaliers Romains lui en demandèrent la révocation. Il fit mettre d'un

côté ceux qui étoient mariés, & de l'autre ceux qui ne l'étoient pas : ces derniers parurent en plus grand nombre, ce qui étonna les citoyens & les confondit. Auguste avec la gravité des anciens Censeurs, leur parla ainsi :

» PENDANT que les maladies & » les guerres nous enlèvent tant de » citoyens, que deviendra la ville, » si on ne contracte plus de maria- » ges ? La cité ne consiste point » dans les maisons, les portiques, » les places publiques : ce sont les » hommes qui font la cité. Vous » ne verrez point, comme dans les » fables, sortir des hommes de des- » sous la terre, pour prendre soin de » vos affaires. Ce n'est point pour » vivre seuls que vous restez dans le » célibat : chacun de vous a des » compagnes de sa table & de son » lit, & vous ne cherchez que la paix

» dans vos déréglemens. Citerez-vous
» ici l'exemple des vierges veſtales ?
» Donc, ſi vous ne gardiez pas les
» loix de la pudicité, il faudroit vous
» punir comme elles. Vous êtes éga-
» lement mauvais citoyens, ſoit que
» tout le monde imite votre exemple,
» ſoit que perſonne ne le ſuive. Mon
» unique objet eſt la perpétuité de la
» République. J'ai augmenté les pei-
» nes de ceux qui n'ont point obéi ;
» & à l'égard des récompenſes, elles
» ſont telles que je ne ſache pas que
» la vertu en ait encore eu de plus
» grandes : il y en a de moindres
» qui porte mille gens à expoſer leur
» vie, & celles-ci ne vous engageroient
» pas à prendre une femme, & à nour-
» rir des enfans ?

Les loix qui nous gouvernent n'ont

(a) *De l'eſprit des Loix*, liv. XXIII, chap. XXI.

jamais forcé la liberté d'un homme, pour lui faire contracter un mariage; (*a*) elles ont supposé l'amour de la patrie gravé dans le cœur des François assez profondément, pour qu'ils n'aient pas besoin que la crainte des loix les porte vers l'union la plus douce de la société.

LOUIS XIV. se contenta d'encourager les mariages, & de récompenser les pères de familles qui auroient un certain nombre d'enfans nés en légitime mariage. » *Nous voulons,*

(*a*) Je ne regarde pas comme libre celui qui s'est mis dans le cas d'être contraint par les loix d'épouser une personne qu'il a abusée. A Paris, c'est dans l'Eglise de *Ste. Marine* qu'on marie ceux que l'on *condamne* à s'épouser. Anciennement on les marioit avec un anneau de paille; étoit-ce, demande M. de Saintfoix, pour marquer au mari que la vertu de celle qu'il épousoit étoit bien fragile? Cela n'étoit ni poli ni charitable. *Essais historiques sur Paris*, tom. II.

*lons*, dit-il, *que dorénavant tous nos sujets taillables, qui auront été mariés avant ou dans la vingtième année de leur âge, soient & demeurent exempts de toutes contributions ou tailles, impositions & autres charges publiques, sans y pouvoir être compris ni employés qu'ils n'aient vingt-cinq ans révolus & accomplis....: Comme aussi voulons, que tout père de famille qui aura dix enfans vivans, nés en loyal mariage, non Prêtres, Religieux ni Religieuses, soit & demeure exempt de la collecte, de toute taille...... & autres impositions, contributions......... guet, gardes, & autres charges publiques; si ce n'est qu'aucun desdits enfans soit mort portant les armes pour notre service, auquel cas il sera censé & réputé vivant........ Voulons...... que les gentilshommes & leurs femmes,*

» *qui auront dix enfans, non Prê-*
» *tres, ni Religieux, ni Religieuses.....*
» *jouissent de mille livres de pension*
» *par chacun an; comme aussi, ceux*
» *qui en auront douze, de deux mille*
» *livres de pension....... Voulons pa-*
» *reillement, que les habitans des Vil-*
» *les franches de notre Royaume,*
» *bourgeois non taillables, ni nobles*
» *& leurs femmes, qui auront dix ou*
» *douze enfans comme dessus, jouissent*
» *de la moitié des pensions accordées*
» *aux Gentilshommes & à leurs femmes;*
» *qu'ils demeurent en outre exempts,*
» *&c. &c.* » (*a*)

CET Edit n'eut son exécution que durant l'espace de dix-sept ans. Tous les priviléges & exemptions qu'il renfermoit furent révoqués par une Déclaration, où sont exposés les abus qui

---

(*a*) *Edit de* LOUIS XIV, en Nov. 1666.

s'étoient introduits dans l'exécution de l'Édit. (*a*) On voit d'ailleurs que les priviléges accordés à ceux qui se marioient à l'âge de vingt ans & *au-dessous*, devoient nécessairement exciter au mariage des personnes dont la constitution pouvoit être encore trop foible, pour donner des citoyens à l'État. A l'égard des pères de familles que l'on récompensoit pour leur zèle à propager l'espèce, ils devoient être rares ; aussi, dit M. de Montesquieu, il n'étoit pas question, pour encourager la population, de récompenser des prodiges. Pour donner un certain esprit général qui portât à la propagation de l'espèce, il falloit établir, comme les Romains, des récompenses générales, ou des peines générales. (*b*)

---

(*a*) *Déclaration* du 13 Janvier 1683.

(*b*) *De l'esprit des Loix*, liv. XXIII. chap. XXVII.

Il eſt aiſé de s'appercevoir que partout où les mariages ſont encouragés, la population augmente. La Hollande eſt, relativement à ſon étendue & à la nature de ſon ſol, plus peuplée qu'aucun autre pays de l'Europe. On obſerve tout le contraire en Angleterre, parce que le nombre des célibataires y eſt conſidérable. J'entends par ces célibataires, des hommes qui ne ſont rien moins que chaſtes, & qui par-là même, énervent la population en introduiſant le déſordre dans la ſociété. On trouve, ſelon M. de Beauſobre, un plus grand nombre de garçons en Angleterre, de l'âge de quarante ans, qu'on en trouve de l'âge de vingt-cinq dans toute la Hollande : auſſi compte-t-on que Londres tire annuellement cinq mille ames des Provinces de l'Angleterre, & cependant le nombre des habitans n'augmente pas. Dans les Etats

du Roi de Prusse, il est né depuis 1750, jusqu'en 1756, année commune, quarante & un mille personnes de plus qu'il n'en est mort. Il y a des pays Protestans, où sur cinquante-trois, & même sur soixante, il n'y en a qu'un qui se marie. Dans les pays Catholiques cela est encore pis. (*a*)

Un examen réfléchi de la population d'un Etat, est ce qui peut seul guider le Gouvernement sur les encouragemens qu'il doit accorder au mariage. Je dis un examen réfléchi, car ce n'est pas la Nation en corps qu'il faut toujours regarder, ce sont les familles qui la composent, dans lesquelles on doit porter un œil qui sache observer. C'est par-là que le Gouvernement est à portée de savoir si le nombre des habitans

(*a*) *Introduction générale à l'étude de la politique, des finances & du commerce.* Amsterdam, 1765, tom. 2.

augmente ou diminue. S'il y a des obſtacles à la population qu'il eſt aiſé d'écarter, il y en a auxquels il eſt plus difficile de remédier : ce ſont des vices cachés qui tiennent à la conſtitution de l'Etat, & ſouvent ce n'eſt qu'en détaillant ſes obſervations, qu'en les dirigeant plutôt vers les habitations ſéparées, peu nombreuſes, que vers les grandes & opulentes villes, qu'on découvre le ver qui ronge les hommes, ſi je peux m'exprimer ainſi.

Ceci n'eſt point un paradoxe. Suppoſons que le luxe ſoit la ſource de la misère d'une partie des habitans des villes & des campagnes ; alors en fixant la capitale d'un Royaume, & ne ſachant pas combien d'individus ſouffrent, gémiſſent du luxe qui y brille, j'admirerai l'opulence de l'Etat, ſi le luxe l'annonce toujours : ce n'eſt qu'après avoir jeté les yeux ſur les ob-

jets plus éloignés que l'illuſion tombe. La magnificence qui m'a frappé perd ſon éclat dès que je ſais que, pour la ſoutenir, il faut lui ſacrifier la ſubſiſtance des malheureux. En ſuppoſant toujours que le luxe faſſe beaucoup de mal dans cet État, il aura néanmoins des apologiſtes, & ces apologiſtes ſeront des hommes que le luxe aura éblouis, & qui n'auront jamais jeté les yeux ſur d'autres objets. *En voyant la maiſon d'un payſan*, diſoit un ami de l'humanité, *je dirai à quel degré le luxe eſt monté dans la Capitale.*

Un des plus grands obſtacles à la population eſt le défaut de ſubſiſtance. C'eſt lui qui fait pouſſer les cris de la douleur à un père de famille, plongé dans l'indigence, & c'eſt du fond des retraites obſcures, plutôt que des grandes villes, que s'élève la voix des malheureux.

Hélas! *disent-ils*, ces doux liens qui seuls
charmoient nos peines,
Ne sont plus aujourd'hui qu'augmenter nos
douleurs;
A nos tristes enfans nous léguons nos mal-
heurs;
Tourmentés de leur sort, fatigués de notre
être,
Nous pleurons auprès d'eux, de les avoir
fait naître. (*a*)

Le Gouvernement peut seul tarir les larmes de ces infortunés : Eh! n'avons-nous pas lieu de tout espérer de la bienfaisance du Monarque qui règne sur nous!

Dès que les hommes qui par leur état sont voués au bien public, ont représentés à ceux qui peuvent le faire, les abus qui accélèrent le dépérissement de l'espèce humaine, on a vu le Gouvernement s'occuper des moyens de

(*a*) *Les Saisons.* Chant III.

réprimer ces abus. *L'Instruction succincte sur les accouchemens*, qui doit tenir la première place dans les ouvrages faits par ordre du Ministère ; le traité sur les *Maladies des enfans*, ouvrage entrepris par les mêmes ordres & dans les mêmes vues, doivent exciter les sentimens de la reconnoissance la plus vive de la part d'une nation qui verra succéder aux préjugés destructeurs dont le peuple est encore imbu, les méthodes lumineuses & salutaires à l'aide desquelles la patrie s'accroîtra de citoyens utiles, que l'ignorance eut sacrifiés à des erreurs funestes. (*a*)

(*a*) L'Instruction sur les accouchemens mis à la portée des femmes de la campagne, & le Traité sur les maladies des enfans : ces Ouvrages dans lesquels M. Raulin réfute des préjugés dangereux, ont eu le plus grand succès. J'ai vu des femmes, qui dans les campagnes font ce qu'on appelle *accoucheuses*, prendre dans le Traité des accouchemens les premières notions d'un art qu'elles exerçoient depuis longtemps, guidées par une routine meurtrière.

LES coutumes barbares qui avoient lieu autrefois dans les mariages sont anéanties ; le maître ne peut forcer son vassal à s'unir à une femme contre sa volonté ; il n'est point le maître de vendre les fruits du mariage de ses vassaux ; ni de les faire racheter par le père & la mère, &c. &c. Ces marques d'un pouvoir tyrannique ont été abolies à mesure que l'esprit a éclairé le cœur des hommes qui commandoient ; & quelquefois aussi, ces abus n'ont cessés que par la punition que les Rois ont infligés aux Seigneurs qui faisoient trembler leurs *Vassaux* & leurs *Serfs*, sous le poids de la tyrannie.

ON peut juger de l'état des *Serfs* en France, par une Chartre rapportée dans les *Essais sur Paris*. On y voit un Guillaume, Evêque de Paris, consentir qu'une fille & un garçon s'unissent, à condition que les enfans

qui naîtront de ce mariage, feront partagés entre *Guillaume* & *l'Abbaye de St. Germain-des-Prez.* (a) Comme parmi les enfans il y en a de mieux constitués, de mieux faits, ou qui ont plus d'esprit les uns que les autres, les Seigneurs les tiroient au sort. Ces hommes asservis composoient les deux tiers & demi des habitans de la nation; ils ne pouvoient disposer d'eux, se marier hors de la terre

(a) *Qu'il soit notoire à tous ceux qui ces présentes verront, que nous Guillaume, Evêque insigne de Paris, consent qu'Odeline, fille de Radulphe Gaudin, du Village de Cérès, femme de corps de notre Eglise, épouse Bertrand, fils de défunt Hugon, du Village de Verrières, homme de corps de l'Abbaye de St. Germain-des-Prez; à condition que les enfans qui naîtront dudit mariage, seront partagés entre nous & ladite Abbaye, & que si ladite Odeline vient à mourir sans enfans, tous ses biens mobiliers & immobiliers nous reviendront; de même que tous les biens mobiliers & immobiliers dudit Bertrand retourneront à ladite Abbaye s'il meurt sans enfans. Donné l'an douze cens quarante-deux.* Essais historiques sur Paris, Vol. II. pag. 129. 130.

de leur Seigneur, sans sa permission; il étoit le maître de les donner, de les vendre, de les échanger & de les revendiquer par-tout. L'Abbé de St. Denis, en 858, fut pris par les Normands, on donna pour sa rançon six cens quatre-vingt-cinq livres d'or, trois mille deux cens cinquante livres d'argent, des chevaux, des bœufs, & *plusieurs Serfs de son Abbaye, avec leurs femmes & leurs enfans.* Hugues de Champ-Fleuri, Evêque de Soissons, en 1155, cherchant un beau cheval à acheter, pour faire son entrée dans cette ville, on lui en amena un pour lequel il donna cinq Serfs de ses terres, *deux femmes & trois hommes.* (*a*)

Les Seigneurs exigeoient dans leurs domaines, la première nuit des nouvelles mariées. Un Seigneur d'Auxi,

(*a*) *Idem*, pag. 131. Vol. V. pag. 153.

dans le Ponthieu, avoit le droit de *mactorer* (*a*) *la virginité de gentilles femmes, fringantes demaixielles, belles nonaines*........ en donnant un écu & dix sols parisis de droit au comte de Ponthieu. (*b*) Ce droit, aussi honteux qu'injuste, a été converti en des prétentions modiques. Les Chanoines de la Cathédrale de Lyon, prétendoient aussi qu'ils avoient le droit de coucher, la première nuit des noces, avec les épousées de leurs *Serfs* ou *hommes de corps*. (*c*) Ce qui se pratiquoit sous le règne de St. Louis étoit plus décent; les Ecclésiastiques faisoient acheter aux mariés la permission de coucher ensemble la première nuit des noces, & même les deux suivan-

(*a*) Du mot latin *mactare*, immoler, sacrifier.

(*b*) Voyez *l'Essai sur l'Hist. gén. de Picardie, les mœurs, les usages de ses habitans, &c.*

(*c*) *Essais historiques sur Paris*, vol. II. pag. 137.

tes. (*a*) Mais, dit M. de Montesquieu, le Parlement corrigea tout cela.

CETTE autorité sans bornes qu'exerçoient les maîtres sur leurs esclaves, produisoit quelquefois des scènes extraordinaires. Un Seigneur qui possédoit une terre considérable dans le Vexin Normand, se plaisoit à faire parler de lui par ses idées singulières & bizarres. Il assembloit au mois de Juin tous ses *Serfs* de l'un & de l'autre sexe, en âge d'être mariés, & leur faisoit donner la bénédiction nuptiale; ensuite on leur servoit du vin & des viandes; il se mettoit à table, buvoit, mangeoit & se réjouissoit avec eux; mais il ne manquoit jamais d'imposer aux couples qui lui paroissoient les plus amoureux, quelques conditions qu'il trouvoit plai-

[*a*] *De l'esprit des Loix*, liv. XXVIII, chap. XLI.

ſantes. Il preſcrivoit aux uns *de paſſer la première nuit de leurs noces au haut d'un arbre, & d'y conſommer leur mariage*; à d'autres, *de le conſommer dans la rivière d'Andelle, où ils ſe baigneroient pendant deux heures, nuds en chemiſe*, &c. Il avoit une nièce qui aimoit un jeune homme de ſon voiſinage, & qui en étoit éperdument aimé; il déclara à ce jeune homme qu'il ne lui accorderoit ſa nièce qu'à condition *qu'il la porteroit, ſans ſe repoſer, juſqu'au ſommet d'une montagne qu'on voyoit des fenêtres de ſon château.* L'amour & l'eſpérance firent croire à cet amant que le fardeau ſeroit léger; en effet, il porta ſa *bien-aimée* ſans ſe repoſer, juſqu'à l'endroit indiqué, mais il expira une heure après des efforts qu'il avoit faits; ſa maîtreſſe, au bout de quelques jours, mourut de douleur & de chagrin; l'oncle en ex-

piation de leur malheur qu'il avoit causé, fonda sur la montagne un Prieuré, qu'on appelle *le Prieuré des deux amans;* il est à une lieue du Pont-de-l'Arche, & à quatre lieues de Rouen. (*a*)

Il y eut quelquefois des circonstances qui excitèrent les Papes à excommunier un Royaume entier, & alors le mariage étoit interdit. Philippe Auguste ayant voulu répudier Ingelburge, pour épouser Agnès de Meranie, le Pape mit le Royaume en interdit; les Eglises furent fermées pendant près de huit mois; on ne disoit ni Messes, ni Vêpres; on ne marioit point; *les œuvres du mariage étoient même illicites;* il n'étoit permis à personne de coucher avec sa femme, dit M. de Saintfoix, parce que le Roi ne vouloit plus coucher avec la

(*a*) *Essais sur Paris*, tom. V.

ſienne, & la génération ordinaire dût manquer en France cette année-là. (*a*)

CET Auteur ingénieux, en parcourant les mœurs & uſages des François ſous la première race, nous apprend, qu'un homme, quoique marié, pouvoit être promu au Diaconat, à la Prêtriſe & devenir Evêque, en déclarant qu'à l'avenir il ne vivroit plus avec ſa femme que comme avec ſa ſœur: ſon fils obtenoit ordinairement la ſurvivance de l'Evêché. Il n'étoit pas permis d'épouſer la délaiſſée d'un Prêtre ou d'un Diacre. (*b*) Il paroît que les choſes n'allèrent pas toujours à la bonne-foi, car la plupart des Chanoines & des Curés ſe mariant, le Pape Calixte II, dans le Concile de Reims de l'année 1119, excommunia tous les Eccléſiaſtiques mariés, les priva de leurs

(*a*) *Idem*, tom. II. pag. 127.

[*b*] *Idem*, pag. 74.

bénéfices, défendit d'entendre leur Meſſe, déclara leurs enfans bâtards, & crut devoir porter la rigueur contre ces êtres innocens, juſqu'à les livrer en proie à l'avarice des Seigneurs : il permit de les réduire en ſervitude & de les vendre. (*a*)

Les Eccléſiaſtiques cherchèrent auſſi à rendre les mariages plus difficiles, en les défendant entre parens juſqu'au ſeptiéme degré. Le mari & la femme ne devoient ordinairement approcher des Sacremens, qu'après s'être abſtenu du devoir conjugal au moins pendant huit jours. On tâchoit de noter d'infamie ceux & celles qui ſe marioient en troiſiémes noces, les ſeconds mariages ont été même regardé pendant long-temps comme une *fornication tolérée.* Le Concile de Sarragoſſe, en 692, défend

(*a*) *Idem*, pag. 123.

aux Reines de ſe remarier, & à tout Prince de les épouſer : il ordonne même qu'elles ſe faſſent Religieuſes. (*a*)

La ſuperſtition avoit introduit anciennement un uſage ſingulier dans le mariage. La troiſiéme fête de Pâques, au rapport de Jean Belet, la femme dans pluſieurs provinces battoit ſon mari, & le lendemain le mari battoit ſa femme. La raiſon qu'il en donne, étoit que cette pratique indiquoit l'obligation dans laquelle ſont les époux de ſe corriger l'un l'autre, & afin d'empêcher auſſi que dans le ſaint temps de Pâques, le mari ne pût exiger le devoir conjugal de ſa femme, ni la femme de ſon mari. (*b*)

Après avoir eſſuyé différentes révolutions, le Mariage devint en France

(*a*) *Idem*, pag. 134. & tom. V. pag. 136.

(*b*) *Récréations hiſtoriques, critiques, morales*, &c. par M. du Radier, tom. I.

ce qu'il eſt aujourd'hui, un état reſpectacle, d'où ſont exclues les perſonnes qui ſe conſacrent à la Religion, comme incompatible avec les fonctions du miniſtère ſacré. Excepté ceux que leur état ſépare du mariage, je ne crois pas que les autres hommes aient des raiſons aſſez plauſibles pour s'en diſpenſer; à moins que la Nature n'y ait mis obſtacle par quelqu'accident. Les femmes, diſoit Bacon, ſont nos maîtreſſes dans la jeuneſſe, nos campagnes dans l'âge mûr, & nos nourrices dans la vieilleſſe. On a donc à tout âge des raiſons de ſe marier.

On peut dire auſſi que dans tous les états les hommes ont des raiſons pour s'attacher une épouſe. Les hommes riches n'ont peut-être que cette ſeule manière d'être dans la Nature, & ils ne doivent pas la négliger..... La négligeroient-ils en effet? Je ne puis le

croire : ce qui fait le charme de nos jours, ce qui adoucit ſouvent le ſort des malheureux, ſeroit-il ſans influence ſur la manière d'être des hommes à qui la fortune accorde ſes faveurs ? Non, je ne puis le croire. L'homme riche s'aſſoupit ſur ſes tréſors..... Mais, une épouſe ! des enfans ! A quels regrets doivent être en proie ceux qui dans l'opulence ont négligé les moyens de répandre des fleurs ſur le chemin qui les conduit au terme de leur carrière.

Les Magiſtrats ont beſoin de toutes les douceurs de la ſociété pour adoucir l'auſtérité que l'on contracte dans l'étude des loix ; & la ſociété elle-même, a beſoin que les hommes, dont les idées peuvent influer ſur elle, ſachent ce que ſignifient les noms de père & d'époux.

Indépendamment des états qui

obligent au mariage, il y a encore des raisons, je ne dis pas de tempérament, j'ai examiné cela ailleurs, (*a*) il y a encore, dis-je, des raisons de caractères. Un homme mélancolique a certainement besoin de compagnie; celui dont la gaieté annonce le contentement est encore dans le même cas. Que l'on observe ces hommes joyeux, ils le sont de bonne-foi pendant un certain temps; mais parvenus à l'âge mûr, leur ame s'empreint peu à peu d'une tristesse qu'ils veulent cacher en vain; leur gaieté, leurs saillies sont commandées pour les *grands jours*; ils finissent enfin, en devenant, pour la plupart, mélancoliques, misanthropes, ou bien ils s'efforcent de retenir la joie par la débauche; & dans ce cas, on sait bien que les choses doivent aller encore pis.

---

(*a*) Tome I. de cet Ouvrage, chap. I.

UNE classe d'hommes ausquels le mariage convient, pourvu qu'ils en modèrent les plaisirs, ce sont les hommes de Lettres. Mais le tempérament doit moins les porter au mariage, que la nécessité d'adoucir les travaux de l'étude, par les charmes attachés à la société d'une épouse chérie.

ON a observé que les mariages des Gens de Lettres n'étoient pas ceux qui rapportoient le plus à l'Etat : j'ai lu dans une fable inconnue aux anciens, a dit Dufresni, qu'Apollon s'étant marié un jour, l'hipocrène tarît le lendemain. Un génie marié est un génie stérile. En effet, continue Dufresni, les productions de l'homme sont bornées, il faut opter, de laisser à la postérité, ou des ouvrages d'esprit ou des enfans. (*a*) Cette plaisanterie est

[*a*] *Amusemens sérieux & comiques.* Amusement XIe.

vraie jusqu'à un certain point : on se moquera toujours d'un homme qui en se proposant de ne point quitter son cabinet, se proposera aussi de laisser de nombreux rejetons à la postérité ; parce que ces deux genres d'occupations deviennent incompatibles dans beaucoup d'hommes. Mais ce qui éloigne une partie des Gens de Lettres du mariage, est, s'il faut le dire, une sorte d'indolence, l'amour de l'étude, & par conséquent, du repos & de la tranquillité physique ; un éloignement, je ne dis pas pour tous les plaisirs, mais du moins pour ceux qui paroissent devoir distraire l'homme studieux & l'attacher trop fortement. On a néanmoins des exemples d'hommes célèbres qui ont cru devoir prouver à leur siècle, que les travaux littéraires n'avoient point étouffés les sentimens du citoyen. Il seroit singulier, que

l'occupation

l'occupation qui flatte le cœur, l'échauffe, lui donne un plus grand degré de ſenſibilité, en banniſſe les penchans qui peuvent augmenter notre bonheur!

LEIBNITZ au milieu des épines de la Philoſophie, de la Métaphyſique, diſputant avec les Anglois ſur l'invention du calcul différentiel; Leibnitz âgé de cinquante ans, voulut ſe marier; on lui demanda un délai, & il en profita pour faire des réflexions qui le détournèrent du mariage. Quelques fuſſent ſes réflexions, (on peut préſumer que ſon âge & la goutte à laquelle il étoit ſujet, les lui firent naître;) il eſt conſolant pour la ſociété, que ce grand homme ait ſenti qu'il ſe devoit à la patrie, autrement que par ſes ouvrages. M. Halley, diſciple du grand Newton, vint à Calais obſerver la fameuſe comète qui parut en 1681, & ſur laquelle on a tant écrit. De retour à

Londres, il se dispose à mettre ses observations en ordre; il commençoit déjà, lorsqu'à travers des calculs arides & immenses, l'Amour lui fit voir *Marie Tooke;* Halley en devint amoureux, mais il vouloit finir ses calculs, ce qui lui fut impossible; il épousa Marie Tooke en 1682, pour se mettre en état de travailler & reprit ensuite ses occupations. [a] L'Amour peut mettre cette victoire parmi celles qui lui font le plus d'honneur.

On doit à M. Tissot un excellent ouvrage sur la santé des Gens de Lettres, dans lequel on trouve plusieurs exemples des mauvais effets que produit le trop d'attachement au travail. On peut voir dans cet ouvrage le régime que doivent suivre les hommes

---

(a) *Histoire des Philosophes modernes*, &c. par M. Saverien.

ſtudieux pour conſerver leur ſanté dans le meilleur état qu'il ſoit poſſible, & la réparer lorſqu'elle eſt chancelante. M. Tiſſot veut rapprocher les hommes de la Nature pour leur bien-être phyſique; il y a du chemin à faire pour les hommes de lettres, mais les avantages réels qu'ils doivent en retirer, ſurpaſſent tous les autres, qui le plus ſouvent ne ſont qu'imaginaires.

DÈS-QU'UN homme de lettres eſt véritablement malade, dit M. Tiſſot, la première ordonnance qu'on doit lui faire, c'eſt une ceſſation abſolue de toutes ſes études....... Il faut qu'il oublie qu'il y a des ſciences & des livres; la porte de ſon cabinet doit être fermée pour lui, & il doit ſe livrer uniquement au repos, à la gaieté, aux plaiſirs de la campagne, & devenir ce que la Nature a fait tous les hommes, laboureur ou jardinier. Il

n'y a que ce moyen de les tirer de leurs méditations, & on ne les rétablit point tandis qu'ils continuent à méditer. » Si l'on pouvoit trouver un remède » qui fuſpendît ſans danger la faculté » de penſer, ce ſeroit le ſpécifique » des maladies des gens de lettres. » [a]

Je regarde un ſtudieux dans ſon cabinet comme un citoyen utile, ſur-tout s'il dirige ſes travaux vers des objets qui ont pour but le bonheur de ſes ſemblables; mais il n'eſt pas moins vrai que cet homme eſt hors de la Nature, & qu'on peut regarder les occupations littéraires comme une maladie qui attaque l'eſpèce humaine, en minant peu à peu la population. Je deſirerois donc qu'un homme de lettres fût marié, parce que tous les hommes, excepté les miniſtres de la Religion,

---

(a) *De la ſanté des gens de lettres.* 1768, p. 221.

devroient l'être, & encore, parce que les douceurs de l'union conjugale, peuvent calmer la teinte ſombre qui empreint l'imagination d'un homme qui ſe livre trop au travail. Mais il faut qu'il oublie qu'il eſt homme de lettres, lorſqu'il approche ſa compagne ; il ſeroit dangereux de porter dans le ſein des plaiſirs, une imagination affaiſſée ſous le poids fatigant de l'étude. Qu'il ſe regarde donc comme un homme malade ; qu'en ſuivant les ſages conſeils que donne M. Tiſſot, il ſe rapproche de la Nature ; qu'il oublie enfin l'*eſprit*, dans ces momens délicats où le cœur ſeul doit être voluptueuſement affecté.

APRÈS la claſſe des hommes de lettres, dont la plupart évitent les nœuds du mariage, il en eſt encore une beaucoup plus conſidérable qu'on ne s'ima-

gine, dont le célibat arrête la population; c'est la classe des personnes qu'une imagination ardente entraîne dans des lectures continuelles. » Peut-être, dit
» M. Tissot, que de toutes les causes qui ont nui à la santé des femmes, la principale a été la multiplication infinie des romans depuis cent ans. Dès la bavette jusques à la vieillesse la plus avancée, elles les lisent avec une si grande ardeur qu'elles craignent de se distraire un moment, ne prennent aucun mouvement, & souvent veillent très-tard pour satisfaire cette passion.....
» Une fille qui à dix ans lit au lieu de courir, doit être à vingt une femme à vapeurs & non point une bonne nourrice. » (*a*)

Les causes qui influent autant sur le

(*a*) *Idem*, page 184.

physique affectent également le moral. J'ai connu des personnes de l'un & de l'autre sexe, dont la constitution avoit été robuste, s'affoiblir peu à peu par l'impression trop vive que faisoient sur leur imagination des lectures passionnées. Les romans tendres s'opposent plutôt aux mariages qu'ils n'en font contracter ; une femme, lorsque son cœur, ou plutôt son imagination est embrasée par une ardeur romanesque, ne cherche pas un époux ordinaire ; un héros seul peut avoir des droits sur elle. Séduite par des sentimens fictices, l'union conjugale ne peut avoir de charmes à ses yeux, si un lien aussi doux n'est dénaturé par des accessoirs ridicules, qui font de l'amour, une passion que l'imagination seule nourrit.

Le célèbre Molière a bien connu cet amour *spiritualisé*, qui écarte quelques femmes singulières de ce qu'elles

doivent à la Nature, lorſqu'il fait dire à *Clitandre* par une de ces femmes.....

Appellez-vous . . . . . . être à vos vœux contraire
Que de leur arracher ce qu'ils ont de vulgaire,
Et vouloir les réduire à cette pureté
Où du parfait Amour conſiſte la beauté ?
Vous ne ſauriez pour moi tenir votre penſée
Du commerce des ſens nette & débarraſſée :
Et vous ne goûtez point dans ſes plus doux appas,
*Cette union des cœurs, où les corps n'entrent pas :*
Vous ne pouvez aimer que d'une amour groſſière ;
*Qu'avec tout l'attirail des nœuds de la matière.*
Et pour nourrir les feux que chez vous on produit,
Il faut un mariage.... *& tout ce qui s'enſuit.*
Ah quel étrange amour ! & que les belles ames
Sont bien loin de brûler de ces terreſtres flammes !

Les ſens n'ont point de part à toutes leurs
ardeurs,
Et ce beau feu ne veut marier que les
cœurs.
Comme une choſe indigne, il laiſſe là le
reſte;
C'eſt un feu pur & net comme le feu cé-
leſte;
On ne pouſſe avec lui que d'honnêtes ſou-
pirs,
Et l'on ne panche point vers les ſales dé-
ſirs;
Rien d'impur ne ſe mêle au but qu'on ſe
propoſe.
On aime pour aimer, & non pour autre
choſe.
*Ce n'eſt qu'à l'eſprit ſeul que vont tous les
tranſports;*
*Et l'on ne s'apperçoit jamais qu'on ait un
corps.* (*a*)

DES ridicules que Molière a fron-
dés, celui-ci eſt un de ceux qu'il

---

[*a*] *Les femmes ſavantes.* Acte IV. Scène 2.

a attaqué ſans un certain ſuccès; du moins il reparoît avec force de nos jours, & c'eſt à la honte de l'humanité.

Je ne ſuis point ſurpris que les perſonnes qui aiment la lecture des romans dans leſquels l'auteur s'eſt plu à raſſembler un enchaînement de malheurs & de crimes, paroiſſent s'éloigner du mariage : la mélancolie, ſuite néceſſaire des penſées qui noirciſſent l'imagination, en l'affectant douloureuſement, doit peu diſpoſer à une union douce & tranquille. Les poignards, les tombeaux, ces cataſtrophes funeſtes que l'on trouve variées de mille manières dans les romans du jour, donnent aux organes un degré de ſenſibilité, d'*irritabilité*, qui tôt ou tard dégénère en maladie. Ne ſont-ce pas les Auteurs de ces livres *dangereux*, qui, faiſant perdre à la nation cette gaieté ſi néceſſaire pour la population,

causent ces débilités, ces foiblesses, ces *vapeurs*, ces maladies de nerfs, dont on se plaint tant depuis quelques années? Que feroit-on à un homme, qui d'un coup de baguette auroit le pouvoir de pétrifier au milieu d'un bal toutes les personnes qui s'y réjouissent, qui feroit succéder un état d'inertie aux danses gaies & folâtres qui amusoient l'assemblée?

Il est encore un genre de romans, (& ceux ci paroissent d'abord utiles,) qui semblent faits par des hommes enivrés des douceurs de l'amour conjugal & de l'amour paternel. Ces livres seroient de la plus grande utilité, si ceux qui les lisent ne vouloient en connoître les Auteurs. Qu'arrive-t-il? Celui qui a chanté l'hymen, la volupté, est un triste célibataire qui puise dans son imagination le feu qui devroit échauffer son cœur; c'est un Général

qui encourage ſes ſoldats & qui craint la mort....... Que ceux qui chantent l'Amour ſoient amoureux ; que celui qui exalte les douceurs du mariage puiſe dans les careſſes de ſon épouſe, dans celles de ſes enfans, les chants qu'il conſacre à l'amour conjugal & paternel. Que ceux qui offenſent la Nature, en décrivant les myſtères auxquels ils ne veulent pas être admis, craignent que pour ſe venger, la Nature ne leur donne, un inſtant ſeulement, le cœur d'un homme ſenſible !

Un Écrivain, que ſon éloquence, ſes mœurs, ſes malheurs même ont rendu célèbre, a décrit avec beaucoup de feu les plaiſirs que peuvent goûter l'homme & la femme dans l'union que produit le mariage. On verſe des larmes délicieuſes en parcourant les tableaux qu'a fait ce grand maître.... Une ré-

flexion m'a ſouvent attriſté en admirant l'expreſſion, la chaleur, les tranſports du célèbre citoyen de Genève; j'ai dit, cet homme ſenſible, qui a ſu chanter l'Amour & l'Hymen avec tant d'énergie...... qu'il étoit à plaindre! lorſqu'après avoir allumé dans ſon cœur les feux ſacrés de la Nature, il ne pouvoit preſſer dans ſes bras une épouſe, des enfans!

*Felices ter & amplius;*
*Quos irrupta tenet copula, nec malis*
*Divulſus querimoniis*
*Supremâ citius ſolvet amor die.*
HORACE, *liv. prem. Ode* XIII.



# CHAPITRE II.

## *Coutumes de quelques Nations concernant le Mariage.*

*La Nature & l'Hymen ; voilà les loix premières.* [a]

LEs Peuples les plus heureux ont dû être ceux qui laiſſoient une entière liberté ſur le choix des époux ; & qui loin de gêner l'union des cœurs par les entraves de l'intérêt, n'étouffoient pas l'amour ſous le fardeau des *convenances* ou des préjugés. Il eſt encore quelques nations où cette liberté s'eſt conſervée, & c'eſt un jour qui luit ſur l'union conjugale, tandis que les peuples eſclaves des richeſſes & des rangs, contractent des mariages ſur

[a] VOLTAIRE.

lesquels règne un voile sombre qui cache l'ennui, le dégoût, la discorde.

CHEZ les Gaulois, lorsqu'une fille étoit en âge d'être mariée, son père invitoit à dîner les jeunes gens du canton : elle étoit la maîtresse de choisir celui qui lui plaisoit le plus, & pour marquer la préférence qu'elle lui donnoit, c'étoit par lui qu'elle commençoit à présenter à laver. (*a*) D'une coutume aussi sage, il devoit résulter plusieurs avantages : une fille n'étoit jamais mariée contre sa volonté, & cela seul devoit suffire pour rendre heureux la plupart des mariages. Cette circonstance influoit beaucoup sur le caractère, & fortifioit l'esprit : nous voyons dans les Historiens, que les femmes Gauloises entroient dans toutes les assemblées où

---

(*a*) *Essais historiques sur Paris*, tom. II.

il étoit queſtion de délibérer ſur la paix ou ſur la guerre ; les hommes avoient pour elle une ſorte de vénération ; & dans leurs repas, il étoit permis de tout dire, excepté de mal parler des femmes.

Nos Rois de la première race ſacrifioient dans leurs mariages, la naiſſance & la politique ; c'étoit preſque toujours la beauté qui faiſoit les Reines. Avec l'uſage paſſager des maîtreſſes, dit M. de Saintfoix, ils ſe permettoient encore la pluralité des femmes. *Cher Prince*, dit un jour Ingonde à Clotaire I, ſon mari, *j'ai une ſœur que j'aime ; elle s'appelle Aregonde, & demeure à la campagne ; j'eſpère que vous voudrez bien vous charger de ſon établiſſement, & lui choiſir un époux.* Clotaire alla voir cette Aregonde *à ſa maiſon des champs*, la trouva jo-

lie, l'épouſa, & revint enſuite dire à Ingonde, qu'il n'avoit point imaginé de parti plus ſortable pour ſa ſœur que lui-même; qu'il l'avoit épouſée, & que déſormais elle l'auroit pour compagne. (*a*)

AVANT le règne de Pierre I. les Czars choiſiſſoient auſſi leur femme parmi les plus belles filles. On les faiſoit venir des provinces. La grande maîtreſſe de la Cour les recevoit chez elle, les logeoit ſéparément, & les faiſoit toutes manger enſemble. Le Czar les voyoit, ou ſous un nom emprunté, ou ſans déguiſement; le jour du mariage étoit fixé, ſans que le choix fut encore connu; & le jour marqué on préſentoit un habit de noce à celle ſur qui le choix étoit tombé. On diſtribuoit d'autres habits aux prétendantes, qui s'en retour-

---

(*a*) *Eſſais hiſt. ſur Paris*, tom. II.

noient chez elles. C'eſt de cette manière, que Michel Romanow épouſa [en 1626] Eudoxe, fille d'un pauvre gentilhomme appelle Streshneu. Il cultivoit ſes champs lui-même avec ſes domeſtiques, lorſque les chambellans envoyés par le Czar avec des préſens, lui apprirent que ſa fille étoit ſur le trône. (*a*)

Le mariage chez les *Kamtchadals* (peuple qui habite une vaſte preſqu'Iſle, ſituée vers le nord de l'Aſie, & que les Ruſſes ont conquiſe,) offre des épreuves qui démontrent combien eſt forte la paſſion de l'homme pour s'unir à une femme. Lorſqu'un Kamtchadal veut ſe marier, il jette les yeux ſur quelque jeune fille du village voi-

(*a*) *Hiſtoire de l'empire de Ruſſie*, &c. par M. de Voltaire, tom. I.

ſin ; lorſqu'il a découvert une jeune perſonne à ſon gré, il va trouver ſes parens, leur apprend qu'il aime leur fille, & leur demande la permiſſion de les ſervir un certain temps, ce qu'il obtient facilement : il marque pendant ſon ſervice, qui quelquefois eſt de pluſieurs années, un zèle extrême, & une très-grande docilité : mais quand le terme fixé eſt arrivé, il prie ſes maîtres de vouloir bien lui permettre de *toucher* leur fille. S'il a eu le bonheur de plaire aux parens de ſa maîtreſſe, ils le lui accordent ; mais s'ils ſont mécontens, ils lui donnent quelque choſe pour lui tenir lieu de ſalaire, & il eſt obligé de ſe retirer.

Quand on a donné à un Kamtchadal la permiſſion de toucher ſa maîtreſſe, c'eſt à lui d'épier l'inſtant où elle ſera ſeule, ou du moins peu accompagnée, car alors toutes les

femmes & les filles du village sont obligées de la défendre contre les entreprises de son amant: outre ces surveillantes, elle est revêtue de deux ou trois caleçons avec des camisoles, & tellement entortillée & enveloppée de filets & de courroies, qu'elle ne peut pas se remuer, qu'elle est comme une statue. S'il a le bonheur de la trouver seule, ou avec peu de compagnes, il se jette sur elle, s'efforce de rompre les filets qui l'enveloppent, & de déchirer ses robes, afin de pouvoir la toucher aux parties naturelles, car c'est en quoi consiste toute la cérémonie du mariage. Cette entreprise est très-difficile par la résistance des femmes qui gardent la jeune personne, & qui s'élancent sur l'amant, le tirent par les cheveux, lui écorchent le visage, l'estropient, & l'excèdent de coups pour lui faire lâcher prise. Si

malgré ſes bleſſures, il vient à bout de ſon entrepriſe, il faut qu'il prenne la fuite auſſi-tôt qu'il a dépouillé ſon amante, qui le rappelle au même inſtant d'une voix tendre & paſſionnée, en prononçant *ni*, *ni*; & dès-lors le mariage eſt fait. Mais il eſt rare qu'un homme réuſſiſſe avant un an de combats; & toutes les fois qu'il eſt forcé de céder à ſes ſurveillantes, il a beſoin d'un temps conſidérable pour guérir de ſes bleſſures. On en a vu après ſept ans de pourſuites, être forcés de renoncer à l'objet de leur amour, & de vivre honteux, meurtris & eſtropiés le reſte de leurs jours.

CET état de guerre n'a lieu que pour les mariages des filles; car à l'égard des veuves, il ſuffit qu'elles ſoient d'accord avec ceux qui les cherchent; mais une veuve ne peut être enlevée qu'après qu'elle a expié ſes fautes; ce qui con-

ſiſte à coucher la première nuit avec un étranger. Malgré la facilité que les Kamtchadals ont à épouſer une veuve, celles-ci ne ſont guères recherchées à cauſe de l'*expiation*. Il n'y a qu'un étranger, ou quelqu'un au-deſſus des préjugés de honte & d'infamie, qui veuille rendre ce ſervice aux veuves, cette action étant regardée par les Kamtchadals comme très-déshonorante. Les femmes étoient autrefois obligées de faire beaucoup de dépenſe pour trouver un homme qui voulût les purifier; ſouvent elles étoient forcées de reſter veuves malgré elles, mais depuis que les Coſaques ſont établis au Kamtchatka, elles ſont moins embarraſſées, & trouvent des hommes pour les abſoudre de leurs fautes.

Le divorce eſt reçu au Kamtchatka, & il ſe fait ſans bruit: le mari fait lit à part, & quelques jours après

épouſe une autre femme. La femme répudiée prend à ſon tour un nouveau mari. [a]

Les Koriaques, qui ſont voiſins des Kamtchadals, & qui ſe diviſent en Koriaques à rennes, & en Koriaques fixes, obſervent à peu de choſe près dans leurs mariages, les mêmes cérémonies que les Kamtchadals. Il faut obſerver néanmoins que parmi ces peuples, le vol eſt non-ſeulement licite, mais même loué & eſtimé, pourvu qu'il ne ſe faſſe pas dans la famille, & qu'on ſoit aſſez adroit pour n'être pas découvert; car on punit ſévèrement le voleur qui eſt pris ſur le fait, bien moins pour le vol en lui-

(a) *Voyage en Sibérie, tome ſecond, contenant la deſcription du Kamtchatka, &c.* I.re partie, chap. XVI.

même que pour avoir manqué d'adreſſe. Une fille ne peut épouſer un homme qu'il n'ait donné auparavant des preuves de ſa dextérité à voler.

Il existe une différence dans les mœurs entre les deux nations de Koriaques, trop ſingulière pour n'être pas obſervée. Ceux qui nourriſſent des Rennes pouſſent la jalouſie au point de tuer leurs femmes ſur le plus léger ſoupçon. Cette cruauté oblige ces malheureuſes à faire tout ce qui dépend d'elles pour devenir laides ; elles ne ſe lavent jamais le viſage ni les mains ; elles ne peignent point leurs cheveux ; les habillemens qui paroiſſent à l'extérieur ne préſentent que des lambeaux mal-propres & dégoûtans, tandis qu'elles réſervent la propreté pour tout ce qui eſt ſoumis moins immédiatement aux yeux...... Elles craindroient qu'on ne les ſoupçonnât d'avoir quelqu'amant

mant ſi elles affectoient de paroître s'occuper de la plus légère parure.

Les Koriaques fixes au contraire, & particulièrement ceux qu'on nomme *Tchoukti*, regardent comme la plus grande preuve d'amitié que puiſſe leur donner un ami qui vient chez eux, que de coucher avec leurs femmes ou leurs filles, & pendant ce temps-là, le maître de la maiſon ſort exprès & va trouver la femme de l'ami qu'il a chez lui. Refuſer de coucher avec la femme du maître de la maiſon, c'eſt lui faire un outrage ſi grand, que dans ce cas on riſque d'être tué, pour avoir reçu avec mépris ces témoignages de leur amitié. (*a*)

Un Groënlandois qui veut ſe marier, ne s'inquiète que de ſavoir ſi la

(*a*) *Idem*, chapitre XXI.

fille qu'il recherche eſt entendue au ménage, & ſi elle ſait bien coudre. Celle-ci de ſon côté, demande ſi ſon amant eſt adroit à la chaſſe & à la pêche, & s'il y eſt heureux & aſſidu. Deux ou trois vieilles femmes ſont les entremetteuſes du mariage : lorſqu'on le propoſe à la fille, celle-ci dénoue ſes cheveux, les éparpille ſur ſon viſage & ſe met à pleurer : les vieilles ſans faire ſemblant de s'appercevoir de ſon affliction, la prennent ſous les bras & l'entraînent avec elles. Quand elle eſt arrivée dans la maiſon paternelle de ſon amoureux, elle continue ſes pleurs aſſez long-temps ; le jeune homme la prie de venir ſe coucher à ſes côtés ; ſes pleurs augmentent, il redouble ſes inſtances, & la conſommation du mariage termine bientôt la cérémonie. Quelquefois on ne peut faire reſter la jeune femme avec ſon mari ; elle s'échappe pluſieurs fois

pour retourner chez ſes parens: le mari pour tout terminer, fait faire un ſac dans lequel les vieilles lui amènent ſa femme bien enfermée ; elle eſt alors obligée de reſter dans ſon nouveau ménage. [*a*]

LES mariages des *Iſlandois* ſe font avec moins de cérémonie. Les parens des deux côtés, conduiſent le marié & la mariée à l'Egliſe, où le Prêtre les unit. Ils ſe rangent enſuite dans le fond de l'Egliſe contre le mur. Les jeunes mariés avec le Prêtre ſont au milieu, & les parens des deux côtés. La mariée ſe fait donner un bocal plein d'eau-de-vie qu'elle porte à ſa voiſine : le marié en fait autant de ſon côté, & l'on continue de même tant qu'on peut ſe ſoutenir ſur ſes jambes. Cette liqueur eſt

(*a*) *Hiſtoire naturelle de l'Iſlande, du Groënland*, &c. tome II.

l'ame de toutes les assemblées du pays ; & pourroit-on s'en passer dans une cérémonie aussi solemnelle que celle du mariage ? (*a*)

DANS la petite *Buckarie*, pays d'Asie dont les *Tartares Kalmouks* sont Seigneurs, les hommes, comme dans beaucoup d'autres pays, achètent leurs femmes à prix d'argent, & le degré de beauté en fait la valeur. Plus un père de famille a de belles filles, plus il est riche. Les réjouissances de la noce durent trois jours, pendant lesquels le marié se couche chaque soir auprès de sa nouvelle épouse ; mais on ne lui permet pas d'ôter ses habits, il ne peut y rester qu'un instant, & plusieurs femmes qui l'observent s'opposent à ce qu'il soit le mari de sa femme,

(*a*) *Idem*, tome I.

Ce n'eſt qu'à la troiſième nuit qu'il peut entrer dans tous les droits d'un mari. [a]

*A des cœurs bien touchés tarder la jouiſſance,*
*C'eſt infailliblement leur croître le deſir.* [a]

LES *Macaſſars*, habitans de l'Iſle de Célèbe, ont un uſage oppoſé aux Buckariens : après la cérémonie, on enferme les nouveaux mariés dans une chambre obſcure, où il n'y a point d'autre lumière que celle d'une petite lampe. On les laiſſe ſeuls en cet endroit trois jours & trois nuits, ſans qu'il leur ſoit permis d'en ſortir, ni à perſonne d'y entrer. Cette retraite eſt ſi rigoureuſe, qu'on a pourvu à tout ce qui auroit pu

(a) *Mélanges intéreſſans & curieux*, ou *abrégé d'Hiſtoire Naturelle, Morale, Civile & Politique de l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique & des Terres Polaires*, tom. III.

(b) *Poéſies de* Malherbe,

exiger qu'ils en sortissent. Le quatrième jour, un valet entre dans la chambre des mariés, tenant d'une main un grand vase rempli d'eau, & de l'autre une barre de fer sur laquelle sont gravés quelques caractères mystérieux. On oblige les deux époux de se lever & de mettre les pieds nuds sur la barre de fer ; on leur jette ensuite sur le corps toute l'eau du vase. On suppose apparemment qu'ils ont besoin d'être rafraîchis. [a]

Les *Buckariennes* ne sont pas aussi à plaindre que les femmes des Kalmouks leurs maîtres, dont j'ai parlé. Ceux-ci ont la liberté de prendre autant de femmes qu'il leur plaît, sans y comprendre leurs concubines, qu'ils choisissent parmi leurs esclaves. Le choix

(a) *Mélanges intéressans*, &c, tom IX.

de leurs femmes n'eſt reſtreint, ni par la parenté, ni par aucune loi. Un Kalmouk épouſe ſa plus proche parente, à l'exception de ſa mère. Le mariage d'un père avec ſa fille n'eſt même pas ſans exemple chez ce peuple affreux. Ils ceſſent de coucher avec leurs femmes dès qu'elles ont atteint l'âge de quarante ans : ils les regardent alors comme autant de ſervantes, à qui ils accordent la ſubſiſtance pour prendre ſoin de leurs maiſons & des jeunes femmes qui leur ſuccèdent. (*a*)

Les Guèbres, gouvernés par une des plus anciennes religions du monde, ont une loi qui ne leur permet qu'une ſeule femme ; ils ne peuvent la répudier & en prendre une autre que dans le cas où elle eſt ſtérile pendant les

(*a*) *Idem*, tom. III.

neuf premières années du mariage. Les loix qui gouvernent ce malheureux reste des anciens Persans, & qu'ils ont reçues de Zoroastre, seroient très-sages, si elles défendoient à ce peuple les mariages incestueux des fils avec leurs mères, des frères avec les sœurs, & des pères avec leurs filles. (a)

UNE secte qu'on nomme *Sabéisme*, & qui se trouve aussi en Perse, présente dans le mariage des cérémonies assez singulières. Les Sectateurs du Sabéisme, sont nommés *Chrétiens de St. Jean*, parce qu'ils reconnoissent St. Jean-Baptiste pour leur premier Apôtre. Leur Clergé est composé de Prêtres & d'Evêques, dont les dignités sont héréditaires ; aussi les Ecclésiastiques sont-ils tous mariés afin de per-

(a) *Idem*, tom. VII.

pétuer leur miniſtère ; mais s'ils épouſoient une fille qui ne fût pas vierge, leurs enfans ne pourroient leur ſuccéder dans leurs fonctions ſacrées.

VOICI les cérémonies qu'obſerve ce peuple dans la célébration du mariage. Les parens de l'époux, accompagnés d'un Prêtre, vont trouver la future, lui demandent ſi elle eſt vierge ; & elle eſt obligé de jurer cette vérité. La femme du Prêtre s'aſſure par elle-même, ſi la prétendue n'a point fait un faux ſerment & rend ſon témoignage. Tout étant favorable, on mène la fille, avec ſon futur, au bord d'une rivière, & on les baptiſe l'un & l'autre. Après quelques cérémonies, le Prêtre les fait aſſeoir, leur approche la tête l'une contre l'autre en récitant de longues prières. Il cherche enſuite dans un livre de divination, le moment heureux pour la conſommation du maria-

ge ; il l'indique aux époux, & les envoie mettre à profit ſa prédiction. En Europe, tout ſeroit fini ; mais chez les *Sabis*, les mariés vont trouver l'Evêque, devant lequel le mari jure d'avoir trouvé ſa femme pucelle. Le Prélat les baptiſe encore, & met le ſceau à leur mariage, en leur paſſant des anneaux aux doigts. Si le mari ne convient pas de la virginité de ſa femme devant l'Evêque, ſon mariage n'eſt point ratifié par celui-ci. (*a*)

LES Perſans qui ſuivent la loi Mahométane, ont beaucoup moins beſoin de cérémonies que les chrétiens de St.

---

(*a*) Les Sabéens ne ſont pas les ſeuls qui exigent pour la validité du mariage, l'intégrité de la prétendue ; nous verrons au volume ſuivant, les précautions que prennent certains peuples pour s'aſſurer de cet état, & combien peu il faut compter ſur les ſignes incertains qu'on donne comme une preuve de la virginité.

Jean ; ils regardent le célibat comme un état contraire à la Nature & oppoſé aux vues du Créateur. D'après cette façon de penſer, dès qu'un Perſan a atteint l'âge de puberté, & qu'il témoigne quelque penchant pour les femmes, on le marie, ou on lui donne une concubine. Les Perſans contractent trois ſortes d'unions avec les femmes. Ils prennent les unes à bail à un prix convenu, & le contrat ſe paſſe en préſence du Juge, qui rend cet acte obligatoire aux deux parties. Ils en achètent d'autres pour en faire des concubines & en épouſent quelques-unes. Cette nombreuſe quantité de femmes devroit ruiner les Perſans dont la fortune eſt bornée ; mais ils n'ont pas l'art dangereux de faire monter une jolie femme à un prix exorbitant. A *Iſpahan*, Capitale de l'Empire, une belle femme ſe loue quatre

à cinq cens livres par an, & n'a pas la liberté de quitter ſon mari paſſager avant le terme. Les femmes proſtituées y ſont en grand nombre ; on en comptoit en 1666 juſqu'à quatorze mille dans la Capitale ſeulement, deſquelles le nom étoit enrégiſtré par celui qui eſt chargé de recevoir leur tribut ; ſans compter, dit un Voyageur, un pareil nombre, ou peut-être encore un plus grand, qui n'eſt pas regiſtré, & dont le tribut ſe perçoit en ſecret au profit du receveur.

Un uſage commun parmi ces filles, (& celui-ci eſt fort ſage,) c'eſt que le nom qu'elles prennent eſt le tarif de leurs faveurs. L'une s'appelle la dix tomans, [le *toman* vaut près de cinquante livres de notre monnoie] un autre la cinq, la deux tomans, &c. Que d'hommes en Europe auroient à rougir, ſi les courtiſannes dont ils

ont eu les faveurs annonçoient le prix qu'elles en ont retiré !

Le mariage des *Siamois* diffère de celui des autres Nations par une circonstance particulière ; la consommation du mariage précède la cérémonie. On y défend l'union conjugale au premier degré de parenté ; mais il est permis d'épouser sa cousine-germaine & les deux sœurs, pourvu que ce soit dans le même-temps. Il y a apparence que les Rois ne sont pas assujettis à cette loi ; Chaon-Naraie avoit épousé sa sœur, dont il avoit eu une fille unique qu'il épousa ensuite secrètement.

Aux Isles *Philippines*, ce n'est qu'en payant que l'on parvient à être entièrement maître de sa femme. Celle-ci ne porte point de dot, sa famille exige au contraire une somme d'argent avant

de la livrer à un homme. Les frais de la noce ſont exceſſifs ; le mari eſt obligé de payer ſon entrée dans la maiſon de ſa prétendue, & ce droit ſe nomme *paſſava* ; enſuite la liberté de parler à ſa femme ; puis celle de boire & de manger avec elle ; & enfin une ſomme proportionnée à la condition des parens, pour obtenir le droit de la cérémonie la plus eſſentielle.

La beauté qui brille dans la *Mingrelie*, la *Géorgie*, la *Circaſſie*, ſembleroit annoncer que l'Amour a établi le ſiège de ſon Empire dans ces contrées. En effet, tous les voyageurs s'accordent à dire que le ſang des peuples qui habitent ces pays, eſt très-beau ; que les hommes y ſont très-grands & bien faits, les femmes charmantes & la taille la plus admirable. Le ſang de Géorgie eſt, ſelon Chardin,

non-ſeulement le plus beau de l'Orient, mais de l'Univers. Ces femmes ont un regard tendre, qui ſemble careſſer tous ceux qui les regardent. La Nature a répandu ſur la plupart des graces ſi attrayantes, des agrémens ſi ſéduiſans, que je tiens pour impoſſible, dit notre Voyageur, qu'on puiſſe les voir ſans les aimer. Un Peintre, avec l'imagination la plus vive, ne pourroit donner à ſes figures un viſage plus charmant, une taille plus dégagée & plus parfaite que celle des Géorgiennes.

Il eſt triſte, ſans doute, de ne trouver, parmi des peuples ſi favoriſés de la Nature, qu'un tiſſus d'horreurs qui font un affreux contraſte avec la beauté. Les Mingreliennes ſont gracieuſes, affables, amies des cérémonies, & fort complimenteuſes; mais d'ailleurs les plus méchantes femmes de la terre; ſuperbes, perfides, fourbes, cruelles &

impudiques. Il n'eſt point de méchancetés dont elles n'uſent, point de reſſorts qu'elles ne faſſent jouer pour ſe faire des amans, pour les conſerver, & pour les perdre, lorſqu'elles ont lieu de s'en plaindre. Les hommes n'ont pas de meilleures qualités que les femmes, & font leur étude de voler. L'impoſture, le meurtre, l'adultère, l'inceſte, la bigamie, tous les crimes les plus honteux ſont communs en Mingrelie & ſemblent être des vertus. Parmi ce peuple, l'union conjugale n'eſt qu'un contrat de vente, par lequel les parens de la future conviennent de la livrer, après l'exécution des conditions ſtipulées. Les deux mariés paroiſſent pour la cérémonie devant un Prêtre, avec un parent ou un ami qui ſert de parrain. Pendant que le Prêtre récite quelques prières, le parrain met une eſpèce de voile ſur la tête des deux

conjoints, & coud ensuite leurs habits l'un à l'autre; puis il met sur leurs têtes des couronnes de fleurs, changeant alternativement ces couronnes, & les faisant passer trois ou quatre fois de la tête du mari sur celle de la femme, selon que le Prêtre récite certaines oraisons. Il prend ensuite un morceau de pain qu'il rompt en sept parties, & leur en met dans la bouche à chacun une, & recommence jusqu'à la septième qu'il mange lui-même. Il leur donne aussi à boire à chacun trois fois dans la même coupe, & boit ce qu'ils ont laissé. Alors il ne reste plus, pour parfaire l'union, que la cérémonie qui n'exige pas de témoins, & qui n'est jamais oubliée.

On peut dire que dans ces pays, comme dans beaucoup d'autres, le mariage est une affaire de calcul: c'est toujours l'intérêt qui y fait les ma-

riages; parce que ces Peuples naturellement pauvres, ne voient dans l'union conjugale, qu'un moyen d'acquérir une ſorte d'aiſance, en vendant les enfans qui en naiſſent. [a]

On encourage l'union conjugale d'une manière particulière dans les pays ſoumis à l'Empereur de *Maroc.* Les jeunes gens, même les fils de l'Empereur, vont continuellement tête nue, juſqu'à ce qu'ils ſoient mariés, & alors ils ne ſe découvrent jamais. Les mariages ſe traitent par de vieilles femmes, dont l'âge, exempt de tout ſoupçon, leur permet de parler librement aux hommes, & ceux-ci ne voient leur femme qu'après la conſommation. Cet inconvénient, d'épouſer une femme ſans la voir, eſt compenſé par la li-

[a] *Mélanges intéreſſans*, &c. tom. VI.

berté que l'on a de la répudier ſi on le juge à propos. Lorſqu'un homme commence à ſentir de l'indifférence pour ſa femme, il en prend une nouvelle, à laquelle il en fait en ſuite ſuccéder d'autres, autant que ſes facultés le lui permettent ; mais d'ordinaire, la première demeure toujours la maîtreſſe de la maiſon, & c'eſt elle qui règle tout ce qui regarde le ménage.

LES mariages qui ont le plus de durée, ſont ceux dont le Roi ſe mêle. Il unit les parties d'un nœud indiſſoluble, que lui-même ſeul, ou la mort peut rompre. Point de divorce ni de répudiation permis dans ces unions, qui cependant ſe font de la manière la plus expéditive. Une fois l'année, ou même plus ſouvent, le Roi fait aſſembler tous les jeunes gens, ſoit Nègres, ſoit Mulâtres, qui ſont attachés au ſervice de ſa maiſon. Il en choiſit

quatre ou cinq cens de ceux qui lui paroiſſent les plus vigoureux, & fait venir en même temps un pareil nombre de jeunes filles de l'âge de dix ans juſqu'à quinze. Les uns & les autres ſont rangés ſur deux files dans leſquelles le Roi ſe promène, en diſant ſucceſſivement aux jeunes gens, *prends telle fille, je te la donne pour femme.* Au reſte, cet ordre ne doit laiſſer ni difficultés ni ſcrupules, & on eſt obligé de s'y conformer ſous peine de mort.

Les Arabes, que l'on nomme *Errans* ou *Bédouins*, ont l'uſage ſingulier d'expoſer en public le lendemain d'un mariage, la chemiſe des mariées pour marque de la virginité de la fille, dont chaque père a répondu à l'époux & à toute ſa famille. Le jour de la noce, on regarde comme une magnificence le nombre d'habits que mettent ſuc-

cessivement le marié & la mariée, en sorte que cette journée est employé à changer d'habits, jusqu'à ce que les époux aient mis tous ceux qu'ils possédent.

Les coutumes usitées chez les *Indiens*, varient dans chaque canton, & même dans chaque Ville; mais un usage assez général, c'est que les enfans, de l'un & de l'autre sexe, vont nuds jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans. On les fiance alors, ils se marient à neuf ou dix ans, & on les laisse suivre l'instinct de la Nature. L'on y voit souvent des jeunes mères de dix à douze ans. (*a*)

En parlant de la puberté, nous dirons quelle influence le climat doit avoir sur la fécondité, & pourquoi les peuples qui habitent les régions les plus

---

(*a*) *Mélanges intéressans*, tom. VIII.

exposées à la chaleur, doivent marier leurs enfans à un âge qui seroit trop prématuré dans d'autres climats.

PAR-TOUT où la chaleur est considérable, & où par conséquent, l'impulsion qui porte un sexe vers l'autre, se fait sentir avec plus de force, les hommes ayant la plus grande idée de la jouissance, font régner la volupté sur-tout ce qui les environne, & jusques sur leurs Divinités auxquelles ils offrent les plaisirs du mariage.

LES Peuples qui habitent les Royaumes de *Juda* & d'*Ardra* en Afrique, adorent les Serpens qui n'ont aucun venin. A demi-lieue de *Sabi*, capitale de *Juda*, le *Grand Serpent* a un temple magnifique. On lui fait partager les douceurs du mariage, car ses Prêtres lui cherchent les plus jeunes & les plus jolies filles du pays; ils vont

de ſa part les demander en mariage à leurs parens, qui ſe trouvent très-honorés de cette alliance; on fait deſcendre la fiancée dans un caveau, où elle reſte deux ou trois heures, & lorſqu'elle en ſort, on la proclame *épouſe ſacrée du grand Serpent.* M. de Saint-foix dit que les fruits qui naiſſent de ces mariages, tiennent uniquement de leurs mères, & ont tous la figure humaine. [*a*] On ſe doute bien que ceux qui concluent ces mariages ont intérêt de choiſir les plus jolies filles.

Les Prêtres de l'Idole adorée à *Ternate*, cherchent tous les ans une épouſe à leur Dieu, & font la même cérémonie que ceux du grand Serpent. (*b*)

(*a*) *Eſſais Hiſtoriques*, tom. V.

(*b*) *Eſſais Hiſtoriques & Philoſophiques ſur les principaux ridicules des différentes Nations.* Amſt. 1766.

CES prétendues alliances de filles avec des ſerpens, ne donnent pas une grande idée du jugement des peuples qui y croient, & néanmoins on eſt tellement perſuadé de la poſſibilité du fait parmi les Idolâtres dont on vient de parler, que même des Européens ont cru ou ont voulu faire croire, que rien n'étoit plus commun dans certains pays que la fureur des ſerpens pour les jeunes filles. On lit dans une hiſtoire du Paraguai, qu'on voit dans ce pays d'énormes ſerpens qui s'occupent à chercher des filles pour les violer, & que les Miſſionnaires ont aſſez de zèle pour s'expoſer à un péril évident, afin de ſauver la virginité des Indiennes attaquée par des ſerpens. (*a*)

AVANT

(*a*) *Hiſtoire du Paraguai*, *&c.* en VI vol. in-12. On doit ſavoir gré à l'Auteur de cet ouvrage des motifs qui le lui ont dicté, mais ne peut-on pas lui

AVANT que le christianisme eut dissipé chez nos ancêtres les tenèbres de l'idolâtrie, on voyoit dans les *Gaules* un sacrifice amoureux avoué par la religion des *Gaulois*. Le Mont *St. Michel* s'appelloit le Mont *Belen*, parce qu'il étoit consacré à Belenus, un des quatre Dieux qu'adoroient les Gaulois. Il y avoit sur ce Mont un Collége de neuf *Druidesses*; la plus ancienne rendoit des oracles : elles vendoient aussi aux marins des fléches qui avoient la prétendue vertu de calmer les orages, en les faisant lancer dans la mer par un jeune homme de vingt-

---

reprocher d'y avoir inséré des faits incroyables? Dans un nouveau *Dictionnaire Historique*, on dit en parlant du P. C*** & de l'ouvrage dont il s'agit : *c'est le même ton, la même sagacité, la même exactitude*..... *On* souhaiteroit *seulement un peu plus de précision dans le style*...... Que de souhaits les Physiciens & les Naturalistes auroient à former avant celui-là?

un ans, qui n'avoit point perdu ſa virginité. Quand le vaiſſeau étoit arrivé à bon port, on députoit ce jeune homme pour porter à ces Prêtreſſes des préſens plus ou moins conſidérables; une d'entr'elles alloit ſe baigner avec lui dans la mer, & recevoit enſuite les prémices de ſon adoleſcence, en l'initiant aux plaiſirs qu'il avoit juſqu'alors ignorés; le lendemain, en s'en retournant, il s'attachoit ſur les épaules, autant de coquilles qu'il s'étoit initié de fois pendant la nuit.

LES *Giagues* croient qu'il y a des Dieux bienfaiſans, & des Dieux malfaiſans, que les uns ſont réjouis par les plaiſirs des hommes, au lieu que les autres ſe plaiſent à les voir ſe haïr, ſe perſécuter, ſe déchirer & s'égorger. Les Giagues ſont ordinairement gouvernés par une Reine : lorſqu'elle eſt

obligée de faire la guerre, & qu'elle eſt prête à livrer une bataille, pour mettre les Dieux mal-faiſans dans ſon parti, elle fait jurer à ſes ſoldats qu'ils ſeront ſans pitié, qu'ils n'auront égard ni à l'âge, ni au ſexe, & qu'ils répandront le plus de ſang qu'ils pourront. A peine la cérémonie de ce ſerment eſt-elle achevée, qu'on entend une muſique tendre & voluptueuſe; elle annonce le ſpectacle qu'on va préſenter pour réjouir les Dieux bienfaiſans & ſe les rendre favorables. Cent jeunes filles choiſies parmi les plus belles du Royaume, & cent jeunes guerriers s'avancent en chantant & en danſant; l'impatience de leurs deſirs eſt peinte dans leurs yeux; la Reine frappe des mains; c'eſt le ſignal ..... ils ſe livrent à leurs transports à la vue de toute l'armée.

CHEZ les *Si-fans*, quand le chef

d'un canton eſt à l'agonie, on étend des fleurs & des herbes odoriférantes tout le long de ſa cabane : douze jeunes garçons & douze jeunes filles qu'on a choiſis, entrent, & chacun de ces douze couples, à un certain ſignal, travaille avec ardeur à la production d'un enfant, afin que l'ame du mourant, en quittant ſon corps, en trouve auſſitôt un autre, & ne ſoit pas long-temps errante. (*a*)

TOUS les Peuples qui croient que les ames des morts ſont errantes, ont une attention ſingulière pour leur procurer une nouvelle demeure. Les Sauvages *Chirigans* enterrent leurs enfans le long des grands chemins, afin que leurs ames puiſſent entrer plus facilement dans le corps des femmes groſſes qui paſſent. (*b*)

(*a*) *Eſſais Hiſtoriques ſur Paris*, tom. V.

(*b*) *Journ. Encyclop.* Juin 1762.

PARMI les nations Sauvages qui habitent la Louisiane, on distingue les *Allibamons*, les *Taskikis*, les *Outachepas*, les *Tonikas*, les *Talapoukes*; & quelques autres, par le zèle qu'ils ont à faciliter de petits mariages impromptus aux Européens qui arrivent chez eux. La politesse de ces Sauvages est d'offrir des filles à tous les *Blancs* qui passent par leurs villages, & dès qu'il y paroît un Européen, les chefs parcourent les rues en haranguant ainsi la nation : *Jeunes gens & guerriers, ne soyez point fols ; aimez le Maître de la vie ; chassez pour faire vivre les François, qui nous apportent nos besoins ; & vous jeunes filles, ne soyez point dures, ni ingrates de votre corps, vis-à-vis des guerriers blancs pour avoir de leur sang : c'est par cette alliance, que nous aurons de l'esprit comme eux, & que nous serons redoutés de nos en-*

*nemis.* (*a*) Il ne faut pas croire que ce ſoient des proſtituées que ces peuples offrent ſi généreuſement aux François ; ceux-ci peuvent choiſir parmi toutes les filles, qui, pour la plupart, ſont très-belles, & ſur-tout très-affables. A l'égard des femmes, elles diſent que par le mariage, elles ont vendu leur liberté, & qu'ainſi elles ne doivent point avoir d'autres hommes que leur mari, qui d'ailleurs eſt très-jaloux.

L'UNION conjugale chez ces Sauvages, tient de la ſimple nature, & n'a d'autre forme que le cònſentement mutuel des deux parties. Comme ils n'ont point de contrat civil, lorſqu'ils ne ſont pas contens l'un de l'autre, ils ſe ſéparent ſans cérémonies, & diſent que le mariage n'eſt autre choſe

(*a*) Voyez les *Nouveaux Voyages aux Indes Occidentales*, &c. par M. Boſſu, Capitaine dans les Troupes de la Marine, deuxième partie, 1768.

que le lien des cœurs ; qu'ils ne ſe mettent enſemble que pour s'aimer & ſe ſoulager mutuellement dans leurs beſoins.

Un Sauvage peut avoir deux femmes, s'il eſt bon chaſſeur ; il y en a quelquefois qui épouſent les deux ſœurs : ils en donnent pour raiſon, qu'elles s'accorderont mieux entr'elles que des étrangères. Les femmes ſauvages ſont en général fort laborieuſes ; on les prévient dès l'enfance, que ſi elles ſont pareſſeuſes, ou mal-adroites, elles n'auront jamais qu'un *malotru* pour mari. L'avarice, l'ambition, & pluſieurs autres paſſions ſi connues des Européens, n'étouffent point dans les pères le ſentiment de la Nature, & ne les portent pas à violenter leurs enfans, encore moins à contraindre leur inclination. Par un accord admirable, & aſſurément digne d'être imité, on ne

marie que ceux qui s'aiment. (*a*)

Un Sauvage qui manque de bravoure dans une action où il s'agit de l'honneur & de la défense de la patrie n'est point puni ; mais il est regardé comme l'opprobre du genre humain. Il est méprisé des femmes mêmes, & les filles les plus laides n'en veulent point pour mari. S'il arrivoit que quelqu'une voulut épouser un de ces hommes flétris, les parens s'y opposeroient dans la crainte d'avoir dans leur famille des hommes sans cœur, & inutiles à la patrie. Ces hommes sont obligés de laisser croître leurs cheveux, & de porter comme les femmes un *alkoman*, espèce de petite jupe dont elles se servent pour cacher leur nudité. M. Bossu, en a vu un pendant la dernière guerre qui, honteux d'être en cet équipage,

(*a*) *Idem*, première partie.

partit ſeul pour aller en guerre contre les *Tchicakas*, nos ennemis & les leurs. Il s'approcha d'eux en rampant comme un ſerpent, reſta caché dans de grandes herbes pendant trois ou quatre jours, ſans boire ni manger. Comme les Anglois portoient aux Tchicakas des marchandiſes en caravane, le Sauvage *Illinois* en tua un, lui coupa la tête; après quoi il prit ſon cheval, monta deſſus & ſe ſauva. Il employa trois mois à cette belle expédition. A ſon retour, ſa nation le réhabilita, & on lui donna une femme pour avoir des guerriers. (*a*)

AINSI chez ce peuple, on eſt déshonoré ſi l'on reſte célibataire, & on ne trouve pas de compagne ſi l'on n'aime le travail. Rien de plus ſage que les trois obſervations d'après leſquelles les

[*a*] *Idem*, première partie.

Sauvages jugent qu'un homme est fou, imbécille : *s'il néglige d'aller à la chasse ; s'il refuse d'aller à la guerre lorsqu'elle est déclarée ; s'il ne se marie pas après avoir atteint l'âge convenable.* (a)

On a vu plus haut les précautions que prennent les *Sabis* ou chrétiens de *St. Jean*, afin de s'assurer de l'intégrité des filles qu'ils épousent ; croiroit-on qu'il existe des peuples, chez lesquels cet état est un obstacle au mariage !

Le comble de la barbarie, est sans doute, de voir chez les *Canarins de Goa*, les filles qui vont être mariées, conduites à la statue de leur Dieu, & là les plus proches parens de la fiancée, réunir leurs efforts, par un motif de Religion, jusqu'à ce qu'ils aient des marques évidentes, que l'Idole de fer

(a) *Recherches Philosophiques sur les Américains*, &c. par M. de P.... II.e part. Sect. I.e

à laquelle ils offrent les prémices de la fille, les a accepté.

Au Royaume d'*Arracan* & aux Isles *Philippines*, un homme se croiroit déshonoré s'il épousoit une fille qui n'eut pas été déflorée par un autre; & ce n'est qu'à prix d'argent qu'on peut engager quelqu'un à prévenir l'époux. Dans la province de *Thibet* les mères cherchent des étrangers, & les prient instamment de mettre leurs filles en état de trouver des maris.

A Madagascar, & dans quelques autres pays, les filles les plus libertines & les plus débauchées sont celles qui sont les plutôt mariées. (*a*)

Le Roi de *Calicut* livre sa fiancée à son grand aumônier avant de l'ad-

(*a*) Voyez l'*Histoire Naturelle*, par M. de Buffon, tom. IV.

mettre dans la couche nuptiale ; il faut que cet aumônier le débarrasse d'une peine, qu'ordinairement tous les maris envient & se flattent de trouver. [a]

Après des coutumes aussi bizarres, on ne sera pas surpris de la manière originale dont les *Hottentots* célèbrent leurs mariages. La principale cérémonie qui s'observe dans cette circonstance, est que le Prêtre pisse abondamment sur les nouveaux mariés ; ils s'accroupissent devant lui, & reçoivent cette aspersion avec une joie extrême. Au reste, elle a lieu dans toutes les cérémonies ; & quand on veut faire politesse à quelqu'un, on pisse sur lui : plus l'aspersion est abondante, & plus on s'en tient honoré. Cette cou-

(a) *Essais historiques sur Paris*, tom. V.

tume ridicule étoit autrefois accompagnée dans le mariage des veuves, d'une autre, qui, si elle étoit usitée en Europe, empêcheroit la moitié des mariages qui s'y font. Une veuve Hottentote, chaque fois qu'elle se remarioit, étoit obligée de se couper un doigt. [a]

QUELQUES Auteurs prétendent même que cette opération bizarre & cruelle avoit lieu à la mort du mari, & qu'un Hottentot se coupoit également un doigt lorsque sa femme cessoit de vivre. Quoiqu'il en soit, il est certain que parmi ce peuple, on trouvoit beaucoup d'individus ainsi mutilés; (b) qu'il y en avoit à qui il ne restoit plus que

(a) Voyez *Essais historiques & philosophiques sur les principaux ridicules*, &c. *Essais historiques sur Paris*, tom. V.

(b) *Voyage de Siam*, tom. II.

cinq ou ſix doigts aux deux mains. Les Hollandois ont enfin réuſſi à diſſuader les Hottentots de ſe faire à eux-mêmes un mal ſi cruel, d'où il ne résulte aucun bien ni pour les morts ni pour les vivans, & ces Africains ont renoncé à l'amputation de leurs doigts, ainſi qu'à celle d'un teſticule; autre coutume cruelle dont on parlera au chapitre de la Puberté. [a]

CHEZ les *Chinois*, les ſecondes noces ſont regardées, ſur-tout parmi les Seigneurs, comme une lâcheté de la part des femmes; mais les gens du commun enviſagent autrement un ſecond mariage. D'ailleurs, l'union conjugale jouit de beaucoup de conſidérations à la Chine, puiſque les Chinois la regardent comme l'affaire la plus im-

(a) *Recherches ſur les Américains*, VI.e partie.

portance de la vie. Un père verroit son honneur exposé à quelque tache, s'il ne s'occupoit du soin de marier ses enfans ; de même qu'un fils manque au premier de ses devoirs, s'il ne laisse pas de postérité pour la propagation de sa famille. (*a*)

Les mariages se traitent par de vieilles femmes, & les jeunes gens qui doivent le contracter ne se sont jamais vu. Lorsque le jour fixé pour la noce est arrivé, on renferme la future dans une chaise magnifiquement décorée, suivie de ceux qui portent sa dot & son trousseau. Grand nombre de domestiques l'accompagne le flambeau à la main, même en plein

---

[*a*] Les Chinois desirent avec tant de passion de laisser une postérité, que si la Nature leur refuse des enfans, ils feignent que leur femme est grosse, & vont demander secrétement à l'hôpital un enfant qu'ils élèvent comme leur fils.

midi ; différens joueurs d'instrumens, de fifres, de hautbois, de tambours ouvrent la marche, les parens & les amis de la mariée la terminent. Un domestique de confiance est dépositaire de la clef de la chaise, & ne la remet qu'au mari, qui attend à la porte de la maison l'épouse qui lui est destinée. Dès qu'elle est arrivée, on lui donne la clef de la chaise, il l'ouvre avec empressement, & c'est alors qu'il juge de son heureux ou malheureux partage. Il arrive quelquefois qu'un mari, peu satisfait de l'épouse, renferme aussitôt la chaise, & la renvoie à ses parens, aimant mieux perdre ce qu'il a donné pour avoir sa femme, que de tenir le marché.

On ne peut donner une idée plus complette de la passion des Chinois pour faciliter les mariages, sans même consulter les personnes intéres-

ſées, qu'en diſant, que quelquefois, deux pères qui ont leurs femmes enceintes, font des conventions de mariage pour leurs enfans, ſi la différence des ſexes ſeconde leurs vues. Dans la province de *Chen-ſi*, on marie deux perſonnes mortes que l'on avoit deſſein d'unir. Comme l'uſage eſt de garder les cercueils deux ou trois ans, on s'envoie d'abord des préſens mutuels, accompagnés de toutes ſortes d'inſtrumens, & avec les mêmes formalités que ſi les époux étoient vivans. On place enſuite les deux cercueils l'un près de l'autre; on fait un feſtin nuptial, & on finit par renfermer les deux époux dans le même tombeau. Après cette cérémonie, on ſe traite de parens, comme ſi les enfans avoient vécu dans le mariage. (*a*)

(*a*) *Mélanges intéreſſans*, &c. tom. V.

LES peuples dont on a parlé jusqu'ici, n'offrent pas tout-à-fait le triste spectacle des femmes toujours écrasées sous le poids du despotisme qu'exercent sur leurs compagnes les hommes de plusieurs nations. Rien peut-être de plus affligeant pour le cœur de l'homme sensible, que la force & la brutalité, donnant des fers à la douceur unie à la beauté ! Il existe néanmoins dans certains pays des coutumes bizarres qui démontrent que les hommes, en qui la Nature a déposé la force, en ont étrangement abusé pour y rendre le sort des femmes, je ne dis pas malheureux, mais insupportable.

EN général, (car il y a peu d'exceptions) les Sauvages oppriment leurs femmes. Ceux que M. de Bougainville a vu durant son voyage autour du monde, & qu'il a nommés *Pécherais*, (parce qu'en abordant sa fre-

gate ils crièrent tous ensemble *pé-cherais*) en sont un exemple frappant entre mille. Il est vrai que parmi ce peuple les femmes ne réunissent pas le charme qui ailleurs attache à elles...... Mais seroit-ce à leurs maris de s'en appercevoir? Ils sont petits, vilains, maigres & d'une puanteur insupportable. Ce sont les femmes qui, chez cette nation, voguent dans les pirogues, & qui prennent soin de les entretenir, au point d'aller à la nage, malgré le froid, vuider l'eau qui pourroit y entrer dans les goëmons qui servent de port à ces pirogues, assez loin du rivage. A terre, elles ramassent le bois & les coquillages, sans que les hommes prennent aucune part au travail. Les femmes qui ont des enfans à la mamelle, ne sont pas exemptes de ces corvées. (*a*) Enfin ces hom-

(*a*) *Voyage autour du monde*, &c. en 1766.....

mes groſſiers ont ſu forcer les femmes à les ſervir dans les choſes les plus pénibles, tandis qu'ils paſſent leurs jours dans l'état de tranquillité, qui conviendroit mieux au ſexe le plus foible.

L'HOMME ſauvage, dit M. Thomas, tout à la fois féroce & indolent...... ne connoiſſant preſque que le phyſique de l'amour, & n'ayant aucune de ces idées morales, qui ſeules adouciſſent l'empire de la force....... commande deſpotiquement à des êtres que la foibleſſe lui aſſujettit. Les femmes ſont chez les Indiens ce que les Ilotes étoient chez les Spartiates, un peuple vaincu obligé de travailler pour les

---

1769, par M. de Bougainville, première partie, chap. IX. En parcourant les voyageurs & les hiſtoriens, on pourroit peindre avec aſſez de vérité le caractère de chaque peuple, ſeulement à la conduite que les hommes tiennent avec les femmes.

vainqueurs. Auſſi a-t-on vu ſur les rives de l'Orénoque des mères par pitié tuer leurs filles & les étouffer en naiſſant. Elles regardoient cette pitié barbare comme un devoir. [*a*]

A Tobolsk & dans la plus grande partie de la Ruſſie, ſelon M. l'Abbé Chappe, les femmes ſont tyranniſées par les hommes, qui traitent ces malheureuſes comme leurs eſclaves & en exigent les ſervices les plus vils. Les cérémonies du mariage qui, dans tous les climats, devroient annoncer l'union la plus douce, offrent en Ruſſie le ſpectacle révoltant d'un maître dur & impérieux dans la perſonne du marié. Dès les fiançailles il oblige la jeune fille qu'il a choiſi, de lui pré-

(*a*) *Eſſai ſur le caractère, les mœurs & l'eſprit des femmes*, &c. pag. 2 & 3.

ſenter une poignée de verges en grande cérémonie, & de tirer ſes bottes pour preuve de ſa ſupériorité, & de la ſervitude de ſon épouſe. Abuſant plus que par-tout ailleurs, dit l'Abbé Chappe, du droit du plus fort, ils ont établi les loix les plus injuſtes, loix que la beauté & la douceur de ce ſexe n'ont encore pu ni détruire ni adoucir. (*a*)

S'IL eſt quelques peuples où les femmes ne ſoient pas victimes de la dureté des loix que les hommes ont promulguées pour s'arroger toute l'autorité, arrêtons-y un inſtant nos regards.

DANS l'Iſle *Formoſa*, un homme ne demeure point avec ſa femme; il va la voir de nuit, ſe lève de grand

(*a*) *Voyage en Sibérie* fait par ordre du Roi en 1761, première partie, pag. 162.

matin, & ne retourne point chez elle pendant tout le jour; à moins qu'elle ne l'envoie chercher, ou que le voyant paſſer, elle ne l'appelle. [a]

UNE différence ſingulière entre les tempéramens de l'homme & de la femme, a établi dans l'Iſle de *Ceylan* une coutume qui donne aux femmes un empire ſur les hommes. L'activité de l'amour chez les premières, ne leur permet pas de ſe borner à un ſeul homme: elles ont preſque toutes deux maris, tandis qu'il eſt très-rare qu'un homme ait plus d'une femme. Celle-ci peut même être commune à toute une famille; car après la cérémonie du mariage, qui eſt fort courte parmi les *Chingulais*, la première nuit des noces eſt pour le mari, la ſeconde pour le

---

(a) *Eſſais hiſtoriques ſur Paris*, tom. V.

frère du mari, & ainſi de ſuite juſqu'au ſixième degré incluſivement, ſans que cette proſtitution ſoit toujours capable d'éteindre l'ardeur érotique qui embraſe ces femmes; puiſqu'en général, elles peuvent, & les filles également, avoir commerce avec celui qui leur plaît, pourvu qu'il ne ſoit pas inférieur à leur qualité. (*a*)

CHEZ les peuples du Royaume de *Laſſa*, les femmes ſont également maîtreſſes de fixer le nombre de maris qu'elles veulent épouſer. Le premier enfant qui naît appartient au mari le plus âgé : ceux qui naiſſent enſuite, reconnoiſſent les autres pour pères, ſuivant le degré de leur âge. (*b*)

LES

(*a*) Voyez l'*hiſtoire de l'Iſle de Ceylan*, par le Grand.

(*b*) *Mélanges intéreſſans*, tom. VI.

Les femmes des *Nayres* ou nobles de *Calicut*, ont auſſi le privilége dont je viens de parler. Le P. Tachard aſſure qu'il s'en eſt trouvé qui avoient eu tout à la fois juſqu'à dix maris, qu'elles regardoient comme autant d'eſclaves qu'elles s'étoient ſoumis par leur beauté. [*a*]

Une marque de l'empire des femmes au Royaume de *Congo*, c'eſt que ce ſont elles qui donnent la nobleſſe à leur mari. Dans une des provinces de ce vaſte pays, nommée *Malimba*, un uſage fort ſingulier prouve les égards que l'on y a pour un ſexe qui, preſque par-tout ailleurs, n'eſt pas maître de diſpoſer de ſa main. Quand le Roi de Malimba meurt, & qu'il ne laiſſe qu'une fille, elle eſt maîtreſſe abſolue

(*a*) Voyez les *Lettres édifiantes*, &c. recueil II.

du Royaume, pourvu néanmoins qu'elle ait atteint l'âge nubile. Elle commence par ſe mettre en marche pour faire le tour de ſes états ; dans tous les bourgs & villages où elle paſſe, tous les hommes ſont obligés, à ſon arrivée, de ſe mettre en haie pour la recevoir ; & celui d'entr'eux qui lui plaît le plus, va paſſer la nuit avec elle. Au retour de ſon voyage, elle fait venir celui de tous dont elle a été la plus ſatisfaite, & elle l'épouſe. (*a*)

J'AUROIS pu allonger beaucoup ce Chapitre, par le détail des cérémonies qu'obſervent une multitude de nations en contractant leurs mariages, & j'aurois eu toujours le déſagrément d'expoſer au lecteur des uſages ſouvent

(*a*) Voyez l'*Hiſtoire Naturelle* de M. de Buffon, tom. VI.

barbares, & preſque toujours ridicules. Il eſt peu de pays où l'on retrouve les loix ſages que la Nature dicte aux hommes; & ce qui vaut beaucoup mieux pour la ſociété, les loix de la Nature éclairées par la Religion. Il eſt triſte pour l'humanité, en jetant un coup d'œil ſur la ſurface de la terre, de n'y rencontrer que des obſtacles au bonheur que peut procurer le mariage. Terminons ce Chapitre par le tableau d'un peuple nouvellement connu, qui offre la beauté & la candeur réunies.

C'EST à M. de Bougainville que l'on doit la découverte de l'Iſle de *Taiti*, & l'hiſtoire du peuple aimable qui l'habite. Nés ſous le plus beau ciel, nourris des fruits d'une terre qui eſt féconde ſans culture, régis par des pères de familles plutôt que par des

Rois, les *Taitiens* ne connoiſſent d'autre Dieu que l'amour; tous les jours lui ſont conſacrés; toute l'Iſle eſt ſon temple, toutes les femmes en ſont les idoles, tous les hommes les adorateurs. Et quelles femmes encore! Les rivales des Géorgiennes pour la beauté, & les ſœurs des graces ſans voile. La honte ni la pudeur, n'exercent point leur tyrannie; la plus légère des gazes flotte toujours au gré du vent & des deſirs. L'acte de créer ſon ſemblable eſt un acte de Religion; les préludes en ſont encouragés par les vœux & les chants de tout le peuple aſſemblé, & la fin en eſt célébré par des applaudiſſemens univerſels. Tout étranger eſt admis à participer à ces heureux myſtères; c'eſt même un devoir de l'hoſpitalité que de les y inviter; de ſorte que le bon Taitien jouit ſans ceſſe du ſentiment de ſes propres plaiſirs, ou du

ſpectacle de ceux des autres. (*a*) Ces hommes fortunés tiennent en tout à la Nature; ils reçoivent fidélement de ſes mains leurs alimens & leur boiſſon; qu'ils ſont récompenſés de leur frugalité, de leur tempérance! Le ſang qui circule dans leurs veines eſt le ſang *primitif*; les ſucs qui s'en ſéparent, & particuliérement ceux deſtinés aux plaiſirs & à la réproduction, font éclorre la beauté. On la retrouve chez tous les individus qui peuplent cette Iſle, & c'eſt à juſte titre que les François l'ont nommée la *Nouvelle Cythère*.

DEPUIS la première édition de cet ouvrage, celui de M. de Bougainville parut, & le public y vit avec plaiſir des détails agréables ſur les faits généraux qui concernent les Taitiens, & qui confirment ce

(*a*) Voyez le *Journ. Encyclop.* Déc. 1769.

que j'en ai dit d'après les papiers publics.

QUELLE surprise dût causer à des François le spectacle séduisant qui s'offrit à eux lorsqu'ils abordèrent l'Isle de Taiti ! [a] » La plupart des femmes étoient nues, dit M. de Bougainville ; elles nous firent d'abord de leurs pirogues des agaceries, où malgré leur naïveté, on découvroit quelque embarras ; soit que la Nature ait par-tout embelli le sexe d'une timidité ingénue, soit que, même dans les pays où règne encore la franchise de l'âge d'or, les femmes paroissent ne pas vouloir ce qu'elles desirent le plus. Les hommes, plus simples, ou plus libres s'énoncèrent bientôt clairement..... Ils nous pressoient de choisir une femme, de la

(a) Le 6 Avril 1768.

» ſuivre à terre, & leurs geſtes non
» équivoques démontroient la maniè-
» re dont il falloit faire connoiſſance
» avec elles......... Je le demande,
» continue M. de Bougainville, com-
» ment retenir au travail, au milieu
» d'un ſpectacle pareil, quatre cens
» François, jeunes, marins, & qui
» depuis ſix mois n'avoient point vû
» de femmes? Malgré toutes les pré-
» cautions que nous pûmes prendre, il
» entra à bord une jeune fille qui
» vint ſur le gaillard d'arrière ſe pla-
» cer à une des écoutilles qui ſont au-
» deſſus du cabeſtan........ La jeune
» fille laiſſa tomber négligemment une
» pagne qui la couvroit, & parut aux
» yeux de tous, telle que Venus ſe
» fit voir au berger Phrygien. Elle
» en avoit la forme céleſte..... Mate-
» lots & ſoldats s'empreſſoient pour
» parvenir à l'écoutille, & jamais

» cabeſtan ne fut viré avec une pa-
» reille activité. » [a]

LES Officiers de la frégate réuſſirent cependant à contenir ces hommes excités par la paſſion la plus vive...... Le moins difficile n'avoit pas été de parvenir à ſe contenir ſoi-même, dit M. de Bougainville.

MALGRÉ les défenſes, un cuiſinier du Commandant trouva le moyen d'échapper; à peine a-t-il mis pied à terre avec la belle qu'il avoit choiſie, qu'il ſe voit entouré par une foule d'Indiens qui le déshabillent dans un inſtant, & le mettent tout nud de la tête aux pieds........ Il ſe crut perdu mille fois, ne ſachant où aboutiroit les exclamations de ce peuple qui examine en tumulte toutes les parties de ſon corps. Après l'avoir bien conſidé-

(a) *Voyage autour du Monde*, &c. deuxième partie, pag. 190.

ré, on lui rend ſes habits, on fait approcher la fille, on le preſſe de contenter les deſirs qui l'avoient amené à terre avec elle....... Ce fut en vain. Il fallut que les Inſulaires ramenaſſent à bord le pauvre cuiſinier plus mort que vif, & qui ne ſe remit pas aiſément de la frayeur que les Taitiens lui avoient faite par les recherches ſcrupuleuſes qu'ils firent pour juger s'il étoit conformé comme eux.

DÈS que la confiance fut établie entre les François & les Taitiens, ce qui ne fut pas difficile, on deſcendit chez eux, & là, les Inſulaires ne démentirent en aucune façon l'accueil qu'ils avoient fait à l'équipage.

» CHAQUE jour nos gens ſe pro-
» menoient, dit M. de Bougainvil-
» le; on les invitoit à entrer dans
» les maiſons, on leur y donnoit à
» manger.......... On leur offroit de

» jeunes filles : la caſe ſe rempliſſoit à
» l'inſtant d'une foule curieuſe d'hom-
» mes & de femmes qui faiſoient un
» cercle autour de l'hôte & de la
» jeune victime du devoir hoſpitalier ;
» la terre ſe jonchoit de feuillages &
» de fleurs, & les muſiciens chan-
» toient aux accords de la flûte une
» hymne de jouiſſance..... Ils étoient
» ſurpris de l'embarras qu'on témoi-
» gnoit ; nos mœurs ont proſcrit cette
» publicité. Toutefois je ne garanti-
» rois pas qu'aucun n'ait vaincu ſa ré-
» pugnance, & ne ſe ſoit conformé
» aux uſages du pays. » (*a*)

Ce n'eſt pas l'uſage à Taiti que les hommes accablent le ſexe le plus foible ſous des travaux pénibles. Une douce oiſiveté eſt le partage des Taitiennes, & le ſoin de plaire leur plus

(*a*) *Idem*, pag. 197, 198.

ſérieuſe occupation. Les femmes doivent à leurs maris une ſoumiſſion entière : elles laveroient dans leur ſang une infidélité commiſe ſans l'aveu de leur époux. Son conſentement, il eſt vrai, n'eſt pas difficile à obtenir, puiſque le mari eſt ordinairement le premier à preſſer ſa femme de ſe livrer. Une fille n'éprouve à cet égard aucune gêne ; tout l'invite à ſuivre le penchant de ſon cœur ou la loi de ſes ſens, & les applaudiſſemens publics honorent ſa défaite...... » Il ne ſemble pas que le grand nombre d'amans paſſagers qu'elle peut avoir eu, l'empêche de trouver enſuite un mari..... Pourquoi donc reſiſteroit-elle à l'influence du climat, à la ſéduction de l'exemple ? L'air qu'on y reſpire, les chants, la danſe preſque toujours accompagnée de poſtures laſcives, tout rappelle à

» chaque inſtant les douceurs de l'a-
» mour, tout crie de s'y livrer. » [a]

---

(a) *Idem*, pag. 219, 220. On peut lire dans l'Ouvrage les trois premiers chapitres de la deuxième partie, où M. de Bougainville a écrit avec autant de préciſion que de délicateſſe, ce qui concerne l'Iſle de Taiti, & le bonheur des hommes qui l'habitent...... Bonheur altéré peut-être depuis que les Européens ont abordé cette Iſle. Voyez les pag. 232, 241 & 242 de l'Ouvrage cité.



# CHAPITRE III.

## *De l'Influence du Mariage ſur la Santé.*

*L'abſtinence ou l'excès ne fit jamais d'heureux.* [a]

J'AI parlé des plaiſirs qui accompagnent l'union conjugale conſidérée comme un lien qui unit les cœurs; je dois traiter dans ce Chapitre de l'utilité & des incommodités qui réſultent de l'union des ſexes.

ON a vu à l'article des tempéramens, qu'il eſt des hommes auxquels la jouiſſance eſt un beſoin, & d'autres que leur conſtitution froide ne porte que très-peu vers l'amour : de ces différences naît néceſſairement la meſure

[a] VOLTAIRE.

où chaque individu doit prendre celle de ſes forces, pour ne pas outrer la Nature par des excès qu'elle n'avoue jamais.

Le plaiſir, lorſqu'on en uſe avec modération, eſt ſans contredit une cauſe qui concourt à entretenir la ſanté : une ſurabondance de liqueur prolifique dans un homme vigoureux & à la force de l'âge, trouble les fonctions & affecte même l'eſprit, ſi cet homme s'obſtine à vivre dans le célibat. Ceux qui ont nié que cette ſurabondance pût jamais nuire, n'ont guères porté leur attention ſur un objet auſſi intéreſſant.

Galien regarde la rétention de la ſemence comme capable de produire des accidens très-graves. Ce Médecin célèbre nous a conſervé l'hiſtoire d'un homme & d'une femme que l'excès de cette humeur rendoit malades, & qui

furent guéris en renonçant à la continence qu'ils s'étoient imposée. Les observations que j'ai rapportées à la suite des tempéramens, prouvent qu'il y a peu de praticiens qui n'aient apperçu cette influence de la liqueur séminale sur certaines personnes.

ZACUTUS parle de deux hommes auxquels la suppression des plaisirs de l'amour fut suivie d'accidens funestes. L'un fut attaqué d'une tumeur à l'ombilic, qu'aucun remède ne put diminuer, & que le mariage dissipa : l'autre eut recours à des Médecins qui n'examinèrent pas son état avec assez d'attention ; il eut des vertiges, bientôt après des attaques d'épilepsie, & il mourut dans un violent accès : à l'ouverture du cadavre, on trouva la cause de la maladie dans les vésicules séminales & le canal déférent.

M. Tissot rapporte qu'un Médecin

respectable par son savoir & par son âge, qui avoit suivi long-temps les armées Autrichiennes en Italie, y avoit remarqué que ceux des soldats Allemands qui n'étoient point mariés, & qui vivoient sagement, étoient souvent attaqués d'accès d'épilepsie & de priapisme. [*a*]

LANZONI a laissé deux observations qui prouvent l'efficacité du mariage dans certaines maladies. La première concerne un jeune homme attaqué d'une fiévre quarte, rebelle à toutes les ressources de l'art, & qui fut guéri par la complaisance d'une femme qui s'intéressoit à son sort. La seconde observation a pour sujet, une jeune veuve d'un tempérament ardent, qui attaquée d'épilepsie, trouva sa guérison, dans les bras d'un second mari vigoureux. (*b*)

(*a*) Voyez l'*Onanisme*, art. IV. sect. XI.

(*b*) Voyez les *Anecdotes de Médec.* CCXXVI.

Il faut ſe rappeller ce que j'ai dit ailleurs en parlant du traité de la *Nymphomanie.* On a dû y voir que le remède le plus efficace contre les accidens produit par cette cruelle maladie, c'eſt le mariage ; les obſervations données par l'Auteur le démontrent d'une manière inconteſtable. [*a*]

Les Anatomiſtes viennent à l'appui de ce que l'on avance ; Riolan diſſéqua une fille âgée de trente ans, & par l'inſpection des ovaires, il ne balance en aucune façon pour aſſurer que la mort de cette fille étoit une ſuite funeſte du célibat dans lequel elle avoit vécu. M. le Duc, fit la même obſervation à l'Hôpital de la Salpétrière à Paris, (*b*) & il eſt ſûr

[*a*] Voyez, pag. 75, 120, 149 & 150, de l'édition in-octavo.

(*b*) *Tableau de l'Amour Conjugal*, troiſième partie, chap. II. Voyez auſſi Ambroiſe Paré, *de la Génération*, chap. LII, --- LVII.

qu'il est peu de Praticiens qui ne puissent fournir une observation à ce sujet, sur-tout parmi ceux qui suivent les maladies ordinaires dans les grandes maisons où sont rassemblés des individus des deux sexes, qui vivent célibataires.

CES observations suffisent pour démontrer qu'il y a des circonstances où le mariage est indiqué comme le moyen le plus efficace d'obtenir la guérison de plusieurs maladies. Celles mêmes qui sont attachées à la constitution dominante de chaque individu, disparoissent à la vue de l'Amour. Les hommes du tempérament bilieux sont sujets à plusieurs indispositions s'ils se privent des plaisirs du mariage; ils entretiennent la gaieté chez les hommes sanguins; ils la font naître chez les mélancoliques, & échauffent doucement les pituiteux. Il n'y a personne qui n'ait remarqué

que l'engourdiſſement, la peſanteur, les laſſitudes produites par l'oiſiveté, les ſonges fatigans, l'inſomnie, & d'autres indiſpoſitions, ſont prévenues par l'uſage modéré des plaiſirs, ou ſe calment dès que ceux-ci ſont amenés par la prudence.

Il ſeroit difficile de donner une preuve plus ſenſible de l'influence du mariage ſur la ſanté, qu'en faiſant appercevoir les effets qu'il opère ſur les filles attaquées des *pâles couleurs*. Sans vouloir attribuer toujours cette indiſpoſition à l'amour, puiſque très-ſouvent elle a d'autres cauſes, il eſt certain que les plaiſirs du mariage concourent puiſſamment à rétablir la ſanté des perſonnes attaquées de cette maladie. Voyez cette jeune fille dont le viſage pâle ou jaune annonce le mal qui la tourmente; ſon corps eſt lourd, ſa tête douloureuſe; ſa reſpiration interrompue à chaque

inſtant, lui permet à peine d'articuler quelques mots qu'elle prononce d'une voix foible, chancelante, & entrecoupée ; elle deſire des alimens qui lui ſont contraires, & refuſe ceux qu'exige ſon état ; ſes yeux ternes, ſes regards ſombres & languiſſans, excitent la compaſſion de ceux qui la voient ; elle ſemble ne plus tenir au monde, & tout dans la Nature eſt indifférent à ſes yeux, ſi l'on en excepte l'amant pour lequel ſon cœur conſerve encore quelqu'activité. Que l'hymen adouciſſe ſon ſort, tout change ; c'eſt un rayon du ſoleil diſſipant les nuages qui obſcurciſſent le ciel ; les lis, les roſes s'empreſſent d'éclorre ſur le viſage de la jeune femme, & ils marquent ſa joie.

AUTANT le phyſique de l'Amour, lorſque l'on en uſe avec modération, répand des influences ſalutaires ſur la

ſanté, autant ſon uſage exceſſif nous plonge dans des accidens funeſtes. Forcer le plaiſir, c'eſt empoiſonner une liqueur agréable & bienfaiſante : épuiſer ſes forces par des jouiſſances trop répétées, c'eſt ſe creuſer un précipice dont on ne s'appercevra que lorſque l'on y ſera tombé.

L'IMPORTANCE de la liqueur ſéminale pour entretenir une ſanté vigoureuſe, annonce qu'il eſt toujours néceſſaire qu'une partie de cette liqueur précieuſe ſoit repompée dans la maſſe du ſang après qu'elle a atteint toute ſa perfection : rien ne peut la remplacer en nous, puiſque les Médecins de tous les ſiécles ont cru unanimement, que la perte d'une once de cette humeur affoibliſſoit plus que celle de quarante onces de ſang. Il faut néceſſairement admettre la ſemence, tant qu'elle eſt dans le corps, comme un agent qui

communique de la force à toutes les parties, & leur donne une nouvelle vigueur. Les changemens qui s'opèrent en nous à l'âge de puberté, & qu'on ne remarque pas dans les Eunuques, en sont une preuve incontestable.

TROP de dissipation de la liqueur séminale, n'est pas seulement ce qui peut nuire à la santé, dans l'usage du physique de l'amour; la manière dont nous nous présentons pour y sacrifier, y contribue quelquefois, ainsi que je l'ai dit au chapitre de la *Stérilité*; à quoi il faut ajouter des agitations violentes dans une action qui n'en exige pas, lorsque c'est la Nature qui la prescrit.

EN considérant l'émission trop fréquente de la liqueur prolifique comme la seule cause des maladies qui suivent des actes souvent répétés, (& cette cause suffit bien elle seule pour les occasioner,) nous verrons dans tous les Praticiens

anciens & modernes, des obſervations frappantes, capables d'épouvanter les hommes téméraires qui ſacrifient leur ſanté aux plaiſirs.

HIPPOCRATE, le plus ancien & le plus exact des obſervateurs, a bien connu les maux produits par l'abus des plaiſirs de l'amour. Il les décrit ſous le nom de *conſomption dorſale.* Cette maladie, dit-il, naît de la moëlle de l'épine du dos. Elle attaque les jeunes mariés ou les *libidineux.* Ils n'ont pas de fièvre, & quoiqu'ils mangent bien, ils maigriſſent & ſe conſument. Ils croient ſentir des fourmis qui deſcendent de la tête le long de l'épine. Toutes les fois qu'ils vont à la ſelle, ou qu'ils urinent, ils perdent abondamment une liqueur ſéminale très-limpide.

Ils ſont inhabiles à la génération, & ils ſont ſouvent occupés de l'acte véné-

rien dans leurs ſonges. Les promenades, ſur-tout dans les routes pénibles, les eſſoufflent, les affoibliſſent, leur procurent des peſanteurs de tête & des bruits d'oreilles; enfin une fiévre aiguë termine leurs jours. (*a*)

ARÉTÉE décrit ainſi les maux produits par une trop abondante évacuation de ſemence. Les jeunes gens, dit-il, prennent l'air & les infirmités des vieillards; ils deviennent pâles, efféminés, engourdis, pareſſeux, lâches, ſtupides & même imbécilles; leur corps ſe courbe, leurs jambes ne peuvent plus les porter, ils ont un dégoût général, ils ſont

---

(*a*) *Lib. II. de Morbis.* Au VI.e livre des Epidémies, (*ſect.* 8.) Hippocrate parle encore de la conſomption dorſale, ſous la dénomination de *tabes dorſalis* : on y trouve l'obſervation frappante d'un jeune homme, qui fut attaqué de cette maladie à vingt-cinq ans & qui en mourut.

sont inhabiles à tout ; plusieurs tombent dans la paralysie.

Lommius, dans son Traité des maladies, décrit avec force la consomption qui se manifeste à la suite des épuisemens vénériens. Je l'ai remarqué plus d'une fois, dit ce Médecin, dans l'exercice de ma profession. Ces sortes de malades, quoiqu'ils soient sans fièvre & sans dégoût, ne tirent aucune nourriture des alimens qu'ils prennent .... plus le mal s'invétère, plus le malade est travaillé ; les jambes lui enflent .... il vient à quelques-uns des ulcères aux lombes, qui se reproduisent ailleurs tandis qu'ils guérissent en un endroit.... il arrive enfin une *suffusion* qui les rend entièrement aveugles. On observe que cette maladie cesse quelquefois & revient dans la suite ; ce que j'ai vu arriver, continue Lommius, au bout de sept années à un Médecin .... qui en

avoit perdu la vue, & qui éprouva sur lui-même le triste événement de cette maladie, qu'il avoit auparavant remarqué dans plusieurs autres. (*a*)

Les symptômes qui accompagnent les maladies causées par des épuisemens extraordinaires, ne sont pas toujours aussi funestes; il n'en est pas moins vrai que la jouissance trop répétée nous mine insensiblement; & que nous appercevons le mal lorsqu'il n'est plus temps d'y remédier. Il corrompt notre esprit, abat notre courage, & empêche l'élévation de notre ame. On

---

(*a*) *Tableau des maladies*, &c. art. XXIX, *la Phthisie dorsale.* On peut ajouter aux auteurs que l'on vient de citer, les tableaux effrayans que l'on trouve dans Celse, Galien, Aëtius, Tulpius, Hoffman, Boerhaave, M. Van Swietten, &c. Voyez l'*Onanisme*, dans lequel M. Tissot a joint ses observations particulières à celles des hommes célèbres que je viens de nommer: art. I. sect. IV, V; art. II. sect. V. VIII; art. III. sect. X, de la troisième édition, Lausanne 1764.

ne fait pas aſſez d'attention aux ſuites malheureuſes des paſſions effrénées, parce qu'il eſt des perſonnes qui n'en reſſentent les effets que très-tard ; je veux dire dans l'âge où ces perſonnes commencent en quelque ſorte à quitter la ſociété par l'impuiſſance d'y être quelque choſe. On n'a plus alors les yeux ſur elles ; retirées dans le ſein de leur famille, ſi elles ont le bonheur d'avoir encore ce ſecours, elles ſouffrent des maux cruels ignorés du reſte des hommes ; elles paient le tribut que la Nature a impoſé ſur la débauche..... Que n'exiſte-t-il un tribunal, où chaque Médecin puiſſe aller dire publiquement : *le malade qui vient de mourir a abrégé ſes jours en les diſſipant par des excès !* Au moins les hommes qui ignorent ce que ces excès peuvent occaſioner en ſeroient inſtruits ; & ceux qui le ſont, ſans en profiter, ſeroient

effrayés par le nombre des victimes qui tombent sous le fer du libertinage.

Le Médecin qui sait observer, a tous les jours occasion de reconnoître cette influence fatale des excès sur la vie. Il n'a pas même besoin d'être appellé pour pénétrer les causes qui d'un homme vigoureux en ont fait un homme foible, & qui ne reste au monde que parce que le mal n'a pas encore agi avec toute son activité. Je vois une personne qui peu à peu perd son embonpoint; sa tête n'est plus garnie de cheveux comme auparavant; ses yeux sont ternis, livides, tristes, enfoncés, elle ne discerne les objets qu'à une petite distance; les joues sont décolorées, pendantes; les narines desséchées, le front aride & calleux; la respiration est difficile, tout le corps perd sa rectitude....... Je vois avec douleur que

cette perſonne ne ſent pas ſon mal ; qu'elle continue à ſe livrer avec effort aux plaiſirs, & qu'elle ne s'appercevra du danger que lorſque le cerveau, l'eſtomac, la poitrine, tous les viſcères enfin, refuſeront de ſe prêter aux fonctions pour leſquelles ils ſont deſtinés. Ah ! que le mal que produit l'amour, dit Venette, eſt trompeur, juſqu'au moment où il eſt le plus redoutable !

Il eſt des circonſtances où le plaiſir, même pris modérément, peut occaſioner la mort. Il eſt certain que dans la maladie il faut s'en priver abſolument ; & il n'eſt pas moins certain qu'il eſt devenu mortel pour quelques perſonnes qui n'avoient pas entièrement recouvré leurs forces avant que de s'y être livrées. Pline nous apprend que le Prêteur Cornelius Gallus,

& Titus Aetherius, hommes d'armes Romains, trouvèrent la mort dans l'inſtant que l'amour marquoit le plaiſir. (*a*) Tabourot nous a conſervé dans ſes *Bigarrures* pluſieurs épitaphes de perſonnes qui avoient perdu la vie en goûtant la volupté. (*b*) On en voit auſſi quelques exemples dans Montaigne. (*c*) Il ſeroit difficile d'expliquer ce qui a pu cauſer ces accidens à des perſonnes qui d'ailleurs jouiſſoient

(*a*) Le même eſt advenu, dit encore Pline, de notre temps à deux hommes Romains, qui moururent tous deux, ayant affaire à un pantomine.... lequel étoit fort beau jeune homme. Liv. VII. chap. 53.

(*b*) *Cy giſt le Seigneur de Manas,*
*Lequel de ſa propre allumelle*
*Se tua prenant ſes ébats*
*Sur . . . . . &c.*

Voyez les *Bigarrures & touches du Seigneur des Accords*, Chap. XXII. On y trouve des Épitaphes Latines, Françoiſes & Italiennes ſur le même ſujet.

(*c*) Liv. I, chap. XIX.

d'une bonne ſanté ; il faut croire que l'amour violent, la *contention* de l'ame a ſuffi pour arrêter ſubitement le cours des eſprits dans des perſonnes trop paſſionnées. [a] Ce qui doit nous tranquilliſer, eſt la rareté de ces exemples terribles.

GALIEN rapporte, qu'un homme qui n'étoit pas tout à fait guéri d'une violente maladie, mourut la même nuit qu'il paya le tribut conjugal à ſa femme. M. Van-Svieten a connu un épileptique, qui fut attaqué de l'accès la nuit de ſes noces. Hoffman parle d'une femme très-lubrique, qui étoit attaquée du même mal après chaque conjonction. Boerhaave a connu un

(a) Toutes les paſſions en général peuvent cauſer une mort ſubite ; & les Auteurs de tous les ſiécles nous en ont tranſmis des exemples ; ainſi l'amour peut produire le même effet que la joie, la triſteſſe, la colère, la haine.

homme qui mourut dans la première jouissance. M. de Sauvages a donné l'observation singulière d'un autre, qui au milieu de l'acte éprouvoit, ( & le mal a duré douze ans, ) un spasme qui lui roidissoit tout le corps, avec perte de sentiment & de connoissance. Bartholin vit un nouveau marié attaqué le lendemain de ses noces, après des excès conjugaux, d'une fiévre aiguë avec un grand abattement, des défaillances, des soulevemens d'estómac, une soif immodérée, des rêveries, l'insomnie & beaucoup d'inquiétudes. Chesnau vit deux jeunes mariés qui essuyèrent, la première semaine de leur noces, des accidens qui les conduisirent au tombeau en peu de jours. (*a*)

Un homme mélancolique épousa

(*a*) Voyez l'*Onanisme*, art. I. première & IV. Sect.

une jeune veuve dans les chaleurs de l'été; il voulut se signaler avec sa nouvelle épouse, il tomba dans une maigreur extraordinaire, & quelque temps après il devint maniaque. (*a*) Fabrice Hilden nous a conservé l'histoire malheureuse d'un jeune homme à qui on avoit coupé la main, & qui, lorsque sa guérison avançoit, voulut satisfaire des desirs, auxquels sa femme, avertie par le Chirurgien, se défendit de répondre : ce jeune homme se procura sans la participation de sa femme une émission de semence, qui fut immédiatement suivie d'accidens violens, dont il mourut au bout de quatre jours. (*b*)

J'AI vu un homme, qui après s'être fait saigner pour une contusion, ayant

(*a*) Voyez le *Tableau de l'Amour Conjugal*, troisième partie, chap. I.

[*b*] L'*Onanisme*, art. IV. sect. XI.

prouvé à sa femme qu'il n'avoit point perdu toutes ses forces, excita une hémorragie considérable par l'ouverture de la saignée; il fut obligé de s'abstenir assez long-temps du coït, parce qu'il se sentoit attaqué d'éblouissemens, de vertiges, lorsqu'il vouloit s'y essayer.

Les hommes sujets à des attaques de goutte, ne peuvent trop s'attacher à domter l'ardeur qui les porte vers l'acte vénérien, puisque l'expérience démontre tous les jours que les excès dans ce genre font naître l'affection goutteuse. C'est ainsi que s'exprime M. Coste dans le traité intéressant qu'il a donné sur cette maladie. Il est prouvé que les effusions trop fréquentes de semence, auxquels se livrent les hommes, après les avoir affoiblis, leur ôtent de très-bonne heure la force des jambes..... ils ne sont plus capables de

marcher, ni de se tenir debout, sans éprouver des lassitudes insupportables; ils perdent la faculté d'engendrer, parce que les muscles ne peuvent plus se contracter, & parce que leur semence a trop dégénéré; ils sont sujets à frissonner, sur-tout après l'acte vénérien; ils perdent l'estomac, l'appetit, & leur sang est tellement appauvri, qu'ils tombent aisément dans les maladies putrides & scorbutiques: la goutte dont ils sont attaqués, leur fait naître très-vîte la pierre dans les reins & dans la vessie.... Ce sont ces gens-là qui sont sujets à cette espèce de goutte, qu'on nomme remontée, qui se jette si facilement sur les viscères, & qui tue le malade en trois fois vingt-quatre heures. (*a*)

---

(*a*) *Traité-pratique de la Goutte*, par M. Coste, Conseiller, Docteur en Médecine, &c. troisième édition, Paris 1768, chap. IV.

IL n'y a pas de moyen plus sûr, ni plus prompt, pour acquérir la goutte, que de se livrer trop au plaisir vénérien..... C'est la volupté la plus piquante, la plus agréable, & la plus universellement recherchée dans les quatre parties du monde. Depuis l'Hottentot jusqu'au Lapon, & depuis l'Espagnol jusqu'au Tartare, tout homme affecte & recherche cette volupté..... & l'on a toujours payé très-chérement les excès qu'on y a faits; la goutte en est très-souvent le prix..... Les praticiens ont toujours trouvé, que sur cent goutteux, il y en avoit quatre-vingt-dix qui ne l'avoient acquise que par l'abus de Vénus; & ce sont ceux-là qui ont fait penser que la goutte étoit incurable, (dit encore M. Coste,) parce qu'un corps énervé est tout à fait sans ressource; ils en périssent presque tous.... On trouve en Turquie

quantité de vrais musulmans attaqués de la plus mauvaise sorte de goutte ; ils n'ont jamais bu de vin, mais ils se sont épuisés dans leurs serrails. (*a*)

Le plaisir de Vénus est difficile à quitter quand on est jeune : il faut cependant que la prudence le guide partout ; rien n'est plus prompt à faire renaître la goutte avec toute sa violence, que les écarts de ce genre ; il ne faut s'y livrer, qu'autant ou peut-être moins encore que le devoir du mariage ne le demande ; assez pour se donner des héritiers, & jamais assez pour satisfaire la passion de l'un des deux époux. (*b*)

VENETTE ne fait aucune difficulté de dire, que la goutte, souvent engendrée par les caresses des femmes, en

(*a*) *Idem*, chap. VII.

(*b*) *Idem*, chap. XXII.

eſt quelquefois guérie ; ...... qu'il s'eſt vu des goutteux qui ont été ſoulagés lorſqu'ils ont uſés avec modération du phyſique de l'amour. (*a*)

L'AUTEUR du Traité de la goutte eſt d'un avis très-éloigné de celui de Venette, lorſqu'il dit : les goutteux peuvent choiſir entre laiſſer leurs femmes tranquilles, & guérir de la goutte : ou bien continuer de les careſſer & rendre leur mal totalement incurable...... Chaque fois qu'un goutteux voit une femme, s'il eſt jeune, il ajoute une nouvelle racine à ſa maladie ; & s'il eſt vieux, il creuſe un pied quarré de ſa foſſe. [*b*]

LES hommes ſont facilement induits

(*a*) *Tableau de l'Amour conjugal*, troiſième partie, chap. II.

(*b*) *Traité-pratique de la Goutte* ; voyez *l'Appendice* ; & parmi les Obſervations, la huitième, la dixième, & la quatorzième.

en erreur, & la croyance dans laquelle ſont quelques perſonnes que l'acte vénérien ſoulage les goutteux & pluſieurs autres malades, en ſeroit une preuve, s'il en étoit néceſſaire pour démontrer quel accueil on fait aux préjugés lorſqu'ils flattent nos paſſions.

Il eſt certaines maladies qui paroiſſent favorables à l'action des parties qui coopèrent à la génération : on met dans cette claſſe l'ivreſſe que produit les ſubſtances que l'on prétend aphrodiſiaques, & nous avons dit ailleurs ce qu'il en falloit croire. (*a*) Nous nous contenterons de rappeller ici que ces ſubſtances, ou excitent le délire, & dans ce cas un homme que ſon tempérament porte à l'amour y ſera excité ; ou elles agiſſent en irritant la veſſie,

(*a*) Tome premier de cet Ouvrage, chap. IV.

& alors les parties qui avoisinent celle-ci s'enflammeront, sans que pour cela un homme réunisse les conditions absolument nécessaires pour la consommation de l'acte. C'est ainsi qu'agissent les cantharides, (*a*) & que certains animaux vénimeux ayant blessé un homme, le venin se porte avec rapidité aux parties naturelles, & y cause des accidens que l'on s'obstine à vouloir regarder comme les signes d'une *puissance* extraordinaire. (*b*)

Le venin de la rage lorsqu'il a commencé à faire des progrès, agit également sur les parties naturelles, soit que se mêlant avec la liqueur séminale, il la rende plus âcre, plus piquante, & que l'urine plus ardente irrite les vé-

(*a*) *Idem, ibidem.*

(*b*) Voyez les *Recherches sur les Américains*, première partie.

ficules féminales comme le prétendent des médecins célèbres; [*a*] foit que le virus hydrophobique ne communique point aux humeurs fon caractère deftructif & qu'il n'agiffe qu'en offenfant les nerfs, (*b*) il n'eft pas moins vrai que les hydrophobes font attaqués du priapifme. (*c*)

LA lépre, ce fléau qui a tant exercé fes ravages en Europe, & que l'on a exporté en Amérique, étoit regardé, & l'eft encore parmi les Américains comme une maladie capable d'augmenter les forces génératives des

(*a*) Voyez la *Differtation fur la nature & la caufe de la Rage*, par M. de Sauvages, art. *Priapifme des hydrophodes. Mémoires fur divers fujets de Médecine*, par M. le Camus, &c.

(*b*) Voyez les *Effais anti-hydrophobiques* par M. Boudot en 1770, in-quarto, pag. 14 & fuivantes.

(*c*) Boerhaave, *Aphorifmes*; Col de Villars, *cours de Chirur.* M. de Sauvages, *differtation fur la rage*; M. Boudot, *effais anti-hydrop.* Bonet. *fepulchret.* &c.

hommes infectés de ladrerie. La lubricité des lépreux étoit, dit-on, excessive, & même plus dangereuse que leur mal. (*a*)

CEUX qui ont le malheur d'être atteint de la goutte ne savent que trop qu'une irritation violente se fait quelquefois sentir aux parties de la génération, ou pour parler plus exactement à la vessie & aux reins; soit que l'humeur goutteuse se porte de préférence à ces parties, soit qu'une pierre commence à se former dans l'une ou dans l'autre, ce qui est assez ordinaire dans la maladie dont il est question. (*b*)

QUI assurera que dans toutes les maladies qui paroissent affecter la peau, & qui par conséquent doivent changer

---

[*a*] *Recherches sur les Américains*, quatrième part. sect. première. *Voyage* d'Ulloa *au Pérou*, tom. prem. *Œuvres* de Paré, chap. X. du vingtième livre.

(*b*) Voyez Paré, liv. XVIII. chap. XII.

beaucoup les loix de la tranſpiration, les hommes ne croient ſentir une nouvelle force pour l'acte vénérien, s'ils ne conſultent que l'organe extérieur qui en eſt le principal agent ?

Il réſultera de ces différentes obſervations, que l'uſage des aphrodiſiaques, ainſi que je l'ai déjà dit, en irritant les parties de la génération, les offriront dans un appareil impoſant qui ſeul ne ſuffit pas pour conſommer l'acte. Que le venin de la rage produira le même effet, ainſi que l'humeur lépreuſe, la matière de la goutte, peut-être celle de la galle, &c. que la préſence d'une pierre dans la veſſie ſuffira pour faire croire à celui qui en eſt attaqué, qu'au milieu des douleurs les plus cuiſantes, l'acte de la génération ſoulageroit ſon mal. Il ſeroit abſurde d'inférer de-là que l'union des ſexes ſoit un moyen de guérir ces maladies.

Ceux qui par imprudence ou autrement, auroient fait uſage des prétendus aphrodiſiaques, ſe traiteroient mal, s'ils n'imaginoient d'autre moyen d'appaiſer les accidens qu'ils éprouvent que l'acte vénérien. (*a*)

Malgré la fureur érotique que l'on ſuppoſe aux hydrophobes, une obſervation affligeante annonce que l'uſage du coït a ſuffi pour cauſer la mort à un homme mordu depuis longtemps. En 1743, à Mauras, dans le Pays de Vaud, un homme bleſſé deux ans & demi auparavant par un chien enragé, enragea la nuit de ſes noces, & mordit ſa femme au ſein. Tous deux périrent bientôt après. (*b*)

(*a*) Voyez le chap. IV. du tome premier où ſe trouvent les remèdes contre les effets que produiſent les cantharides & les autres poiſons dont quelques perſonnes ont eu la témérité de faire uſage.

(*b*) *Diſſertation ſur la rage*, par M. de Sauvages; *loco citato*.

Il réſultera encore de ces faits, que dans tous les temps, les hommes ont marché d'erreurs en erreurs ; que rien ne leur a échappé lorſqu'il s'agiſſoit de relever leur amour-propre humilié, & que leur orgueil a voulu tirer parti des moyens les plus abſurdes pour ne point tomber dans l'avilliſſement & le mépris...... Les cerveaux dérangés qui ont fait uſage des prétendus aphrodiſiaques, en ont raconté des prodiges lorſque leur imprudence n'a point été ſuivie de la mort. Les goutteux, les hommes travaillés de la pierre, les lépreux même ſe ſont annoncés comme ayant des facultés toujours enviées par les autres individus ...... N'eſt-il pas ſingulier, qu'un homme perclus, & qui doit ſes infirmités à la débauche, dont les organes flétris n'éprouvent que le ſentiment aigu de la douleur, paſſe encore pour capable de ſavourer la volupté ?

UNE obſervation que tout le monde peut faire, c'eſt que les hommes qui, après avoir été tranquilles ſur le phyſique de l'amour, ſe marient & ſe livrent avec toute l'ardeur du tempérament aux amorces de la volupté, eſſuient preſque toujours quelques maladies graves. Il y a même certains pays où les accidens qui ſurviennent aux jeunes mariés, ſe reſſemblent par l'analogie qui exiſte entre la conſtitution de chaque individu. J'ai vu un canton où une partie des hommes qui s'y marient pour la première fois, perdent leurs cheveux peu de temps après leur mariage. Bayle a remarqué qu'en Hollande, la voix des Miniſtres Proteſtans s'altéroit à un certain point dès qu'ils étoient mariés.

CES obſervations confirment ce que j'ai dit de l'influence de l'air & des eaux dans certains pays, en parlant de la *Stérilité*. M. Pibrac a lu, dans

une ſéance publique de l'Académie Royale de Chirurgie en 1760, un mémoire qui fait connoître la poſſibilité d'un travail ſuivi, dans lequel on établiroit les règles de ſalubrité ou d'inſalubrité, tant abſolue que relative, même dans les différens quartiers d'une ville. Ce Chirurgien célèbre croit même que chaque rue a ſon climat particulier, par rapport à l'aſpect du ſoleil, à l'influence des vents; & qu'une habitation ſalutaire à une perſonne, devient très-nuiſible à une autre. Chargé de viſiter, en 1743, trente-ſix mille hommes qui ſe ſont préſentés pour tirer à la milice de la ville de Paris, il a profité de cette occaſion unique, qui lui montroit à la fois une très-grande quantité de perſonnes robuſtes de chaque quartier de Paris; il voyoit en même temps dans le détail ceux que leurs infirmités diſpenſoient de

tirer au ſort. Il a remarqué que les hommes étoient plus forts & plus vigoureux dans les Fauxbourgs de *S. Martin* & de *S. Denis*; plus foibles dans la *Cité ;* que les poitrinaires étoient plus nombreux dans le quartier *St. Honoré;* que les maladies de la peau étoient fréquentes dans le quartier de *St. Benoît ;* qu'on étoit plus ſujet à la pierre dans le quartier de *St. Antoine*, & à la cataracte dans le bas du Fauxbourg *St. Germain*, vers la rivière, &c. &c. Qu'il ſeroit à ſouhaiter que le travail de M. Pibrac fut continué, & qu'on en dirigeât les obſervations ſur ce qui eſt relatif à la multiplication de l'eſpèce humaine !

L'INFLUENCE du phyſique de l'amour paroît produire moins de ravage chez les femmes que chez les hommes ; & il eſt facile d'en rendre raiſon

raiſon, (ſi l'on admet chez elle une liqueur ſéminale) en diſant que la liqueur qu'elles répandent eſt moins précieuſe, moins travaillée que celle des hommes. D'ailleurs, une partie des femmes étant difficiles à *émouvoir*, & une autre partie d'une conſtitution abſolument inhabile, je ne dis pas à la génération, mais au plaiſir, les excès n'en ſont pas pour elles..... On ne s'incommode pas à table lorſque l'on n'y eſt que par bienſéance, & que les vins les plus exquis ne peuvent exciter à s'y livrer. [a]

(*a*) Les filles, que l'indigence ou le libertinage jette dans l'état malheureux de Courtiſannes, ſeroient bientôt victimes des fatigues attachées à leur ſort, ſi lors même que des circonſtances leurs préſentent le plaiſir, elles ne l'éloignoient : celles qui s'y livrent ſont ſouvent attaquées des maladies qui ſuivent l'épuiſement. M. Tiſſot dit qu'en 1746, une fille âgée de 23 ans, défia ſix Dragons Eſpagnols, & ſoutint leurs aſſauts pendant toute

La jouiſſance a rarement des ſuites dangereuſes chez les femmes que la Nature a favoriſé d'un tempérament ardent pour les dédommager du peu d'eſprit qu'elles ont : on peut dire que chez ces perſonnes le plaiſir tient ſtrictement à la matière; auſſi n'influe-t-il que ſur le corps. Ces femmes ſont la portion des citoyens la plus utile à l'état, puiſque les enfans qu'elles lui donnent ſont les plus vigoureux, tandis que ceux qui doivent leur naiſſance à une femme qui joint à un tempérament lubrique l'art d'analyſer le plaiſir, l'art de *raiſonner* la volupté, ſont preſque tous des individus chétifs. La jouiſſance des perſonnes chez leſquelles l'imagination ſupplée à

---

une nuit; elle expira le ſoir. Cette ſcène affreuſe ſe paſſa à Montpellier. Voyez l'*Onaniſme*, art. II. Sect. VII.

la force corporelle, dégénère en maladie à mefure qu'elles vieilliffent; leurs fenfations font alors des plus vives, les nerfs en font très-affectés, & on a vu des femmes qui, après avoir paffé une partie de leur vie dans les plaifirs *fentimentés*, éprouvoient des convulfions violentes, lorfque dans l'âge, où les organes de la volupté fe refufent aux defirs, elles vouloient encore appeller la jouiffance.

Il eft des femmes pour qui le plaifir eft dangereux, non par lui-même, mais par les difpofitions qui y conduifent. Un homme caractérifé tel à un degré exceffif, rend fes plaifirs funeftes à celle qui les partage. Ceux qui, moins favorifés du côté du corps, croient fuppléer à ce qui leur manque, en multipliant des efforts fouvent inutiles, s'expofent à voir un jour des maladies lentes attaquer la femme peu robuf-

te qui a partagé leurs tranſports. Ces maladies ſont ſouvent incurables, parce qu'elles ont leur ſiége dans des parties que la Nature a caché à nos yeux, & que preſque toujours on ne les attribue pas à la cauſe qui les produit. (*a*) *Les plaiſirs meſmes que les hommes ont à l'accointance de leurs femmes ſont*

---

(*a*) Il eſt peu d'hommes que la Nature ait mis en état de bleſſer la matrice dans les careſſes de l'amour, mais il en eſt qui, par leur mal-adreſſe ou leur brutalité, peuvent occaſioner des hémorragies conſidérables; ces accidens ſont plus fréquens pendant la groſſeſſe, & c'eſt auſſi le temps où les hommes doivent apporter plus de précautions dans leurs embraſſemens. J'ai parlé au chapitre de la *Stérilité*, des attitudes forcées d'où peuvent réſulter des inconvéniens conſidérables, & c'eſt encore de-là que proviennent pluſieurs maladies auxquelles on ne fait attention que lorſqu'elles ont fait aſſez de progrès pour réſiſter aux remèdes. *L'Hiſtoire des maladies des perſonnes mariées*, eſt un livre devenu plus néceſſaire que jamais, & qui néanmoins n'a encore occupé perſonne que je ſache.

*réprouvés, ſi la modération n'y eſt obſervée...... Ces enchérimens deshontés, que la chaleur première nous ſuggère en ce jeu, ſont non indécemment ſeulement, mais dommageablement employés envers nos femmes.* (*a*)

UNE reine d'Aragon fut obligée de rendre un arrêt contre un Catalan, dont la femme ſe plaignoit de l'exceſſive vigueur. Cet homme convint que chaque nuit étoit marquée par dix triomphes; ſur quoi la Reine après mûre délibération de conſeil, défendit à ce héros, ſur peine de la vie, d'approcher ſa femme plus de ſix fois chaque jour. *Elle ordonna*, dit Montaigne, *ce nombre, pour bornes légitimes & néceſſaires : relaſchant & quittant beaucoup du beſoing & du deſir de ſon ſexe, pour eſtablir, diſoit-elle, une forme*

(*a*) Montaigne, liv. prem. chap. XXIX.

*ayſée, & par conſéquent permanente & immuable.... En quoi s'écrient les Docteurs, quel doit être l'appétit & la concupiſcence féminine, puiſque leur raiſon, leur réformation & leur vertu, ſe taille à ce prix.* (a)

Ce fait rare eſt encore moins merveilleux que l'obſervation récente conſignée dans le Journal de Médecine. Elle a pour ſujet un vieillard âgé de quatre-vingt-ſeize ans, « qui ayant » épouſé une femme qui n'en a que » quatre-vingt-treize, remplit trois » fois par nuit les devoirs du mariage » auſſi vigoureuſement que le pour» roit faire l'homme le plus robuſte.

(a) Livre III. chap. V. Venette, & après lui l'Auteur des *Anecdotes de Médecine*, diſent que c'eſt le Roi d'Aragon qui porta cet arrêt; mais il y a tout lieu de donner plus de croyance au récit de Montaigne, par les circonſtances qu'il donne de cette cauſe ſingulière.

» Je suis sûr, [dit M. Behr, auteur de
» cette observation,] autant qu'on peut
» l'être, de la vérité de ce fait. Ce
» qui me surprend le plus, (continue-
» t-il,) c'est que depuis trois ans que
» cet exercice dure presque toutes les
» nuits, ce vieux athlète n'a éprouvé
» aucune altération sensible dans sa
» santé. (*a*)

Ces observations sembleroient devoir me conduire à examiner combien de fois un homme peut goûter durant une nuit, les douceurs physiques de l'Amour : c'est un objet que Venette a traité trop prolixement pour que je veuille suivre ses traces ; je considère le plaisir relativement au bien ou au mal qui peuvent en résulter, & non pas comme un acte que la débauche

(*a*) *Journal de Médecine*, Avril 1757.

essaie de multiplier, & que l'orgueil augmente encore, lorsque les hommes veulent en imposer par leurs prétendus exploits.

DOIT-ON avoir quelque confiance dans les jeunes gens que la vanité fait parler? Non certainement, ou il faut se préparer à croire des prodiges. Il en est quelques-uns qui parlent de bonne foi, & qui s'imaginent avoir goûté les délices de l'amour à un degré qui ne s'accorde guère avec la délicatesse de leur constitution. Ceux-ci ont été trompés facilement par l'art séducteur des femmes qui *vendent* le plaisir: après les premières approches, un homme neuf en amour, & qui brûle du desir de rappeller des sensations aussi voluptueuses, est souvent la dupe du manége amoureux, & des ruses usitées parmi les Courtisannes. Il ne peut croire que les soupirs, les ex-

taſes *commandés* ne ſoient un effet ſenſible du plaiſir qu'il procure ; il redouble ſes efforts pour le partager, mais l'illuſion remplace la réalité ; il croit devoir à l'amour les délices qu'on lui perſuade qu'il a goûté, tandis qu'ils ne ſont que l'effet d'un art ſéducteur & ſtérile où tout eſt preſtige & fauſſeté...... Combien d'hommes croient avoir eu les dernières faveurs de telle femme à la mode, & qui néanmoins ſe trompent !

PARMI les hommes que la vanité fait parler, on peut placer l'Empereur Proculus, lorſqu'en écrivant à ſon ami Métianus, il veut lui perſuader qu'ayant pris en guerre cent filles Sarmates, il les avoit toutes métamorphoſées en femmes en moins de quinze jours. Il faut obſerver, pour augmenter la gloire de l'Empereur, que ces filles étoient vierges lorſqu'elles lui ſont

tombées entre les mains. (*a*) Crucius nous a laissé l'histoire d'un serviteur qui, pendant une nuit, coucha non-seulement avec dix servantes, mais les rendit toutes fécondes. Il ne faut pas oublier l'aventure d'Hercules, qui ayant couché pendant douze ou quatorze heures avec cinquante filles Athéniennes, leur fit à chacune un garçon, qu'on appella ensuite les *Thespiades.* [*b*]

VENETTE, en calculant en général la force des hommes, borne leurs exploits au nombre de cinq pour une nuit, & c'est bien assez; c'est trop même pour tous les hommes, & je ne conseillerois pas à plusieurs de vouloir se

---

[*a*] PROCULLUS METIANO *S. P. D. Centum ex Sarmatiâ Virgines cœpi; ex his, unâ nocte decem inivi; omnes tamen, quòd in me erat, mulieres intra dies XV. reddidi.*

(*b*) *Tableau de l'Amour conjugal*, deuxième partie, chap. V. art. 2.

régler ſur ce tarif. Lorſque j'ai parlé des tempéramens, on a vu à peu près la vigueur que l'on doit accorder à chaque conſtitution ; il n'eſt pas impoſſible que l'homme du tempérament bilieux ne ſurpaſſe le nombre de cinq embraſſemens durant une nuit, & il l'eſt certainement à l'homme phlegmatique d'arriver juſques-là.

Plusieurs circonſtances doivent encore influer ſur nos plaiſirs, outre le tempérament ; on montrera plus de vigueur avec une belle femme que l'on aimera, qu'avec une autre qui lui ſera inférieure en beauté. Un homme ſera davantage aiguillonné par le plaiſir, s'il embraſſe une femme que la Nature aura favoriſée de ces *riens* qui appellent, facilitent, retardent, accélèrent le moment de la jouiſſance. On a vu ailleurs, que les alimens, la ſaiſon, le climat, ſont encore des agents capa-

bles de multiplier en nous les ſources du plaiſir, & par conſéquent favoriſer l'acte qui l'appelle.

C'EST donc à tort que quelques Légiſlateurs ont voulu ſtatuer par des loix une action qui n'eſt ſoumiſe qu'à la Nature. Solon, cet oracle de la Grèce, la connoiſſoit-il bien, lorſqu'il preſcrivit à ſes concitoyens qu'il ne falloit approcher de leurs femmes que trois fois par mois? Les Rabins qui n'avoient en vue que la conſervation du peuple Juif, taxoient le devoir qu'un payſan devoit rendre à ſa femme, à une nuit par ſemaine; celui d'un marchand ou voiturier à une par mois; celui d'un matelot, à deux nuits par an; & celui d'un homme d'étude, à une nuit en deux ans. On s'apperçoit qu'il y auroit pluſieurs réflexions à faire ſur ce ſujet, ſi ce tarif étoit ſuivi à la rigueur; mais il s'en faut

beaucoup que les hommes, pour leſquels il fut fait, s'y ſoient exactement conformés : l'âge, le tempérament, le climat, parlent aux hommes avec plus de force que toutes les loix humaines.

L'INFLUENCE du mariage ſur la ſanté doit dépendre encore de la qualité du plaiſir, ſi je peux m'exprimer ainſi : le devoir conjugal fera moins d'impreſſion ſur des époux tranquilles, que ſur ceux dont tous les ſens partagent la jouiſſance. Les perſonnes laſcives conſervent encore dans leurs yeux des étincelles du flambeau de l'Amour, après qu'il a éclairé leurs plaiſirs; & on trouve au contraire des époux dont les jouiſſances peu actives ne laiſſent ſur eux aucune impreſſion, à l'aide deſquelles on puiſſe deviner leur bonheur.

On obſerve auſſi que les femmes ſont devinées plus aiſément ſur ce qu'elles viennent de faire, que les hommes : le plaiſir dont elles jouiſſent ſeroit-il plus grand, puiſqu'il laiſſe des traces qui l'annoncent lors même qu'il eſt paſſé ? Cette queſtion agitée tant de fois, & réſolue d'une manière peu uniforme, ne pourroit être décidée que par un être qui eut pû réunir les avantages qui diſtinguent les ſexes. L'antiquité nous donne le jugement de Tireſias, qui ayant été homme & femme, prononça, en faveur de Jupiter contre Junon, que les femmes prenoient en amour plus de plaiſir que les hommes. Aux noms des intéreſſés dans cette diſpute, on s'appercevra qu'elle eſt tirée de la fable ; ainſi le jugement de Tireſias eſt recuſable. Si l'on s'en rapporte en particulier aux hommes & aux femmes, ils trouveront

que le fexe oppofé à chacun d'eux eft l'être privilégié de la Nature, par la raifon du proverbe, *que l'on trouve toujours la moiffon de fon voifin plus belle que la fienne.*

RIEN de conftant fur cet objet : les Anatomiftes démontrent que par la ftructure des parties néceffaires pour la génération, les hommes font favorifés dans l'acte dont elle eft le réfultat. En effet, ces longs vaiffeaux repliés tant de fois fur eux-mêmes, & que la liqueur féminale eft obligé de parcourir pour chercher à s'échapper, préfentent des avantages qui ne fe trouvent pas dans les femmes; la qualité de cette humeur féminale, beaucoup plus fpiritueufe, doit affecter plus voluptueufement ces mêmes vaiffeaux qu'elle eft obligé de fuivre; la ftructure délicate de l'organe néceffaire à la tranfmiffion de cette liqueur,

doit encore augmenter la ſenſibilité dans ces momens d'ivreſſe...... Voilà nos avantages. Les femmes, comme on le voit, en ont moins que nous, mais la délicateſſe de leur conſtitution, leur foibleſſe même leur en procurent quelques-uns dont les hommes ſont privés. Les parties qui concourent à appeller la volupté, ſont plus nombreuſes que chez les hommes, & l'agitation de quelques-unes ſuffit pour exciter toutes les autres. Une partie, ſur-tout, d'une ſenſibilité exquiſe, & dont je parlerai dans le chapitre V, eſt le ſiége du plaiſir dans les femmes.

L'IMAGINATION affecte plus les femmes que les hommes dans la triſteſſe comme dans la joie; leur genre nerveux eſt plus ſuſceptible d'impreſſions, & s'il les ſaiſit avec vivacité, il les conſerve plus conſtamment dans certaines circonſtances. On peut dire

auſſi que la jouiſſance a, chez les femmes, des *relations* plus étendues que chez nous.

On ne ſait trop comment rendre raiſon de la fureur érotique de quelques femmes, dont l'hiſtoire nous rapporte l'impudicité. L'infame Cléopatre, ayant pris le nom d'une célèbre Courtiſanne de Rome, ſe rendit dans un lieu de débauche : elle ſurpaſſa, dit Venette, en moins de vingt-quatre heures, de vingt-cinq coups, la courtiſanne que l'on eſtimoit la plus brave en amour ; & après cela, elle avoua qu'elle n'étoit pas encore tout-à-fait aſſouvie. L'impudique Meſſaline ſouffrit pendant une nuit les efforts amoureux de cent ſix hommes, ſans témoigner d'en être fatiguée. En ne regardant pas ces hiſtoires comme fabuleuſes, il faut convenir qu'il y avoit dans ces débauches plus d'oſtentation

que de plaiſir. Il s'eſt trouvé des femmes dont la fureur amoureuſe ne pouvoit être appaiſée que par les careſſes de pluſieurs hommes; mais d'après ce que j'ai dit, on conviendra que quelques actes doivent épuiſer le plaiſir, & que la douleur, ou au moins l'indifférence y ſuccède.

TOUTES *jouiſſances ne ſont pas une*, dit Montaigne, *il y a des jouiſſances éthiques & languiſſantes.* Il eſt donc impoſſible de rien ſtatuer ſur le plaiſir qui réunit les ſexes, & de décider quel eſt celui ſur lequel il a plus d'influence. Qu'ils jouiſſent chacun de leurs avantages, & que l'homme, dont le plaiſir eſt ſi vif, ne croie pas avoir été négligé par la Nature, ſi la femme paroît conſerver plus long-temps que lui l'impreſſion voluptueuſe qu'il a partagé.

UNE Angloiſe ſe trouva ſi piquée

de ce qu'on diſoit que les femmes avoient pour le moins autant de plaiſir en amour que les hommes, qu'elle fit vœu de virginité pour toute ſa vie : elle fuyoit les hommes avec une opiniâtreté incroyable, vécut plus de quatre-vingt ans avec cette fantaiſie, & mourut ainſi qu'elle avoit vécu. On a d'elle un teſtament où tous les legs étoient pour des filles vierges. Son ſyſtême étoit de prouver que la diſproportion des deux ſexes aux plaiſirs de l'amour, étoit pour le moins comme celle de 40 à 83. (*a*)

---

(*a*) *Eſſais hiſtoriques & philoſophiques ſur les principaux ridicules des différentes Nations*, chap. IX.



## CHAPITRE IV.

### *Des Parties de l'Homme qui servent à la Génération.*

*NOUS tâcherons d'entrer dans ces détails avec cette ſage retenue qui fait la décence du ſtyle, & de les préſenter comme nous les avons vus nous-mêmes, avec cette indifférence philoſophique qui détruit tout ſentiment dans l'expreſſion, & ne laiſſe aux mots que leur ſimple ſignification.* [a]

DÈS que les hommes obſervent un phénomène, ils ſe hâtent d'en trouver l'explication. La curioſité s'exerce ſur tout ce qui paroît contrarier le cours ordinaire de la Nature, tandis que les

(a) *Hiſtoire Naturelle*, par M. de Buffon, tom. IV.

choſes plus immédiatement ſoumiſes à nos ſens, ſont négligées pour la plupart. Rien de plus commun ſans doute que l'uſage des Parties qui concourent à la Génération, & rien de plus ignoré chez beaucoup d'hommes que la ſtructure de ces mêmes parties. On jouit du plaiſir qu'elles nous procurent, ſans vouloir en rechercher la cauſe dans leur organiſation : ſi ce motif ne peut exciter la curioſité de quelques perſonnes, il en eſt un du moins qui intéreſſe davantage ; c'eſt la ſatisfaction de pouvoir connoître les accidens qui affligent quelquefois des parties auſſi délicates ; c'eſt encore celle d'en diſtinguer certains défauts qui peuvent s'oppoſer au bonheur auquel tous les hommes doivent aſpirer, celui d'être père.

Les Anatomiſtes pour la plupart diſtinguent les organes de l'homme qui ont part à la génération, en trois claſ-

ſes, eu égard à leurs différentes fonctions. La première comprend ceux qui ſéparent la liqueur prolifique; ſous la ſeconde, ſont renfermés ceux qui la conſervent pendant quelque temps, qui lui ſervent de réſervoir; & la troiſième enfin, renferme les organes deſtinés à tranſmettre cette liqueur dans le lieu deſtiné pour la génération. Les organes de la première claſſe ſont les *teſticules*; ceux de la ſeconde, les *véſicules ſéminales*; dans la troiſième claſſe ſont compriſes toutes les parties qui compoſent la *verge*.

CETTE diviſion convient particulièrement aux perſonnes qui ſuivent l'Anatomie en général: pour me borner à ce qui eſt plus relatif à mon objet, je diviſerai ces parties en externes & en internes; les premières ſont apparentes, & les autres cachées dans la capacité du bas-ventre.

La partie qui distingue l'homme de la femme est celle qui se présente la première dans la division que je dois suivre. Il seroit aussi inutile qu'indécent de rapporter tous les noms qui lui ont été donnés, particulièrement dans notre langue. Les Anatomistes la nomment le *membre viril*, la *verge*, & je ne sache pas qu'elle puisse être nommée autrement sans blesser la pudeur. (*a*)

On sait que les Anciens avoient déifié cette partie sous le nom de *Priape*. Les Dames d'Egypte la portoient com-

(*a*) Les Latins lui ont donné une infinité de noms : ils l'appelloient *Penis*, *Hasta*, *Muto*, *Verpa*, *Mentula*, *Priapus*, *Caulis*, *Virga*, *Fascinus*. Nos anciens Romanciers, moins délicats que nous, en parloient sous des noms qui ne scandalisoient personne : on savoit ce que c'étoit que la *Lance virile*, le *Pistolet d'amour*, le *Gaudisseur de la maison*, le *Médiateur de la paix*, le *Cultivateur du champ de Nature*. On trouve encore à cette partie des noms beaucoup moins honnêtes, dans les *Œuvres* de Rabelais, le *Moyen de parvenir*, le *Dictionnaire comique*, *satyrique*, de le Roux, &c.

me une relique aux fêtes consacrées à Bacchus. Chez les Grecs on en avoit un modèle d'une taille énorme que l'on portoit en cérémonie, & selon St. Augustin, la plus honorable matrône de la procession étoit obligée de mettre devant tout le monde, une couronne de fleur sur cet effigie. Les habitans de *Panuco*, province de l'Amérique septentrionale, exposoient dans leurs Temples une figure semblable, & les hommages qu'ils lui rendoient ne peuvent être décrits que par l'impureté même. (*a*)

Les Phéniciens faisoient aussi des processions

---

(*a*) On trouve dans un petit ouvrage, attribué à Lamotte le Vayer, qui a pout titre : *Hexameron rustique, ou les six journées passées à la campagne entre des personnes studieuses*, une dissertation *sur les parties appellées honteuses aux hommes & aux femmes*, dans laquelle on a rassemblé différens cultes rendus à ces parties par les Payens. On peut consulter aussi Riolan, *anthopographiæ*, lib. II, cap. XXX.

processions en l'honneur de *Belphegor*, leur Idole ; & le grand Prêtre marchant fiérement à la tête de son Clergé, tenoit dans sa main & abaissoit devant l'Idole, comme une marque d'hommage, la partie qui le faisoit homme. Les Rabins disent que les Hébreux, pour affirmer un serment, posoient la main sur la partie où s'étoit pratiqué la circoncision. [a]

Les Moines de *Gomeron*, dépendant de la Perse, sont exposés à une épreuve singulière & par laquelle le peuple juge de leur dévotion. Ces Prêtres Idolâtres ont les parties de la génération découvertes : les femmes les baisent, & s'ils paroissent sensibles, ils tombent dans le mépris. [b]

Au *Deutéronome*, ces parties sont

(a) *Essais Historiques sur Paris*, tom. V.

(b) *Abrégé de la Collection des Voyages*, &c. tom. VI.

appellées reſpectables [*Veneranda*]; ſi une femme en colère venoit à les arracher, on lui coupoit les mains. (*a*) Villandry commit un crime de lèze-Majeſté, pour avoir porté la main aux parties naturelles de Charles IX, qui lui ſerroit la gorge en badinant : d'Aubigné aſſure qu'il eut été mis à mort, ſans la grace qu'obtint pour lui l'Amiral de Chatillon, après que le Roi l'eut refuſé aux deux Reines & au Duc de Montpenſier. (*b*) Les Caffres ſe trouvent glorieux, quand ils ont coupés en guerre pluſieurs membres virils à leurs ennemis; ils en font préſent à leurs femmes, & celles-ci en font des colliers qui flattent leur vanité.

Ces faits ſont ſuffiſans pour donner une idée de la conſidération dont jouiſ-

(*a*) *Deutéronome*, chap. XXV.

(*b*) Aubigné, tom. II.

sent les parties naturelles de l'homme parmi quelques Nations. Après avoir vu, pour ainsi dire, leur histoire morale, examinons leur structure.

La *Verge*, (1, Pl. IV. fig. 1.) est un corps rond & long, situé à la partie inférieure du bas-ventre ; elle est attachée & adhérente aux racines de l'os *pubis*. Les parties qui composent la *verge*, peuvent être distinguées, eu égard à leur situation, en contenantes & en contenues. Les premières sont la *peau*, le *tissu cellulaire*, qui se remarque au-dessous, [o, o, o, Pl. V.] & une membrane particulière qui paroît être formée par l'épanouissement d'un ligament qui fixe la verge aux os pubis, & que l'on nomme le *suspenseur* de la verge. La peau qui recouvre cette partie, se replie à son extrêmité, & c'est ce repli que l'on nomme *pré-*

*puce*; (2, Pl. IV. fig. 11, ) il eſt attaché à la partie inférieure du *gland*, [3, Pl. *idem*, fig. 1, 4, Pl. V.] par un ligament appellé le *frein* ou le *filet* de la verge.

Les parties contenues, ſont les deux *corps caverneux*, (1, 1, Pl. V.) l'*urètre* (2, 3, 3, Pl. *idem*.) & le *gland* (3, Pl. IV. 4, Pl. V.) à quoi il faut ajouter les muſcles dont je parlerai plus bas.

La peau qui recouvre la verge eſt plus fine qu'aux autres parties, ce qui lui donne une extrême ſenſibilité. On y obſerve que la graiſſe y eſt peu abondante, & il étoit néceſſaire que cela fut ainſi, afin que l'érection devint plus facile, que cette partie fût ſuſceptible de plus de dureté, & que le ſentiment exquis qui y réſide ne fût point émouſſé par la graiſſe pendant la friction qui appelle le plaiſir. C'auroit été en vain que

la Nature auroit distribué à la verge, cette quantité considérable de vaisseaux & de nerfs qui s'y ramifient, (5, 5, 5, 5, 6, 6, 6, 6, Pl. V.) si la sensibilité qu'ils lui donnent eût été émoussée par l'humeur graisseuse.

Le gland est la plus sensible de toutes les parties qui dans l'homme servent à la génération ; c'est la seule dépendance de la verge qui soit charnue ; elle est polie & douce afin de ne point blesser la femme dans l'union des sexes, & la figure qui la termine lui facilite l'introduction dans le lieu que la Nature a destiné à la génération.

On doit regarder les corps caverneux comme deux tuyaux ou conduits, qui prenant leur origine de chaque côté à la branche de l'os *ischion*, s'avancent jusqu'à la partie inférieure des os *pubis*, où ces deux corps s'unissent l'un à l'autre pour n'en former qu'un seul qui se

termine à la partie postérieure du gland.
Les corps caverneux composent la plus grande & la plus considérable partie de la verge. On y observe deux gouttières; celle située en dessous reçoit la plus grande partie de l'*urètre*, & la gouttière supérieure, beaucoup moins considérable, reçoit une grosse veine & deux artères nommées *honteuses*. (5, 5, Pl. VI.) Presque toute la substance des corps caverneux est spongieuse, cellulaire; deux artères assez considérables pénètrent ces corps en jetant de côté & d'autre une infinité de branches qui versent le sang dans ces parties. Je dirai ailleurs de quelle importance sont les corps caverneux pour contribuer à la génération; il suffit de dire actuellement que la tension de la verge a pour cause le sang & les esprits que les artères & les nerfs font affluer dans les cellules innombrables

qui composent ces corps caverneux.

*L'URÈTRE* est un canal long & recourbé, qui commence au col de la vessie, [7, Pl. V.] & finit à l'extrémité du gland. [9, Pl. *idem.*] Le commencement de ce conduit est embrassé par la glande *prostate.* [8, 8, Pl. *idem*] L'intérieur de l'urètre, est très-lisse & poli ; on y remarque plusieurs orifices qui sont les conduits des prostates inférieures, & ceux de plusieurs autres glandes qui fournissent une humeur mucilagineuse, dont je parlerai dans la suite.

La verge, outre le ligament dont j'ai parlé, qui l'attache fortement aux os pubis, & qui lui est d'un grand secours, non-seulement pendant l'érection, mais encore lorsqu'elle s'amollit & se relâche ; la verge a six muscles, trois de chaque côté : il y en a deux *érecteurs*, [2, 2, Pl. VI. deux *accé-*

*lérateurs* & deux *tranſverſes.* Ils tirent leur dénomination de leur uſage; les premiers aident à l'érection de la verge, lorſque les corps caverneux ſe gonflent; les ſeconds facilitent l'émiſſion de la ſemence, parce qu'en ſe raccourciſſant, ils compriment les véſicules ſéminales, & obligent la liqueur qu'elles contiennent, d'entrer dans l'urètre, d'où elle ſort avec impétuoſité; les muſcles *tranſverſes*, dilatent le conduit de l'urètre lorſqu'ils agiſſent, pour faciliter le paſſage de l'urine, ou de la ſemence. (*a*)

---

(*a*) Je n'ai point jugé à propos de ſurcharger ce Chapitre par des choſes qui auroient paru un vain étalage de connoiſſances anatomiques. Les muſcles dont il eſt queſtion, ont encore des noms compliqués, que l'on me diſpenſera de donner, tels que ceux de *Bulbo-caverneux*, *&c.* par leſquels on déſigne les *accélérateurs.* Je n'ai point parlé de l'attache & de l'inſertion de ces muſcles, du nom des nerfs & des vaiſſeaux qui ſe diſtribuent aux parties

La longueur de la verge est ordinairement de huit ou neuf travers de doigt, & sa grosseur environ de trois, lorsqu'elle est, dit M. Dionis, dans l'état où les femmes la demandent. (*a*) Mais on ne peut déterminer précisément cette longueur ni cette grosseur; & elles ne sont pas de fortes inductions pour tirer des conséquences sur le plus ou le moins de talens en amour. On dit même que les hommes dont la verge passe la mesure or-

de la génération. En disant que les nerfs de la verge se détachent des *paires sacrées*, des *paires lombaires*; que les artères sont fournies par la *crurale*, les *hypogastriques*, *&c.* il n'y aura que les hommes versés dans l'Anatomie qui m'entendront, & pour me faire comprendre des autres, il faudroit remonter insensiblement jusqu'aux sources, & donner l'exposition anatomique du corps de l'homme. Je me suis aussi dispensé d'indiquer dans les planches, certaines parties étrangères à l'objet que je traite.

(*a*) *L'Anatomie de l'Homme*, Démonstration IV.

dinaire de la Nature, ne ſont pas ſi bons au *déduit* que les autres. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que pluſieurs mariages ſont ſtériles, quoique l'époux donne, par une bonne conformation, les plus hautes idées de ſa valeur.

PLATERUS nous fait l'hiſtoire de deux femmes que les Juges déclarèrent libres de quitter leurs maris, dont elles ſe plaignoient, parce qu'il y avoit trop de diſproportion entre les parties qui déſignent le ſexe. On trouve encore quelques autres obſervations qui prouvent, qu'il y a eu des hommes qui n'ont pu être favoriſés de l'amour, pour l'avoir été trop de la Nature.

LA petiteſſe de la partie qui diſtingue eſſentiellement l'homme, n'eſt pas un obſtacle à la génération, lorſque cette partie ne pèche que par ſon vo-

lume. Ce défaut est moins grand que celui de l'urètre, lorsque ce canal est construit de manière à s'opposer à l'éjaculation prompte & directe de la liqueur séminale. Quelquefois ce canal n'a une fausse direction que parce que le frein dont j'ai parlé, tire la verge avec violence pendant l'érection, en lui donnant la forme d'un arc : si l'homme ne peut vaincre cet obstacle, il aura recours à la Chirurgie; l'opération par laquelle elle remédie à cet inconvénient est très-légère; on coupe le frein, & la partie reprend ensuite la direction qui lui est naturelle. (*a*)

On a vu ailleurs (*b*) que l'état du

(*a*) On voit aussi que dans les premières jouissances le frein de la verge peut se rompre; il n'en résultera d'autre accident qu'une légère hémorragie qui s'arrêtera en enveloppant la partie avec du linge propre, & en remettant à une autre fois le complément du plaisir.

(*b*) Volume premier, Chap. *de la Stérilité*.

prépuce favoriſe auſſi ou s'oppoſe à la génération, & quelquefois aux embraſſemens amoureux. Sa longueur exceſſive cauſe la ſtérilité, parce que la ſemence ne peut être tranſmiſe dans la matrice, à cauſe des frottemens qui affoibliſſent l'impulſion que les muſcles avoient donnée à cette liqueur. Ce défaut trouve encore ſa guériſon dans la Chirurgie, qui coupe au prépuce la partie excédente. Si cette enveloppe pèche par le défaut contraire, mais ſans étranglement de la verge, on eſt alors dans le cas des hommes circoncis, dont je parlerai ailleurs; je veux dire, que l'on perd peut-être quelque choſe du plaiſir, mais que l'on n'en eſt pas moins habile pour multiplier l'eſpèce.

Ces deux états de la verge, par rapport au prépuce, ſont deux maladies qui exigent toute l'attention des

hommes de l'art, lorsque dans l'une ou l'autre circonstance, cette partie se trouve comme étranglée ou trop resserrée dans son enveloppe. La première de ces maladies, est le *paraphymosis*, accident dans lequel le prépuce est si renversé & si gonflé, qu'on ne peut le rabattre pour couvrir le gland. Je ne m'arrête pas aux causes étrangères qui peuvent occasioner le paraphymosis, telles que les maladies vénériennes; mais seulement à celle qui est la plus ordinaire. Les jeunes mariés, & ceux dont le gland n'a jamais été dépouillé que difficilement du prépuce, y sont aisément pris lorsqu'ils réunissent leurs efforts pour se frayer la route du plaisir. Le moyen de remédier à cet accident, & on ne doit pas le négliger, est de baigner la partie dans l'eau froide, afin qu'elle puisse se dégonfler; & de ramener ensuite adroitement

le prépuce ſur le gland. Si l'on ne réuſſit pas, il faut recourir au plutôt à l'opération, qui conſiſte à débrider le prépuce, en faiſant autant de petites inciſions qu'il en faut, pour lui laiſſer la liberté de deſcendre pardeſſus le gland.

Le vice oppoſé au précédent eſt le *phymoſis*. On a quelquefois recours à l'opération pour en prévenir les ſuites dangereuſes, lorſqu'il eſt cauſé par le virus vénérien : mais le phymoſis naturel, celui qu'on apporte en naiſſant, n'eſt redoutable que lorſque, par l'acrimonie de l'urine, il y ſurvient une inflammation. Lorſqu'elle ne cède pas aux remèdes uſités, il faut ſe réſoudre à la circonciſion ; elle conſiſte à fendre le prépuce, pour s'oppoſer aux ravages qu'il feroit ſur le gland par ſa trop grande conſtriction.

Les hommes que la ſtructure de la

verge met dans le cas de craindre l'un ou l'autre de ces accidens, ceux mêmes qui ne s'y croient pas exposés, en un mot, tous les hommes doivent avoir l'attention d'entretenir la propreté dans les parties externes de la génération, en les lavant souvent. Les glandes *sébacées*, situées sur le gland, fournissent une humeur qui, en s'épaississant, forme une crasse entre le prépuce & le gland. Cette humeur s'altère quelquefois & en impose à quelques personnes, qui, s'imaginant être attaquées d'une gonorrhée virulente, consultent des charlatans qui profitent de leur crédulité pour exercer leurs tromperies. On prévient cet accident par la propreté.

On a vu des variétés singulières dans la verge.

Un Italien avoit cette partie couverte & hérissée de cornes très-dures,

& d'ongles. (*a*) L'homme connu en Angleterre ſous le nom de *the Porcupine-man*, (l'homme Porc-épic) eſt couvert par tout le corps, à l'exception de la tête, de la paume de la main & de la plante des pieds, de ſoies qui ont une conſiſtance de cornes; elles ont ſix lignes de longueur, & deux ou trois de groſſeur; & ainſi que les Hériſſons, elles ſont implantées perpendiculairement. Cet homme eſt parvenu à rendre ſenſible une jeune fille, avec laquelle il s'eſt marié. Il a eu de ce mariage ſix enfans, tant filles que garçons, tous conſtitués comme lui, & également couverts de cornes. Il faut croire que cette eſpèce d'homme ſauvage, pour travailler à la génération, prenoit le temps où aucun obſtacle ne pouvoit s'oppoſer à ſes plaiſirs;

(*a*) *Journal Encyclop.* Avril 1764.

tous les automnes, les corps durs qui armoient la verge, ainsi que les autres parties du corps, tomboient. (*a*)

UNE Allemande ayant eu commerce avec un nègre, eut un enfant dont toutes les parties du corps étoient blanches, à l'exception de la verge. (*b*) On a vu des hommes dans lesquels cette partie étoit double. (*c*)

FRIBE dit avoir connu un homme dont la verge n'étoit point percée à l'extrêmité du gland; l'ouverture se trouvoit en dessous: cet auteur ajoute que cette difformité ne l'empêcha pas d'avoir plusieurs enfans. (*d*)

---

(*a*) *Mêlanges d'Histoire Naturelle*, par M. Alleon Dulac, tom. III.

(*b*) *Bibliothéque de Médecine*, &c. tom. XV.

(*c*) *Dictionnaire raisonné d'Anatomie & de Physiologie*, art. *Verge*. Voyez aussi, *Anatomia Bartholiniana*, lib. I. cap. XXIV.

(*d*) *Ephémérides d'Allemagne*, Déc. I. ann. 3. obs. 98.

Au reste, il se trouve quelquefois des individus dans lesquels la verge n'est point perforée lorsqu'ils viennent au monde ; c'est à la Chirurgie à réparer sur le champ ce défaut de conformation.

Après avoir considéré la partie qui distingue essentiellement l'homme, celles qui s'offrent ensuite sont les *Testicules*, ainsi nommés du mot latin *testes*, qui signifie témoins, parce qu'en effet ils le sont de la force & de la vigueur de l'homme. On les appelle aussi *Didymes*, c'est-à-dire gémeaux, à cause qu'ils sont presque toujours deux. On a vu des hommes qui en avoient trois ou même quatre, & d'autres que la Nature avoit réduit à un. Il ne faut pas croire que les premiers aient été des athlètes en amour ; la liqueur prolifique divisée dans plusieurs organes perdoit beaucoup de son activité, & les ob-

servations constatent que des hommes qui paroissoient aussi-bien partagés, n'avoient pas toujours joui de la satisfaction d'être pères. Il n'en est pas de même de ceux qui n'ont qu'un testicule ; j'en ai connu qui étoient très-féconds, & auxquels (ce qu'il est important d'observer, ainsi qu'on le verra dans la suite) des individus des deux sexes doivent leur naissance.

On définit les testicules, des corps glanduleux renfermés dans le *Scrotum*, espèce de sac, [4, 4, Pl. IV, fig. 1.] & situés pour l'ordinaire hors du bas-ventre. Je dis pour l'ordinaire, car on voit quelquefois des personnes chez qui ces organes restent cachés dans le bas-ventre, & ces personnes-là sont beaucoup plus portées que d'autres vers les plaisirs. (*a*) Il arrive d'ailleurs assez

(*a*) Les Testicules renfermés, en rendant la sé-

ſouvent aux enfans du premier âge, que ces parties reſtent engagées dans leur paſſage, & quelquefois elles ne tombent dans les *bourſes*, (4, 4, Pl. IV, fig. 1.) qu'au temps de la puberté, ainſi qu'on le verra dans le chapitre où il ſera queſtion de cette époque. La figure des teſticules eſt ovale, un peu applatie des deux côtés; (1, 1, Pl. VI.) leur groſſeur varie ſelon les âges; ils ſont très-petits juſqu'à l'âge de puberté, mais alors ils augmentent & acquièrent le volume d'un petit œuf de poule, ou d'un gros œuf de pigeon; [1, Pl. VII; 5, Pl. VIII & IX.] le droit eſt aſſez conſtamment un peu plus gros que le gauche.

ON conſidère d'abord à ces parties,

---

mence beaucoup plus vive, irritent continuellement les organes de la volupté; mais auſſi cette liqueur ne doit pas être diſpoſée à la fécondité, car elle n'a pas eu le temps d'être aſſez perfectionnée.

leurs enveloppes; la première est le *scrotum*; ce n'est qu'une continuation de la peau, qui se trouve partagée en deux parties par une ligne saillante en forme de couture, que les Anatomistes ont nommée le *raphé*; (5, Pl. IV, fig. 1.) elle commence au gland, (c'est ce qu'on nomme alors le *frein* ou *filet*,) & elle se termine à l'anus. Le scrotum est revêtu au dedans d'une membrane charnue qu'on doit regarder comme un véritable muscle cutané; on la nomme *dartos*; elle fournit une enveloppe particulière à chaque testicule; & de l'adossement ou union de ces deux enveloppes charnues, se forme une cloison qui sépare en deux parties la cavité que fait le scrotum. Le dartos doit être, ainsi que je l'ai dit, regardé comme un muscle; c'est à sa contraction que l'on doit attribuer les rides & le resserrement des bourses: il fait

juger de la ſanté & de la vigueur d'un homme, quand l'action de ce muſcle preſſe les teſticules & paroît les faire remonter. (*a*)

Les autres enveloppes particulières au teſticule ſont au nombre de trois. La première eſt nommée *vaginale*; [1, 1, 1, Pl. VIII.] elle recouvre non-ſeulement tous les vaiſſeaux particuliers au teſticule, en s'y attachant étroitement, mais même le corps; elle eſt recouverte en partie de l'expanſion d'un muſcle nommé *crémaſter*, ou ſuſpenſeur du teſticule. (*b*) Au deſſous de la tunique vaginale, on en re-

(*a*) Il y a quelques nations en Europe, qui dans la traite des Nègres, obſervent avec autant d'attention que d'indécence, l'état des teſticules dans les eſclaves qui ſont en vente. On juge de la force ou de la foibleſſe de ces infortunés par ces parties, ſelon qu'elles paroiſſent plus ou moins rapprochées du ventre.

(*b*) Je n'ai pas beſoin de prévenir le Lecteur,

marque une autre, à laquelle on a donné le nom de *periteſtes ;* c'eſt un ſac qui enveloppe le teſticule de toutes parts. Enfin la dernière membrane propre à cette partie, & qui touche immédiatement ſa ſubſtance, eſt l'*albuginée*, nommée ainſi à cauſe de ſa couleur.

ON n'a pas plutôt coupé cette dernière tunique, que l'on découvre la ſubſtance du teſticule, qui eſt blanche, molle, lâche, parce qu'elle eſt compoſée d'une infinité de vaiſſeaux très-fins, qui laiſſent appercevoir la couleur du fluide qu'ils contiennent. Ces vaiſſeaux particuliers ſont les artères qu'on nomme *ſpermatiques*, les

---

que dans les Planches qui expoſent les différentes parties du teſticule, ces parties ſont préparées de manière à laiſſer voir celles qu'elles recouvrent dans l'état naturel. Il faut ſuppoſer que le teſticule étoit diſſéqué lorſqu'on en a fait le deſſein.

veines du même nom, les veines *lymphatiques*, les nerfs, les vaisseaux *secrétoires & excrétoires*; enfin toute la substance des testicules, n'est qu'un tissu & un lassis d'une infinité de petits vaisseaux, dont la structure est surprenante. (*a*) Ces vaisseaux sont contournés en différentes façons, & forment plusieurs paquets soutenus par des cloisons membraneuses. On apperçoit, sur le bord supérieur du testicule, un corps long dont la figure approche de celle d'une chenille; on le nomme *épi-didyme* à cause de sa situation (1, 2, Pl. IX; 2, Pl. VIII; 2, Pl. VII.)

La substance de cette partie est la même

(*a*) La préparation anatomique prouve par un calcul simple, que toute la substance d'un testicule ordinaire, peut fournir un fil de cent lieues de longueur.

même que celle du testicule, & les vaisseaux qui la composent sont une infinité de contours serpentins; (3, 4, 5, Pl. VII.) l'épi-didyme se termine dans les extrêmités par deux éminences, dont la plus considérable [1, Pl. IX.] se nomme la tête de l'épi-didyme, & la moindre (2, Pl. *idem.*) est appellée la queue; c'est à cette dernière, que commence de chaque côté, le conduit *déférent.* (3, 4, Pl. *idem.* & Pl. VIII.)

L'USAGE des testicules est de filtrer la liqueur séminale, & de la séparer du sang, ainsi qu'on le verra ailleurs: celui des épi-didymes est de la recevoir immédiatement des testicules, pour la transmettre aux vésicules séminales, par les canaux déférens.

LES *vésicules séminales* (1, 1, Pl. X.) sont deux réservoirs membra-

neux & cellulaires, ſitués à la partie poſtérieure & inférieure de la veſſie. [ 4, Pl. *idem*, 10, Pl. V. ] Leur longueur ordinaire eſt de trois travers de doigts, & leur largeur d'un pouce: leur partie la plus large ſe nomme le fond, & la plus étroite le col, auquel ſe trouve continu un conduit particulier, appellé *éjaculateur*.

On peut voir (2, 2, Pl. X.) les conduits déférens qui tranſmettent la ſemence des épi-didymes aux véſicules ſéminales. Les conduits éjaculateurs, ſont deux petits vaiſſeaux qui viennent ſe perdre dans l'urètre près du col de la veſſie, après avoir traverſé un corps glanduleux, aſſez ferme, qui embraſſe le col de la veſſie & le commencement de l'urètre. On connoît ce corps glanduleux ſous le nom de *proſtates*. [3, Pl. X; 8, 8, Pl. V.] Il eſt formé de l'aſſemblage de pluſieurs au-

tres glandes, dont les orifices excréteurs, au nombre de dix ou douze, viennent s'ouvrir au devant d'une éminence nommée *veru-montanum.* L'usage des prostates est de séparer une humeur douce & huileuse, presque semblable à la semence, qui enduit le canal de l'urètre, & se mêlant à la semence dans l'éjaculation, lui sert de véhicule, empêche la dissipation de ses parties spiritueuses, & garantit l'urètre de l'acrimonie de l'urine.

APRÉS avoir fait connoître les parties qui, dans l'homme, concourent immédiatement à la génération, il est nécessaire, pour compléter l'idée que l'on doit en avoir, d'exposer leurs fonctions, & le méchanisme qui les exécute.

ON sait que l'humeur séminale, ainsi que je l'ai dit, est contenue dans le

ſang, de même que tous les fluides qui portent la nourriture & le ſentiment dans nos parties. Lorſqu'à l'âge de puberté, la Nature, en perfectionnant ſon ouvrage, nous diſpoſe à être capable de multiplier l'eſpèce, elle prépare les organes qui doivent y concourir, à filtrer la ſemence & à la tranſmettre au dehors : les teſticules commencent cette opération. Les artères & les veines ſpermatiques, (3, 3, 4, 4, Pl. VI.) en s'uniſſant aux nefs des teſticules & aux conduits déférens, forment, enveloppées dans la tunique vaginale, un cordon nommé le *cordon des vaiſſeaux ſpermatiques*, (6, 6, Pl. VI.) qui aboutit aux teſticules. (1, 1, Pl. *idem.*) C'eſt ce cordon qui porte avec le ſang la matière de la ſemence, & qui la rapporte ſéparée aux véſicules ſéminales. Examinons comment s'opère cette filtration, ſi intéreſſante, puiſ-

que d'elle dépend la conſervation de l'eſpèce humaine.

L'ARTÈRE ſpermatique, avant de pénétrer le teſticule, ſe diviſe en pluſieurs rameaux qui ſe ſubdiviſent en une infinité d'autres; (3, 3, 4, 4, Pl. VI.) le ſang qu'ils contiennent trouve dans la ſubſtance du teſticule, [5, Pl. IX; 5, Pl. VIII.] ce nombre prodigieux de petits vaiſſeaux dont j'ai parlé, repliés ſur eux-mêmes, & ramaſſés en paquets. Ces vaiſſeaux très-déliés & très-longs, (6, 6, 6, Pl. VIII. & IX.) prennent du ſang que leur offre chaque petite artère, les parties les plus fines, les plus ſubtiles & les plus ſpiritueuſes.

CETTE liqueur filtrée eſt la matière de la ſemence, qui a beſoin de parcourir cette multitude étonnante de circonvolutions des petits vaiſſeaux pour devenir prolifique; elle ne l'eſt

pas même entièrement après ce séjour assez long dans les testicules ; elle doit passer dans la partie que nous avons nommé épi-didyme pour y acquérir encore un degré de préparation : elle en sort par le canal déférent, [7, 7, Pl. VI.] qui va la déposer dans les vésicules séminales ; & c'est lorsqu'elle y a séjourné quelque temps, qu'elle reçoit toutes les qualités qui doivent la rendre véritablement prolifique. Les veines spermatiques, ici comme par-tout ailleurs, reprennent le sang qui a fourni la liqueur séminale, & toutes leurs divisions se réunissant peu à peu, elles forment un seul vaisseau de chaque côté, qui rapporte le sang dans des veines plus considérables, pour être ensuite conduit au cœur, & après s'y être imprégné de nouveaux esprits, reprendre le cours de la circulation.

Après cette courte expoſition de la manière dont la ſemence eſt préparée, trouvera-t-on mal fondé ce que j'ai dit de ces prétendus ſecrets, de ces recettes exaltées par le charlataniſme, pour plonger l'homme dans un torrent de plaiſirs ? On voit combien la Nature eſt lente dans l'opération de la *ſpermatoſe*, dans la production & la coction de la ſemence ; croira-t-on qu'au moyen des aphrodiſiaques, les loix de l'économie animale changeront ? Que ces vaiſſeaux innombrables que doit parcourir la ſemence, acquerront ſubitement un mouvement ſurnaturel, au moyen de quoi ils chaſſeront promptement le fluide qu'ils doivent préparer ? Si des lectures obcènes, les images laſcives de la débauche irritent les organes de la génération, & provoquent à la jouiſſance ; c'eſt parce que les véſicules ſéminales

contiennent assez de liqueur prolifique pour fournir aux impressions que font des objets séducteurs ; sans cela ces spectacles voluptueux seroient sans aucun effet. Qu'un homme qui a joui en excitant son imagination, ait recours le lendemain, à tous les moyens qu'indiquent les personnes qui croient aux grandes vertus des aphrodisiaques, il saura alors si la Nature veut être commandée. Le laboureur, après avoir moissonné son champ, auroit-il bonne grace de lui demander une seconde recolte peu de temps après ? Il faut qu'il attende que la terre ait repris ses forces, si je peux m'exprimer ainsi : qu'il la cultive, qu'il répare ses pertes ; mais la Nature ne dérangera pas l'ordre des saisons pour satisfaire l'avidité des hommes.

J'AI laissé la semence dans les vési-

cules séminales, où elle doit se perfectionner avant d'être transmise en partie au dehors : je dis en partie, parce qu'en effet une portion de cette humeur doit repasser dans la masse du sang, par des vaisseaux fins & déliés qui se rendent aux vésicules : les changemens qui se font en nous à l'âge de puberté, démontrent de quelle nécessité est cette résorbtion d'une partie du fluide séminal.

LORSQUE ce fluide a acquis toute la perfection dont il est susceptible, il cherche à ce faire jour au dehors, & le signe qui annonce ce besoin est l'intumescence involontaire de la verge. Elle a pour cause le sang imprégné d'esprits, & porté dans cette partie par les artères qui s'y rendent. Ce sang gonfle les corps caverneux, parce que les veines n'étant pas assez considérables pour se charger de tout ce que les

artères fourniſſent, une partie du ſang s'introduit dans les cellules que j'ai obſervées dans ces corps ſpongieux. Tout concours dans ces circonſtances à augmenter l'action des muſcles érecteurs, & par conſéquent à entretenir la verge dans l'érection.

Les véſicules ſéminales, dans la compoſition deſquelles il entre des fibres muſculaires, & par-là ſuſceptibles de contraction, ſe trouvent preſſées de toutes parts, tant par la liqueur qu'elles contiennent & qui cherche à s'échapper, que par les autres circonſtances qui excitent l'érection. Le *ſphincter* de la veſſie fournit un point d'appui fixe, contre lequel la ſemence ne peut faire que d'inutiles efforts; l'orifice qui répond au canal déférent, ſe ferme par la diſpoſition de la *valvule* qui s'y trouve; ainſi le fluide preſſé de tous côtés, excepté vers l'orifice

du canal éjaculatoire, destiné à porter ce fluide dans l'urètre, [5, Pl. X.] enfile ce canal avec force. La membrane musculeuse des prostates se contracte alors, & l'humeur qu'elles contiennent en étant exprimée, prépare l'urètre au passage de la sémence. Ces deux fluides se mêlent dans la partie du canal que les muscles transverses ont dilatée; mais cette dilatation n'est qu'instantanée; car les muscles accélérateurs entrant en contraction, pressent la semence contenue dans l'urètre, & la font jaillir à une distance plus ou moins grande, selon la tension plus ou moins forte de la verge & la quantité du fluide qui doit être évacué.

VOILA l'explication purement méchanique de l'émission de la semence, & telle qu'elle se fait lorsqu'elle est causée par une trop grande pléni-

tude des véſicules ſéminales.

CETTE émiſſion involontaire a quelquefois lieu chez les hommes conſtipés, lorſque la matière des ſelles ne peut être évacuée que par des efforts redoublés. L'érection n'eſt même pas néceſſaire pour que cela arrive, puiſque par la ſituation des véſicules ſéminales & celle de l'inteſtin *rectum*, la liqueur qu'elles contiennent ſe trouvant preſſée, enfile le canal de l'urètre, & eſt tranſmiſe au dehors ſans aucune force.

CE qui s'exécute durant le ſommeil, n'eſt pas auſſi ſtrictement méchanique que dans la circonſtance dont il vient d'être queſtion. Les mêmes agens opèrent dans l'émiſſion de la liqueur ſéminale, mais ils ſont excités par des idées voluptueuſes qui offrent à l'imagination des tableaux ſéduiſans. Ce ſeroit vainement que j'entrepren-

drois d'expliquer comment l'ame agit sur les sens, lorsque ceux-ci paroissent inaccessibles aux impressions des objets extérieurs. Il est plus facile de dire ce qui, dans ces momens délicats, résulte de l'empire de l'imagination sur le corps, que d'exposer seulement une partie de ce que les faiseurs de systêmes ont avancé, pour persuader qu'ils connoissent les loix par lesquelles la substance spirituelle agit sur la matière.

Il faut convenir que les vésicules séminales, gonflées par le fluide qu'elles contiennent, se laissent échapper aisément; qu'elles y sont encore plus disposées, si l'imagination ajoute à cette plénitude.... Mais comment l'imagination agit-elle pendant le sommeil? Eh! comment agit-elle pendant la veille? Demanderai-je aux hommes qui veulent rapporter tous les phéno-

mènes phyſiologiques, aux ſeules loix qui rendent nos organes indépendans d'une ſubſtance ſpirituelles, émanée du Créateur.

LORSQUE les véſicules ſéminales ſont remplies de la liqueur à laquelle elles ſervent de réſervoirs, comme les autres réceptacles de notre corps, elles tendent à s'en ſoulager, [même chez des hommes dont l'imagination eſt le moins porté vers la volupté,] ſi cette liqueur eſt trop abondante pour être reſſorbé par les veines ſpermatiques. C'eſt ainſi que les larmes, filtrées par la glande *lacrymale*, prennent leur écoulement par le canal *nazal*, ſi elles ne trouvent point d'iſſue par les points *lacrymaux*. Mais la douleur, la triſteſſe, la joie même ſuffiſent pour exciter les larmes........ Je le ſais, & ſi l'on veut m'expliquer comment ces paſſions agiſſent ſur l'économie ani-

male, je pourrai dire aussi pourquoi la présence de certains objets, ou même leur image, font sur les réservoirs de la liqueur spermatique, le même effet que certaines passions sur les glandes destinées à la secrétion de l'humeur lacrymale.

DISONS des secrétions, qu'en général lorsque « le *filtre* est averti » agréablement par l'imagination, la » secrétion part même avant le temps » de sa fonction : comme la salive » qui jaillit dans la bouche à la vue » d'un aliment desiré, ou comme ce » fluide dont l'expression est plus at» testée encore par sa présence vo» luptueuse. » ..... [a]

---

(a) *Traité Physiologique & Chymique sur la Nutrition.* Ouvrage qui a remporté le prix de Physique de l'Académie de Berlin, en 1766, deuxième partie : *Des Secrétions.*

TELLES ſont les parties qui, dans l'homme, concourent à donner l'être à un individu de ſon eſpèce. Il m'auroit été facile de m'arrêter ſur chacune d'elles, & faire voir les précautions que la Nature a priſes, afin qu'elles ſoient le mieux poſſible pour remplir leurs fonctions. On peut voir à ce ſujet ce que des Anatomiſtes du dernièr ſiècle ont écrit : j'aurois peut-être rebuté mon Lecteur en entrant dans ces détails trop prolixes. [*a*]

ON a vu au commencement de ce Chapitre le culte extravagant que certains peuples rendoient aux parties de

---

(*a*) Du Laurent, par exemple, demande, *pourquoi ce n'eſt point un os qui fait la baſe de la verge? Pourquoi cette partie n'eſt point une artère? Une veine? Un nerf, &c.* & il répond à ces queſtions inutiles, d'une manière qui eſt quelquefois plaiſante.

la génération, nous ne pouvons mieux faire en le terminant, que de rapporter un fait qui fera voir avec moins d'absurdité, quelle importance on a attachée de tous temps à des organes destinés à perpétuer les individus, & avec quelle ardeur les femmes s'opposèrent à une mutilation, qui, (sans parler de leur intérêt) visoit à la destruction de l'espèce.

DURANT la guerre que les Grecs faisoient au Duc de Benevent, le Marquis de Spolette son allié, ordonna qu'on privât des parties naturelles tous ceux qui tomberoient entre ses mains. Cet ordre s'exécutoit avec rigueur, lorsqu'une femme, dont le mari venoit d'être fait prisonnier, se jeta aux genoux du Général, & lui dit : « Seigneur, je m'étonne qu'un » héros comme vous fasse la guerre » aux femmes lorsque les hommes sont

» hors d'état de lui résister..... Peut-
» on nous faire une guerre plus cruel-
» le, que de priver nos maris de ce
» qui nous donne de la santé, du
» plaisir & des enfans ? Quand vous
» en faites des Eunuques, ce n'est
» point eux, c'est nous que vous
» mutilez. Vous nous avez enlevé ces
» jours passés notre bétail, & notre
» bagage, sans que je m'en sois
» plainte; mais la perte du bien que
» vous avez ôté à plusieurs de mes
» compagnes étant irréparable, je n'ai
» pu m'empêcher de venir solliciter
» la compassion du vainqueur. » La naïveté de cette femme plût si fort à toute l'armée, qu'on lui rendit son mari..... Comme elle s'en retournoit, le Général lui fit demander ce qu'elle vouloit que l'on fît à son mari, au cas qu'on le trouvât encore en armes.
» Il a des yeux, répondit-elle, un nés,

» des mains, des pieds, c'est-là son
» bien que vous pouvez lui ôter, s'il
» le mérite ; mais laissez-lui, s'il vous
» plaît, ce qui m'appartient. (*a*)

---

(*a*) *Traité des Eunuques*, prem. partie, chap. V. M. Ancillon, cite au lieu indiqué, les Auteurs dont il emprunte cette anecdote singulière, qui doit plaire par la naïveté, la bonne-foi qui règnent dans les remontrances de la femme plaignante.



## CHAPITRE V.

### *Des Parties de la Femme qui servent à la Génération.*

CE n'étoit point assez que la Nature eût donné à l'homme des organes capables de contenir, ou sa postérité, ou ce qui pouvoit la tirer du néant, il falloit encore que la femme reçût dans un lieu sûr, ces germes précieux qui multiplient l'espèce. Qu'est-il besoin de chercher continuellement hors de nous, des motifs d'admiration & de reconnoissance envers l'Auteur de toutes choses ? Que l'on fixe un instant les organes destinés à la génération ; quelle structure merveilleuse offrent particulièrement ceux de la femme ! Leur action est-elle moins admirable que leur structure ! La liqueur prolifi-

que n'a pas plutôt pénétré dans la matrice, que ce viſcère en ſe refermant devient un lieu inacceſſible à tout ce qui lui eſt extérieur ; l'enfant y prend la vie, l'accroiſſement ; il n'en ſort qu'au moment marqué par la Nature pour la naiſſance des individus. Par quelles loix s'exécutent des opérations auſſi admirables ? Quelles ſont les raiſons que donnent les hommes, pour expliquer l'acte le plus univerſel & celui que la Nature a le plus caché à leurs yeux ? On ne doit entrer dans ces détails, qu'après avoir examiné les parties qui agiſſent dans la reproduction. Expoſons celles de la femme, ainſi que nous l'avons fait pour celles de l'homme dans le chapitre précédent.

On n'a pas moins rendu d'honneurs chez les anciens aux *Parties naturelles*

de la femme, qu'aux parties qui caractérisent l'homme.

Les Syracusains les portoient en cérémonies aux célèbres *Thesmophories.* Tout le temps que duroit cette fête on s'envoyoit par toute la Sicile des gâteaux faits avec le miel & la graine de *sésame*, qui avoient exactement la figure de la partie qu'ils vouloient honorer. Les Romains, lorsque leurs mœurs furent dépravées, firent construire des vases dont ils se servoient dans leurs repas, & auxquels ils donnoient la figure de la partie pour laquelle ils avoient tant de passion. (a)

Léon, surnommé l'*Africain*, assure que si une femme rencontre un Lion, lorsqu'il est en amour, & plus furieux que dans tout autre temps, il baisse la

(a) ..... *vitreo bibit ille Priapo.* Juven. Sat. 2.

tête & prend une autre route en rugissant, si elle lui montre ce qui la distingue de l'homme. Ce fait, dont on est libre de croire ce que l'on voudra, fit imaginer aux Egyptiens que leur Dieu même prenoit plaisir à regarder les femmes à découvert : aussi durant quarante jours, les Egyptiennes se présentoient devant leur Dieu *Apis* les jupes levées. On croyoit encore parmi ce peuple que l'esprit d'*Apollon* entroit chez les Sybilles, lorsqu'elles rendoient des oracles, par ces mêmes parties. Dans tous les lieux que Sésostris avoit subjugués, on trouvoit représenté sur des colonnes, les parties extérieures de la génération : celles de la femme, lorsqu'il les avoit vaincu sans trop de difficulté; celles de l'homme lorsqu'on lui avoit fait beaucoup de résistance.

Le R. P. François Alvarés nous

apprend que chez les Abyssins, les filles portent par galanterie à leurs parties secrettes de petites *campanes* ou clochettes, qui pendent & battent en liberté. Dans plusieurs Royaumes de l'Afrique, les femmes du Roi & les principales de la Cour, ont ces parties percées comme les oreilles; on y passe plusieurs anneaux d'or & autres bijoux, que ces femmes sont obligées d'ôter lorsque leurs époux les approchent. [*a*] Ce luxe que l'on étend jusques sur des parties qui n'en paroissent pas avoir besoin, n'est pas en usage chez les étrangers exclusivement; M. de Saintfoix nous parle d'une mode qui s'étoit introduite parmi les femmes du grand monde; *ce n'étoit pas seulement leurs cheveux qu'elles tressoient* *avec*

(*a*) *Hexaméron rustique*, troisième journée.

*avec de la nompareille de différentes couleurs*, dit cet agréable Ecrivain. (*a*)

JE diviserai les parties de la femme qui servent à la génération, eu égard à leur situation, en externes & en internes; les unes se trouvent cachées dans le bas-ventre, & les autres sont placées hors de cette capacité. Le *pénil*, le *mont de Vénus*, les *grandes lèvres*, la *vulve*, la *fourchette*, la *fosse naviculaire*, le *périnée*, les *nymphes*, le *clitoris*, le *méat-urinaire*, & l'*orifice du vagin* sont rangés dans la première classe. Les parties internes sont le *vagin*, la *matrice* avec ses *vaisseaux* & ses *ligamens*, les *trompes de Fallope* & les *ovaires*.

LE *pénil* [1, Pl. XI.] est situé un

(*a*) *Essais Historiques sur Paris*, tom. V.

peu au deſſus de la partie naturelle : il eſt un peu élevé, parce qu'il eſt fait de graiſſe : & il ſert, ſelon Dionis, comme de petit couſſin, pour empêcher que la dureté des os ne bleſſe dans l'action. (*a*)

Le *mont de Vénus*, (2, Pl. XI.) auquel on a encore donné le nom de *motte*, eſt ſitué immédiatement au deſſous du pénil. Quelques anatomiſtes confondent ces deux parties. Elles ſe garniſſent de poils à l'âge de puberté. On obſerve que celui des femmes eſt plus friſé que celui des filles. Il ſeroit aiſé d'expliquer cette différence, en obſervant que les circonſtances qui accompagnent l'union des ſexes, doivent très-ſouvent varier la ſituation des *bulbes* d'où ſortent les poils. Les Turcs & quelques autres

(*a*) *Anatomie de l'Homme*, quatrième Démonſt.

peuples, hommes & femmes, n'ont aucun de ces filamens sur le corps, excepté les cheveux & la barbe, parce qu'ils ont soin de les faire tomber par le moyen d'un dépilatoire. Il est d'autres nations qui en sont privées naturellement, ainsi qu'on le verra lorsque je parlerai de la puberté.

On croit aussi tirer de fortes inductions de la vigueur du tempérament, par la quantité de poils qui recouvrent les parties sexuelles, & même par leur couleur. On sait aussi qu'il est des maladies durant lesquelles le corps se dépile entièrement. Une observation singulière est celle d'une femme Polonoise, à qui la maladie connue en Pologne sous le nom de *Plica*, avoit fait allonger extraordinairement le poil des parties secrettes. Il avoit crû jusqu'à la longueur de plus d'une aune & demie, de sorte qu'il auroit traîné

à terre, dit l'auteur de l'obſervation, ſi la femme ne l'avoit entortillé autour de ſa cuiſſe. (*a*)

Les Ephémérides d'Allemagne, parlent auſſi d'une femme qui fut vue à *Munſter*, laquelle ſans aucune maladie, avoit aux parties naturelles, une quantité de poils ſi conſidérable, qu'ils lui deſcendoient juſqu'aux genoux. [*b*] L'auteur de cette obſervation ajoute qu'il a connu un jeune homme & une jeune femme, bien conformés d'ailleurs, qui étoient privés de poils aux parties de la génération, & qui n'ont jamais eu d'enfans. Le même obſervateur dit avoir connu une autre femme, qui dès ſa première jeuneſſe, n'avoit que des poils blancs à

(*a*) Voyez la *Collection Académique*, tom. III, pag. 168.

(*b*) Déc. 2. An. 6. 1688.

ces mêmes parties, & qui fut toujours stérile. (*a*)

Les *grandes lèvres* (3, 3, Pl. XI.) sont deux replis formés par la peau: ces parties sont assez fermes dans les filles que les hommes n'ont point encore approchées, mais elles deviennent molles & pendantes aux femmes lorsqu'elles ont eu beaucoup d'enfans. Les poils qui voilent ces parties sont moins forts que ceux du mont de Vénus.

L'espace contenu entre les deux grandes lèvres, est ce qu'on nomme la *vulve* ou *grande fente*, pour la distinguer de l'entrée du col de la matrice que l'on nomme la *petite fente*.

Les deux grandes lèvres, en s'unissant par leur partie inférieure, forment la *fourchette*; (4, Pl. XI.) on y re-

(*a*) *Idem*, Observat. XX.

marque un ligament membraneux qui ſe trouve, à ce que prétendent quelques anatomiſtes, tendu dans les filles, relâché dans celles qui ont ſouffert l'approche du mâle, & preſque toujours déchiré dans les femmes qui ont eu des enfans. Ce ligament forme, conjointement avec la partie interne du bas des grandes lèvres, un enfoncement que l'on appelle la *foſſe naviculaire.*

LE *périnée* eſt l'eſpace compris entre la fourchette & l'*anus*. Il diminue par la fréquence des accouchemens, & ſe détruit même par ceux qui ſont laborieux. [5, Pl. XI.]

IMMÉDIATEMENT après les grandes lèvres, on découvre deux excroiſſances charnues, molles, ſpongieuſes, que l'on appelle les *nymphes*, (6, 6, Pl. XI.) parce qu'elles préſident aux eaux, en conduiſant l'urine dehors.

La figure de ces parties est triangulaire, se trouvant plus large dans leur partie inférieure que dans la supérieure ; leur couleur est rouge, (sur-tout dans les jeunes filles,) comme la crête d'un coq, dont elles ont aussi la figure. Leur grandeur varie, car il y a des personnes en qui elles passent au point qu'on est obligé de les couper en partie, pour prévenir la difformité & l'obstacle qu'elles apportent aux plaisirs du mariage. (*a*) Cette opération est nommée *Nymphotomie* ; elle n'est pas sans danger, si l'on n'a soin de prévenir l'hémorragie qui suit l'amputation de ces crêtes excessives. En Afrique, où cet excès est fort commun, il y a des hommes qui n'ont d'autre métier que de retrancher ce superflu, & qui vont criant dans les rues, *qui est celle qui*

(*a*) *Anatomie* de Dionis, Démonstration IV.

*veut être coupée ?* (*a*) En quelques pays d'Arabie & de Perse, la *nymphotomie* est ordonnée aux filles, comme la circoncision l'est aux garçons ; ont la fait quand les filles ont passé l'âge de puberté ; mais chez d'autres peuples, comme ceux de la rivière de Benin, on est dans l'usage de faire cette circoncision aux filles huit ou quinze jours après leur naissance. (*b*)

Au dessus des nymphes est le *Clitoris* : [ 7, Pl. XI.] c'est un corps rond & un peu long. Sa composition est toute semblable à celle de la verge, ( 1, fig. 4, Pl. III. ) n'y ayant de différence que par rapport à l'urètre, qui manque au clitoris. (fig. 3 & 4. Pl. IV.) Il a deux corps caverneux ; un ligament

---

(*a*) *Dictionnaire de Chirurgie*, art. *Nymphes*.

(*b*) *Hist. Nat.* de M. de Buffon, tom. IV. *Recherches sur les Américains*, quatrième part. sect. IV.

sufpenfeur, des vaiffeaux, deux mufcles érecteurs, un prépuce, un gland; [6, 6, 7, 7, fig. 3 & 4, Pl. IV. 1, 2, fig. 4, Pl. III.] ce qui l'a fait nommer *verge de la femme.*

CETTE partie, douée d'un fentiment exquis, eft le fiége principal du plaifir des femmes durant la jouiffance; ce qui lui a mérité le nom d'*æftrum Veneris.* (aiguillon de Vénus.) Le clitoris eft pour l'ordinaire affez petit: il commence à paroître aux filles à l'âge de puberté, [5, fig. 2, Pl. III.] & groffit à mefure qu'elles ont le tempérament plus ou moins érotique. La moindre titillation voluptueufe le fait gonfler par le moyen des corps caverneux, (3, 3, fig. 4; 1, 2, 3, fig. 3, Pl. III.) & dans l'union des fexes il fe roidit comme la partie qui diftingue l'homme. La grandeur du clitoris [elle égale quelquefois & furpaffe

même celle de la verge, ] a porté des femmes à en abuser avec d'autres. (*a*) Glorieuses peut-être de cette espèce de ressemblance avec l'homme, dit M. Tissot, il s'est trouvé de ces femmes imparfaites, qui se sont emparé des fonctions viriles..... L'on a vu souvent de ces femmes aimer des filles avec autant d'empressement que les hommes les plus passionnés, concevoir même la jalousie la plus vive contre ceux qui paroissoient avoir de l'affection pour elles. On a nommé encore le cli-

(*a*) *L'Onanisme*, art. 1. sect. V. Platerus dit qu'une femme avoit le clitoris aussi gros que le col d'une Oye ; & Bartholin assure que cette partie s'ossifia à une courtisanne Italienne qui en avoit abusé. Tulpius parle d'une femme dont le clitoris étoit très-gros, & qui fut fouettée publiquement & bannie à perpétuité, pour avoir abusé de sa conformation. On sait jusqu'à quel point Sapho poussa la passion pour des personnes de son sexe : les femmes de Rome, à l'époque où toutes les mœurs se perdirent, méritèrent les épigrammes & les satyres des Poëtes ; on peut voir ce que Juvenal reproche dans sa VI.e Satyre à

toris pour cette raison *le mépris des hommes.*

CETTE partie peut être amputée, du moins son extrêmité ; c'est même un acte de Religion ordonné chez certains peuples, & nous en parlerons au chapitre suivant. Parmi nous, il est des circonstances où l'on rendroit la santé à un grand nombre de filles, si l'on pouvoit émousser le sentiment trop vif du clitoris : il est la source de beaucoup d'égaremens solitaires, qui plongent celles qui s'y livrent, dans le marasme, & les autres maladies qu'enfante la volupté. (a)

---

Laufella & à Medulina. Lucien dans ses *Dialogues des Courtisannes*, reproche le même vice aux femmes de son siècle. Cœlius Aurelianus a nommé *Tribades*, les femmes qui abusoient de leur clitoris ; Plaute les désigne sous le nom de *subrigatrices;* elles ont été nommées *frictices* par quelques autres, & *ribaudes* ou *frotteuses* par les François.

(a) Cette extrême sensibilité, a fait nommer le clitoris, *gaude mihi* : les Latins l'appellent encore

LE *méat urinaire*, (8, Pl. XI. 3, fig. 2, Pl. III.) ſitué au deſſous du clitoris, eſt dans les femmes le conduit de l'urine ; il eſt plus court, plus large & moins courbé que l'urètre dans les hommes ; c'eſt pourquoi les femmes ont plutôt vuidé leur urine ; & on trouve auſſi dans cette ſtructure, la raiſon pour laquelle les femmes ſont moins ſujettes à la pierre que les hommes. Ce conduit eſt environné d'un ſphincter, qui ſert à retenir & à lâcher l'urine quand on le veut ; & on y obſerve auſſi des glandes, qui, comme les proſtates, diſtillent une

---

*albatara*, *tentiginem*, *columbus*, *amorem & dulcedinem*, *mentulam muliebrem*, & *pœnem femineum*. Venette nomme cette partie, *la fougue & la rage de l'amour*; on me diſpenſera de donner les autres noms du clitoris. Au reſte, ſa grandeur exceſſive a fait prendre pour *Hermaphrodites* pluſieurs femmes qui ne différoient des autres que par cette partie. [Voyez 4 & 5, Pl. XV.]

humeur qui lubréfie ce canal.

Le commencement du conduit de la pudeur, (9, Pl. XI. 1, fig. 2, Pl. III.) se nomme *vagin*, en terme d'anatomie; on le nomme encore l'orifice externe de la matrice. (*a*)

---

(*a*) C'est à ce conduit qu'il faut rapporter particulièrement tous les noms que la licence des mœurs a fait donner aux parties qui distinguent la femme de l'homme. Dans un *Traité des Hermaphrodites*, imprimé en 1612, avec privilége & approbation, ouvrage fort rare aujourd'hui; l'auteur, (M. Duval, médecin à Rouen) après avoir rapporté tous les noms donnés au conduit de la pudeur, ajoute: » je » l'ai oui nommer *sépulcre* & *monument* au Père Anne » de Joyeuse, en un Sermon qu'il fit dans l'Eglise » de St. Germain-de-Lauxerrois au temps du Carême, parce, disoit ce Prédicateur, que les membres s'y ramollissoient, & y encouroient souvent » carie & corruption. Le Sr. le Veneur, vivant » Evêque d'Evreux, continue Duval, l'appelloit » *Vallée de Josaphat, où se fait le viril combat*, &c. chap. VIII. *Du sein de la pudicité de la femme & des oreilles y encloses*. On chercheroit peut-être inutilement un livre de Médecine écrit aussi librement & aussi singulièrement que ce traité des *Hermaphrodites*.

Quelques Anatomiſtes aſſurent qu'un cercle membraneux, que l'on appelle *hymen*, ferme l'ouverture du vagin dans les filles qui n'ont permis l'entrée à aucun corps qui ait pu faire violence; d'autres nient l'exiſtence de l'hymen, qui ſeroit une marque certaine de la virginité, ſi elle ſe trouvoit dans toutes les filles. Je dirai, en parlant de la virginité, ce qu'il faut croire de l'exiſtence de cette membrane, d'après les meilleurs anatomiſtes.

LES *caroncules myrtiformes* (o, o, o, o, Pl. XI. 2, 2, 2, fig. 2, Pl. III.) ſont de petites éminences charnues, diſpoſées circulairement autour de l'entrée du vagin, où elles repréſentent des feuilles de myrte. Elles ſont rouges, fermes, relevées dans les filles pucelles, (fig. 1 & 3, Pl. III.) & ſelon quelques anatomiſtes, elles ſe joignent

l'une à l'autre par quelques fibrilles fort déliées qui les tiennent assujetties ensemble. Beaucoup d'autres observateurs prétendent que ces parties ne sont que des portions de l'hymen déchiré. Si cela étoit, on chercheroit inutilement les caroncules myrtiformes dant l'état de virginité, puisque leur présence seroit un signe de la défloration.

Les parties externes de la femme qui servent à la génération, sont exposées à des accidens dont la plupart néanmoins, sont des vices de conformation que l'on apporte en naissant, & auxquels la Chirurgie peut remédier.

Quelquefois les grandes lèvres sont unies de manière que l'on n'observe pas de vulve; on fait une incision pour séparer ces deux parties, &

l'opération eſt abſolument néceſſaire. Si c'eſt une membrane qui bouche ſeulement l'entrée du vagin, il faut encore déboucher ce conduit, & on y introduit une canule pour maintenir l'ouverture. (*a*) Une fille étant imperforée de naiſſance, rendoit les urines & le ſang menſtruel par l'anus; cependant elle devint enceinte. Comme elle ſentoit à ces parties une grande demangeaiſon & une exceſſive chaleur, elle y fit de fréquentes fomentations; la membrane qui bouchoit l'ouverture s'attendrit, ſe déchira & livra paſſage à l'enfant. Sur la plainte d'un homme contre ſa femme pour avoir trouvé des obſtacles invincibles à la conſommation du mariage, le Juge ordonna une viſite. On trouva l'orifice externe fermé d'une chaire ſolide & naturelle,

(*a*) Voyez Ambroiſe Paré, liv. XXIV, chap. L.

ayant seulement un trou à peine assez grand pour admettre l'introduction d'une sonde ordinaire. Nonobstant cet obstacle, elle devint grosse. On lui coupa cette chair, qui étoit de deux travers de doigt d'étendue, & d'un demi pouce d'épaisseur. (*a*)

Il faut supposer dans ces deux observations, qu'il existoit, dans l'obstacle même à l'introduction de la verge, un conduit capable de recevoir la liqueur séminale & de la transmettre jusqu'au col de la matrice; à moins que l'on n'aime mieux admettre le systême de M. de Buffon; & dans ce cas, en regardant la semence comme une liqueur dont la partie active & prolifique peut pénétrer à travers le tissu des membranes les plus serrées; on imaginera aisément comment des

(*a*) *Bibliothéque raisonnée de Médecine*, &c, tom. XVI. art. *Imperfections.*

femmes imperforées ont pu concevoir.

Il s'eſt trouvé des filles injuſtement ſoupçonnées de groſſeſſe, parce qu'une membrane qui bouchoit exactement le conduit de la pudeur, s'oppoſoit à l'éruption du flux menſtruel. Les livres de Médecine ſont remplis de pareilles obſervations; on y voit que cette incommodité a toujours ceſſé dès que l'on a pu donner un paſſage à l'amas de ſang qui en impoſoit.

L'ORIFICE du vagin ſe trouve couvert extérieurement par les muſcles du clitoris, qu'on a nommé *accélérateurs*; ils ſont comme le ſphincter du vagin, dont ils reſſerrent & rétreciſſent l'orifice dans certaines circonſtances. C'eſt auſſi par le moyen de ces muſcles que quelques femmes ont la faculté de ſerrer les lèvres de la vulve ſelon leur volonté. Sous ces muſcles on découvre un lacis admirable de petits

vaisseaux sanguins, qui font un corps particulier nommé *plexus rétiforme*, sous lequel se rencontre de chaque côté une glande, dont le conduit excréteur vient s'ouvrir à l'orifice du vagin.

Les glandes que l'on trouve dans cette partie, y sont nécessaires pour la lubréfier, & faciliter l'introduction du membre viril, qui ne seroit pas toujours aisée, si le conduit eût été privé d'une humidité qui en empêche le trop grand resserrement.

Les parties dont j'ai parlé jusqu'ici, paroissent d'abord n'avoir qu'une très-petite liaison avec celles qui me restent à décrire, & néanmoins leur correspondance est si intime, qu'il est rare que l'accident, même le plus léger, ne se communique de l'une à l'autre. Elles participent également au plaisir; & durant la jouissance, toutes ces par-

ties, dans plusieurs femmes, semblent partager la titillation voluptueuse qui agite le clitoris. Celui-ci, que la Nature a fait pour être le trône de la volupté dans les femmes, ne contribue en rien à la génération proprement dite, mais son action influe sur la matrice, & lui communique une sorte d'agitation qui lui est nécessaire pour remplir le but que la Nature s'est proposé dans l'union des sexes.

Ce n'est que lorsque l'on est parvenu à la matrice, que commence le mystère de la génération; jusqu'alors tout est soumis aux sens, mais ici les ténèbres remplacent la lumière; & l'homme, en marchant dans cette obscurité, essaie différens systêmes, qu'il s'efforce d'étayer par des observations, que chacun tourne favorablement, & adapte à l'hypothèse qu'il propose.

De toutes les parties intérieures de

la femme, qui servent à la génération, la plus considérable est la matrice. (3, Pl. I. 1, fig. 2, Pl. IV.) Sa figure approche de celle d'une poire, ou d'une bouteille renversée, applatie dans sa partie postérieure & antérieure; cette figure change dans la grossesse, la matrice se trouvant pour lors presque ronde. [5, 6, 7, Pl. XII.] Quant à sa grandeur, on observe que dans une femme qui n'est point enceinte, elle a pour l'ordinaire trois à quatre travers de doigt de longueur sur un pouce d'épaisseur; on sait qu'elle est susceptible d'une extension considérable lorsqu'elle contient le fœtus. (Pl. XIII, fig. 1, 2.) Dans les filles, l'orifice de la matrice est si étroit, qu'on a de la peine à y introduire un stylet, (Pl. III. fig. 1 & 2.) & que sa cavité peut tout au plus contenir une grosse féve. Sa situation est entre la vessie, (2,

Pl. I.) & l'inteſtin rectum, de manière que ſon fond eſt en haut & en arrière, & le col ou l'orifice eſt en bas & avancé ſur le devant. Ce que j'ai nommé orifice externe de la matrice, eſt le vagin; mais l'orifice externe proprement dit, eſt le col, (2, fig. 2, Pl. IV.) auquel aboutit le vagin; & la partie qui regarde la cavité de la matrice, eſt, ſelon les anatomiſtes, le véritable orifice interne. Il s'ouvre dans le conduit de la pudeur par une fente tranſverſale, qui lui a fait donner le nom de *muſeau de tanche.* (1, 2, Pl. XIII.)

La ſubſtance de la matrice eſt aſſez ferme dans les femmes qui ne ſont point enceintes; mais elle perd de ſa fermeté à meſure que la groſſeſſe avance: & l'on obſerve que dans les derniers mois, elle eſt compoſée principalement d'un grand nombre de vaiſ-

seaux sanguins, & de fibres dont la plupart sont charnues. La surface interne est parsemée de beaucoup de petits pores, & de petits vaisseaux qui distillent le sang qui doit être évacué chaque mois. On y observe aussi des mamelons, & de petits pelotons glanduleux qui laissent échapper une humeur glaireuse. Ces derniers grossissent, deviennent très-sensibles après la conception, & s'adaptent avec le *placenta*. [3, fig. 1; 4, fig. 2, Pl. XIII.]

La cavité de la matrice a trois ouvertures sensibles, dont l'une répond à son col, & c'est par ce conduit que l'homme transmet la liqueur séminale; les deux autres, situées aux parties latérales du fond, sont l'extrêmité des deux conduits qu'on appelle les *trompes de Fallope*. (3, fig. 2, Pl. IV.) Ces trompes ont leur ouverture si fine,

lorſqu'elles pénètrent dans la matrice ; qu'à peine peut-on y paſſer une ſoie de porc : (1, Pl. XII.) à meſure qu'elles s'éloignent elles s'élargiſſent, (2, 3, Pl. *idem.*) & forment à leur extrêmité la plus diſtante de la matrice, une expanſion membraneuſe & muſculeuſe, qu'on appelle le *pavillon de la trompe*, dont le bord eſt terminé par de petites dents muſculeuſes, inégales, qui ont fait nommer cette partie *morceau frangé.* (4, Pl. *idem.*)

Cette extrêmité de la trompe ſe trouve unie en partie à deux corps blanchâtres, ovales, un peu applatis, ſitués aux côtés de la matrice, auxquels on a donné le nom d'*ovaires*, (4, 4, Pl. I.) & que les anciens & pluſieurs modernes appellent les *teſticules* de la femme. Ces corps, conſidérés intérieurement, paroiſſent contenir un nombre prodigieux de petits ſacs véſiculeux

remplis d'une liqueur fort claire ; on leur donne le nom d'*œufs*, & le tissu spongieux qui les entoure paroît fournir à chacun une espèce d'écorce. Ces petits œufs contiennent, selon quelques Anatomistes, les individus auxquels la femme doit donner la vie, après qu'ils auront été fécondés par l'homme ; selon d'autres, la liqueur renfermée dans ces vésicules, est une véritable semence prolifique qui doit se mêler avec celle de l'homme pour la génération. Ces deux sentimens divisent les Physiciens, & nous verrons ailleurs les raisons qu'ils exposent pour soutenir chacun leur hypothèse.

La matrice, les trompes, les ovaires, & deux cordons nommés *ligamens ronds*, qui maintiennent la matrice, sont enveloppés dans deux replis du *péritoine*, que l'on a appellé ligamens larges. Dionis croit, avec

aſſez de vraiſemblance, que les ligamens ronds, qu'il nomme *ligamens inférieurs*, ſervent à tirer le fond de la matrice en bas pendant le coït, & à l'approcher de l'orifice externe, pour recevoir la ſemence dans le moment de l'éjaculation. « Cette penſée, dit notre » Anatomiſte, s'accorde aſſez avec ce » que nous voyons arriver tous les » jours; car un homme qui a la verge » courte, ou qui ne l'introduit qu'à » moitié dans le vagin, ne laiſſe pas que » de faire des enfans, parce que les li- » gamens tirant la matrice en bas, l'a- » mènent au devant de la ſemence pour » la recevoir, & ils l'approchent quel- » quefois ſi près de l'orifice externe, » qu'il y a eu des filles qui ſont deve- » nues groſſes, quoiqu'il n'y ait point » eu d'intromiſſion, & que l'éjaculation » ne ſe fût faite qu'à l'entrée. » (a)

(a) *Anatomie*, quatrième Démonſtration.

Les vaisseaux de toute espèce qui se distribuent aux parties de la génération, sont, comme dans les hommes, divisés en des ramifications infinies. Les femmes ont également des vaisseaux spermatiques [5, 5, Pl. I.] auxquels on accorde la même fonction qu'à ceux que l'on observe dans l'homme; savoir la filtration de la liqueur prolifique; ce que contestent les Auteurs qui suivent le systême des œufs.

Les parties que l'on vient d'exposer succinctement sont sujettes à certaines variétés qui paroissent ne point suivre le cours ordinaire de la Nature. J'ai parlé de celles que l'on a observées dans le clitoris & les nymphes; mais une difformité singulière, affectée à certains peuples, offre aux Naturalistes un vaste champ de réflexions. Les femmes des Hottentots ont une espèce d'excrois-

ſance, ou de peau dure & large, qui leur croît au deſſus de l'os *pubis*, & qui deſcend juſqu'au milieu des cuiſſes, en forme de tablier ; les voyageurs diſent la même choſe des femmes Egyptiennes, mais ils ajoutent qu'elles ne laiſſent pas croître cette peau, & qu'elles la brûlent avec des fers chauds. M. de Buffon doute que cela ſoit auſſi vrai des Egyptiennes que des Hottentotes ; quoiqu'il en ſoit, dit cet Auteur célèbre, toutes les femmes naturelles du Cap ſont ſujettes à cette monſtrueuſe difformité, qu'elles découvrent à ceux qui ont aſſez de curioſité ou d'intrépidité pour demander à la voir ou à la toucher. (*a*)

Il eſt d'autres variétés que l'on ne trouve que dans quelques individus.

---

(*a*) *Hiſtoire Naturelle*, tom. IV. *Des variétés de l'eſpèce humaine.*

M. Littre, en disséquant une petite fille morte à l'âge de deux mois, trouva qu'elle avoit le vagin partagé par une cloison charnue, perpendiculaire, en deux cavités égales : chacune de ces cavités aboutissoit à une matrice particulière. M. Littre présume que si cette fille avoit vécu, & qu'elle eût été mariée, elle auroit pu concevoir en différentes approches, tantôt par l'une des parties de sa matrice, & tantôt par l'autre, selon que la semence de l'homme auroit été portée à l'une ou l'autre de ces cavités. (*a*)

ON trouve dans le *Journal de Médecine*, une observation qui constate encore la possibilité de deux matrices dans un même sujet. (*a*) Une

(*a*) *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, ann. 1705.

[*b*] Mois d'Avril 1757.

femme qui mourut à Paris, âgée de trente-deux ans, avoit auſſi deux matrices, placées de façon que la première, & celle qui en même-temps méritoit le nom de matrice, avoit ſervi à la conception de pluſieurs enfans, qui étoient tous nés à terme, & parfaitement bien conformés. La mère après avoir mis ces enfans au monde, conçut un fœtus dans la ſeconde matrice, qui ne put ſe prêter aux mouvemens & à l'accroiſſement du petit être qu'elle contenoit, elle ſe rompit, & cauſa la mort à la mère & à l'enfant. (*a*)

On ſait que les parties de la génération préſentent des variétés ſingulières dans les *Hermaphrodites*; (1, 2, 3, 4, 5, Pl. XV.) mais l'obſervation extraordinaire, communiquée par M.

---

(*a*) *Tranſactions Philoſophiques*, ann. 1669.

Baux, au sujet d'une fille qui n'avoit aucune marque de sexe, mérite d'être placée ici. » Il y a déjà plusieurs an-
» nées, dit M. Baux, que l'on nous
» manda, mon père & moi, pour
» voir une fille de quatorze ans, d'un
» très-bon tempérament & d'une très-
» jolie figure, qui étoit si singulière-
» ment constituée, qu'elle fut le sujet
» de notre étonnement & de notre ad-
» miration. Elle n'avoit aucune mar-
» que de sexe, pas la moindre pe-
» tite apparence de parties génitales,
» ni d'anus..... Malgré cette confor-
» mation si bizarre, cette fille avoit
» un très-bon appétit, dormoit bien,
» & travailloit, avec beaucoup d'au-
» tres jeunes personnes de son sexe,
» à dévider de la soie. Cependant, il
» falloit un issue pour les excrémens:
» la Nature l'avoit pratiquée par la
» voie la plus affreuse & la plus dé-

» goûtante que l'on puiſſe imaginer.
[*a*] Juſqu'ici tout ce que l'on voit eſt affreux, mais il n'y a rien de ſurnaturel. Le reſte eſt du merveilleux. Les reins, & les conduits urinaires étoient ſans action. Les mamelles y ſuppléoient, & verſoient dans différens temps de la journée, une eau claire & limpide, qui dégageoit la maſſe du ſang du liquide ſuperflu. [*b*]

---

(*a*) Cette infortunée, au bout de deux ou trois jours, éprouvoit à la région ombilicale, une douleur ſourde, qui ſe changeoit en irritation aſſez vive, & qui augmentoit au point que les nauſées ſurvenoient, que l'eſtomac ſe ſoulevoit & rejettoit de véritables matières fécales.

(*b*) L'Auteur de cette obſervation, Médecin aggrégé au collége de Médecine de Niſmes, de l'académie Royale de la même Ville, &c. la termine ainſi. » J'ai été témoin avec mon père, de la vérité » de ces deux faits que j'atteſte, & que je ne » prétends pas expliquer. Je ne ſais ce qu'eſt de» venue cette fille. » *Voyez le Journal de Médecine*, Janvier 1758.

CETTE observation, une des plus singulières que l'on connoisse en médecine, prouve jusqu'à quel point notre structure peut être variée dans les écarts de la Nature; elle prouve encore, & c'est ce qu'il y a de plus important à remarquer, la force de cette même Nature, qui tend toujours à la conservation de ce qui existe, & qui emploie, pour y réussir, les moyens les plus extraordinaires.

L'USAGE des parties, qui dans l'homme servent à la génération, est plus facile à développer que celui des parties de la femme. On ne peut disconvenir que dans le mâle, les testicules ne servent à filtrer l'humeur séminale, & que la verge ne soit destinée à la transmettre dans la matrice : au lieu que les testicules de la femme [4, 4, Pl. I.] sont regardés comme

étant un composé d'œufs, par une partie des Anatomistes, & comme filtrant une véritable semence par l'autre partie des observateurs. Ces différentes opinions jettent nécessairement de l'obscurité sur l'usage des organes que nous avons décrits.

En effet, si la femme n'a pas une véritable semence, ce qui est problématique*, il faut regarder le clitoris comme le seul agent du plaisir; mais comment la seule érection de cette partie peut-elle remplacer, dans la jouissance, les avantages que la Nature a accordés aux hommes? Les nerfs qui entrent dans la composition de la verge en rendent l'extrémité d'une sensibilité exquise, mais l'érection seule ne suffit pas pour appeller ces sensations voluptueuses d'où naît le plaisir.

Si les ovaires sont, comme les testicules, destinés à filtrer une humeur

séminale, le systême de la génération par des œufs s'écroule; mais aussi on explique comment la femme partage les embrassemens de l'homme avec autant d'ardeur que lui. En suivant ce systême, il doit résulter que la génération, pour avoir lieu, exige une correspondance exacte dans les individus des deux sexes qui y concourent...... Eh! combien de femmes conçoivent sans éprouver aucune sensation qui annonce la rencontre, ou même l'épanchement des fluides séminaux? Combien d'hommes laissent une nombreuse postérité sans que celle qui lui a donné la vie, ait senti les douceurs qui accompagnent la copulation! L'humeur que fournit les prostates, & celle qui s'exprime des glandes qu'on observe dans le conduit de la pudeur & à l'orifice de la matrice, peuvent-elles, durant la jouissance, causer le plaisir

qui l'accompagne? C'eſt ce que je me garderai bien de décider. Je n'aſſurerai pas non plus, comme l'a fait un Médecin trés-connu par ſes ouvrages, (*a*) que le plaiſir eſt cauſé par les *vibrations*, ſi je peux m'exprimer ainſi, de la valvule, ou ſoupape qui ferme le paſſage de la liqueur prolifique, lorſqu'elle tend à s'échapper. Le plaiſir eſt, ſelon cet Auteur, une ſenſation qui auroit pour cauſe une opération purement méchanique, indépendante de l'action du fluide ſéminal ſur les véſicules qui le contiennent; le plaiſir ne ſeroit plus alors un éclair qui naît & meurt au même inſtant; on pourroit en quelque façon le fixer; il deviendroit même une ſenſation étrangère à ce qui le produit ordinairement...

(*a*) M. de la Mettrie. *Art de faire des garçons*, tom. II.

Hé quoi ! la Nature qui a attaché le plaisir à l'acte qui perpétue les espèces, l'en auroit rendu indépendant ! ...... Les hommes qui ne le sont pas encore, ceux qui ne l'ont jamais été, ceux qui ne le sont plus, auroient des avantages sur les hommes, que l'âge, la force, le tempérament favorisent ! Non, non, la Nature ne fera pas envier à l'*homme*, les plaisirs stériles de l'*eunuque* ; le premier connoîtra la volupté dans toute son étendue, & l'autre n'aura que des desirs impuissans comme lui-même.

Il faut conclure que la cause immédiate du plaisir dans les femmes est encore inconnue ; ou il faut admettre deux causes qui peuvent lui donner lieu ; l'extrême sensibilité du clitoris dans une partie des femmes, & l'émission d'une liqueur quelconque dans l'autre.

# CHAPITRE VI.

## *De la Puberté.*

LA Nature, par des gradations que l'amour-propre rend presque toujours insensibles, fait passer l'homme de l'âge viril à la vieillesse : le passage de l'enfance à la puberté est beaucoup plus sensible. L'enfant qui entre dans l'adolescence, plus susceptible d'impressions physiques, puisqu'avant ce terme la Nature ne lui fournissoit que ce qui étoit nécessaire pour sa nourriture & son accroissement, sent peu à peu les principes de vie se multiplier en lui. Ses forces augmentent ; un feu jusqu'alors inconnu anime son imagination, fait naître des desirs dont il cherche inutilement à démêler le caractère. Les pulsations de son cœur

augmentent par intervalles, une douce langueur y ſuccède; l'enfant inquiété par les changemens qui commencent à ſe faire dans ſa conſtitution, s'agite dans un temps, devient triſte & réveur dans un autre : il ne ſort de cet état que lorſque la Nature ayant achevé ſon ouvrage, parle clairement à l'individu. C'eſt alors que ſes déſirs ont un objet, & que l'homme ſe préſente ſur le théatre des paſſions qui doivent l'agiter.

C'EST vers l'âge de douze ans pour les filles, & de quatorze ans pour les garçons, que la puberté commence la révolution qui doit perfectionner & achever leur exiſtence.

UNE eſpèce d'engourdiſſement, quelquefois accompagné de douleur, ſe fait ſentir aux aines & ſe communique dans preſque toutes les jointures

des membres. On éprouve en même temps une ſenſation, juſqu'alors inconnue, dans les parties des deux ſexes qui doivent concourir à la génération; ces parties prennent de l'accroiſſement, ſe couvrent de petits filamens qui doivent les voiler : le ſon de la voix change, il devient rauque & inégal, & enſuite plein, aſſuré, grave. Ce changement dans la voix, qui eſt très-ſenſible dans les hommes, l'eſt moins dans les femmes, parce que le ſon de leur voix eſt naturellement plus aigu; mais une oreille délicate & attentive le diſtingue aiſément.

Ces ſignes qui annoncent la puberté ſont communs aux deux ſexes; il y en a néanmoins de particuliers à chacun. L'éruption des menſtrues, l'accroiſſement du ſein pour les femmes; la barbe & l'émiſſion de la liqueur ſéminale pour les hommes. Il eſt vrai que

ces ſignes ne ſont pas auſſi conſtans les uns que les autres ; la barbe, par exemple, ne paroît pas toujours préciſément au temps de la puberté ; il y a même des Nations entières où les hommes n'ont preſque point de barbe ; & il n'y a au contraire aucun peuple chez qui la puberté des femmes ne ſoit marquée par l'accroiſſement des mamelles. (*a*)

Les Sauvages de l'Amérique, en général, n'ont rien qui indique la puberté, étant privés de poils au menton, & les parties ſexuelles n'en étant pas couvertes. Les femmes dans pluſieurs cantons de cette partie du monde, n'ont en aucun temps l'écoulement périodique, qui ailleurs annonce la puberté. (*b*)

---

(*a*) *Hiſt. Nat.* de M. de Buffon, vol. IV.

(*b*) Voyez *les Voyages* du Baron de la Hontan.

Il seroit donc en quelque façon impossible de fixer l'époque générale à laquelle les individus peuvent engendrer, puisque chez les Sauvages ce qui pourroit annoncer la puberté des hommes & des femmes n'a pas lieu ; je veux dire, l'apparition du poil & de la barbe, & celle des menstrues. L'émission de la liqueur séminale, & l'accroissement des mamelles, peuvent seuls l'annoncer ; mais même parmi les Sauvages, que d'individus n'attendent pas ces marques de puissance, pour se livrer à des excès prématurés !

Il faut, & ceci est essentiel, distinguer la puberté naturelle de la puberté qu'on me permettra de nommer *factice*.

---

tom. II. *Voyage au Pérou*, de Dom Juan, tom. II. *La défense des recherches philosophiques sur les Américains*, chap. IV. &c.

Celle-ci, doit sa naissance aux liaisons dangereuses, aux lectures obscènes, aux alimens succulens, à tout ce qui peut enflammer l'imagination ; l'autre est l'ouvrage de la Nature. L'enfant sur lequel elle agit seule, voit assez tranquillement les changemens qui s'opèrent en lui; la liqueur précieuse qui les cause, étant séparée du sang, y rentre perfectionnée, imprégnée d'esprits; & reprenant les voies de la circulation, porte dans toutes les parties la force & la santé.... Regardez cet adolescent déjà vigoureux, qui exerce son corps aux travaux champêtres; un léger duvet paroît à peine sur son menton, ses membres musculeux se prêtent avec souplesse à tout ce qu'il entreprend, rien d'extérieur n'accélère en lui le développement de la puberté....... La Nature fait pour lui ce qu'elle fait pour les arbres, pendant la saison rigoureuse de l'hiver :

on la croit endormie, tandis qu'elle diſpoſe & prépare la sève à donner des productions aux premières chaleurs du printemps. Mettez en oppoſition à ce tableau, un enfant abandonné aux vices qui ne ſont que trop communs dans la ſociété : les deſirs de celui-ci préviennent la Nature, & l'acte devance le tempérament. Long-temps avant le terme fixé pour jouir, des efforts multipliés lui ont fait connoître l'image du plaiſir ; il ne connoîtra que cela ; la volupté eſt conduite par la Nature ; celui qui la prévient énerve des organes qui ſe refuſeront plus tard aux aiguillons de l'amour : c'eſt une plante que la vanité cultive, mais qui ſe deſſéchera peu à peu, épuiſée par des productions trop hâtives.

Si l'époque où nous devons jouir, n'eſt pas marquée généralement par des ſignes extérieurs chez tous les peuples

de l'univers ; & si les mœurs, le climat influent sur le plus ou moins de précocité à la puissance, il est cependant, pour chaque individu, un temps marqué par la Nature. On le reconnoît à la force qui agite les organes délicats sur lesquels la puberté influe, & à l'affluence des principes génératifs qui excitent le desir. Pour bien entendre ceci, il faut emprunter le sentiment de M. de Buffon, & nous verrons alors de quelle importance il est pour la santé de savoir distinguer l'époque où l'homme peut produire son semblable.

» Se nourrir, se développer & se » reproduire, sont les effets d'une seule » & même cause. Le corps organisé se » nourrit par les parties des alimens » qui lui sont analogues ; il se déve» loppe par la susception intime des » parties organiques qui lui convien-

» nent, & il ſe reproduit, parce qu'il
» contient quelques parties organiques
» qui lui reſſemblent. [a]

De ces principes fondamentaux, M. de Buffon tire des conſéquences générales qui embraſſent tous les corps animés & végétans; je dois les reſtreindre à mon objet. La nourriture que l'on donne à l'enfant dès ſa naiſſance, renferme, comme celle qu'on lui ſubſtituera dans un âge plus avancé, des parties qui n'étant point eſſentielles au développement, (qui ne ſont point *organiques*, pour me ſervir de l'expreſſion de M. de Buffon, ) ſont rejetées hors du corps organiſé par la tranſpiration & par les autres voies excrétoires. Celles qui ſont organiques, ou *nutritives*, reſtent & ſervent au développement & à la nourriture du corps

(a) *Hiſtoire Naturelle*, tom. III.

organiſé. Il eſt très-naturel d'imaginer que ces dernières, extraites, perfectionnées, comme on l'a vu dans le chapitre qui traite des parties de l'homme qui ſervent à la génération, ſont les cauſes de la réproduction; ſoit qu'elles contiennent réellement toutes les parties de l'individu auquel elles doivent donner la naiſſance, ou ſoit qu'elles ne ſervent qu'à féconder l'œuf que l'on ſuppoſe renfermé dans la femme. Ce n'eſt qu'en imaginant l'homme dans un degré d'accroiſſement conſidérable, qu'on peut croire que le ſuperflu des parties organiques, eſt obligé, ne trouvant plus autant de facilité à s'introduire dans le tiſſu des parties, de réfluer vers celles qui coopèrent à la génération.

C'EST par cette raiſon, que pendant que le corps croît & ſe développe, toutes les parties abſorbant la nourri-

ture, il y en a très-peu de renvoyées de chacune de ces parties; le corps prend de l'accroiſſement, mais il n'eſt point en état de produire. Il faut qu'il ait pris la plus grande partie de ſon accroiſſement, qu'il n'ait plus beſoin d'une auſſi grande quantité de nourriture pour ſe développer, avant que la ſubſtance qui doit faire la liqueur ſéminale, ſoit renvoyée de toutes les parties dans les organes qui doivent la ſéparer du ſang.

» La liqueur ſéminale arrive & » remplit les réſervoirs qui lui ſont » préparés, & lorſque la plénitude eſt » trop grande, elle force, même ſans » aucune provocation & pendant le » ſommeil, la réſiſtance des vaiſſeaux » qui la contiennent, pour ſe répan- » dre au dehors. » (*a*) C'eſt alors que l'homme

(*a*) *Hiſtoire Naturelle*, tom. IV.

l'homme eſt dans l'âge de puberté ; *& que la jeuneſſe bouillante*, dit Montaigne, *s'échauffe ſi avant en ſon harnois toute endormie, qu'elle aſſouvit en ſonge ſes amoureux deſirs.* [a]

TELLE eſt la puberté vers laquelle le temps nous conduit peu à peu, & c'eſt faire beaucoup pour notre ſanté, que d'attendre les ſignes les moins équivoques de puiſſance, pour nous livrer au plaiſir. En parlant de la ſtérilité, j'ai fait voir quels avantages il réſultoit pour chaque individu, de retarder le plus qu'il eſt poſſible les ſacrifices que chaque homme doit à l'amour. On a vu quels hommes étoient les Gaulois, eux qui déshonoroient ceux qui connoiſſoient les femmes avant l'âge de vingt ans accomplis.

(a) Livre premier, chap. XX.

LES jeunes gens, qu'une imagination enflammée porte vers les plaiſirs avant qu'ils en ſoient capables, déterminent, par des actes violens & par des irritations continuelles, la matière de leur accroiſſement à ſe porter dans les réſervoirs où elle ne devroit arriver que plus tard. Ces hommes ſe creuſent un précipice ſur le chemin de la volupté; ils s'énervent; bientôt la perte des eſprits dérange les fonctions; ils maigriſſent, ceſſent de croître, tombent dans le maraſme, [*a*] & meurent; ou végétant triſtement, ils ceſſent d'être hommes au moment où ils devroient commencer à l'être.

---

[*a*] Cette maladie eſt l'amaigriſſement & conſomption de tout le corps. Cet état eſt quelquefois affreux; dans le dernier degré, le corps paroît comme un ſquelette, la peau collée ſur les os, le ventre comme attaché au dos, le viſage pâle & terreux, les yeux enfoncés, les tempes abattues, &c. &c.

UNE des raiſons pour leſquelles les hommes croient ordinairement que les femmes ſont beaucoup plus portées qu'eux vers le phyſique de l'amour, eſt l'accélération de la puberté chez-elles. En effet, en puiſſance elles devancent les hommes ; & dans tous les pays, les filles ſont plus précoces de quelques années que les garçons. On trouve la raiſon de cette diſparité dans la conſtitution des femmes. Elles ſont plus petites en général & plus foibles que les hommes, leur tempérament eſt plus délicat ; par conſéquent, elles ne doivent pas avoir beſoin d'un temps auſſi conſidérable qu'il le faut pour les hommes, avant que d'avoir pris leur accroiſſement. Les hommes plus grands, plus forts, ayant les os plus maſſifs, on doit préſumer que le temps néceſſaire à l'accroiſſement de leur corps, doit être plus long ; puiſque c'eſt d'après

cet accroiſſement pris, du moins pour la plus grande partie, que le ſuperflu de la matière nutritive commence à être renvoyé de toutes les parties du corps dans les parties de la génération des deux ſexes ; cette matière doit être renvoyée plutôt dans les femmes que dans les hommes, parce que leur accroiſſement ſe fait en moins de temps, qu'en total il eſt moindre, & que les femmes ſont réellement plus petites que les hommes. (*a*)

En admettant ces idées ſur la nutrition & l'accroiſſement, il eſt facile de réſoudre & d'expliquer pluſieurs faits relatifs à la génération. La liqueur prolifique eſt moins abondante dans la jeuneſſe, parce que les parties prenant encore de l'accroiſſement, la matière de cette humeur y eſt employée. Les

(*a*) Voyez l'*Hiſtoire Naturelle*, tom. IV.

hommes dont le corps eſt maigre ſans être décharné, ou charnu ſans être gras, ſont plus propres au mariage que ceux qui ont un embonpoint conſidérable, & dont la graiſſe s'entretient aux dépens de la liqueur ſéminale ; parce que chez les premiers, le tiſſu des parties étant ſerré, ces parties qui ne prennent plus, pour ainſi dire, d'accroiſſement, renvoient la matière nutritive aux parties de la génération. Par la même raiſon, les hommes deviennent d'autant plus capables de procéder à la génération, qu'ils approchent plus de leur perfection phyſique.

L'EXEMPLE des animaux, qui, ne connoiſſant aucun des moyens que la ſoif de jouir a fait eſſayer aux hommes, ſuivent plus exactement qu'eux les loix de la Nature, doit nous inſtruire ſur le temps fixé pour les plaiſirs. Parmi les animaux, du moins pour la plupart,

(car les poiſſons entr'autres font ici une exception, ). ils ne s'occupent de la réproduction que lorſqu'ils ont fini de croître; & l'accroiſſement des chiens, par exemple, eſt preſque complet, lorſque les femelles deviennent en chaleur, ou que les mâles commencent à les chercher.

Les voluptueux, les Poëtes *érotiques*, peuvent vanter le plaiſir que l'amour fait naître dans les ſens intacts des jeunes gens, lorſque ne ſachant encore ce qu'eſt la volupté, ils l'interrogent par de douces agaceries; mais le vrai plaiſir, le ſeul dont on puiſſe jouir long-temps, eſt celui qui s'offre à nos ſens lorſqu'ils ſont capables d'y répondre, d'en ſentir toute la douceur, toute l'énergie, d'en ſavourer les délicieuſes extaſes, de les prolonger même par d'innocentes ruſes. On ne peut ſe procurer ces détails du plaiſir,

que les organes n'en ſoient capables, qu'ils n'aient acquis leur perfection, & ce n'eſt pas dans l'enfance qu'il faut ſe promettre cette félicité...... Jeune homme, qui voulez l'être long-temps, attendez que votre tempérament ſoit décidé, avant que de vous livrer à l'amour : vous meſurerez alors le plaiſir ſelon vos forces. A dix-huit ans, ſi vos veines ſont gonflées d'eſprits vivifians qui portent l'empreinte des deſirs ſur votre viſage; ſi la vue d'une belle femme allume dans vos yeux le flambeau de l'amour; ſi les images folâtres & voluptueuſes qui ſe jouent de votre imagination pendant le ſommeil, frappent vos ſens aſſoupis en donnant le ſignal du plaiſir aux parties qui en ſont les organes...... Jeune homme, cherchez une compagne qui augmente & partage avec vous la volupté.

QUOIQU'EN général, on puiſſe

marquer le temps de la puberté, à quatorze ans pour les filles & ſeize ans pour les garçons ; cet âge varie chez les différens peuples. Dans toutes les parties méridionales de l'Europe & dans les villes, la plupart des filles ſont pubères à douze ans & les garçons à quatorze ; mais dans les provinces du nord & dans les campagnes, à peine les filles le ſont-elles à quatorze, & les garçons à ſeize. La puberté eſt très-précoce au Royaume de Decan, dans les Etats du Mogol, puiſqu'on y marie les filles dès l'âge de huit ans & les garçons à dix ans : il arrive fréquemment qu'il naît des fruits de ces mariages dans la première année. Dans l'Indouſtan les enfans ſont également capables d'être mariés à neuf ou dix ans. (*a*)

(*a*) *Mêlanges curieux & intéreſſans*, tom. IX. Voyez auſſi ce que nous avons dit à ce ſujet au chapitre II. de ce volume.

Ce qui doit déconcerter ceux qui attribuent ces variétés à l'influence du climat exclusivement, c'est qu'il arrive la même chose chez une nation qui habite un pays où le froid est des plus rigoureux. Les Samojèdes occupent la partie septentrionale de l'Empire Russe; on imagine aisément quel doit être ce pays; par-tout, ce n'est que marais glacés, déserts affreux, montagnes couvertes de neiges & de glaces; c'est de tous les pays habités de notre continent, celui qui est le plus froid & le plus horrible. La nature semble même n'y avoir qu'ébauché les êtres animés, puisque d'après les relations des voyageurs, (*a*) les Samojèdes hommes & femmes sont très-laids, & qu'on n'observe aucune différence de physionomie entre les sexes. Quoiqu'il

(*a*) *Mélanges curieux & intéressans*, tom. II.

en ſoit, la puberté eſt précoce parmi ces individus; les filles y ſont, pour la plupart, mères à onze ou douze ans, ou pour mieux dire une fille ceſſe de l'être dès qu'elle ſait marcher, & un garçon de douze ans peut réjouir ſon père, qui ſeroit un jeune homme dans notre climat, en lui préſentant ſon petit-fils.

Il ne faut pas croire que la Nature ait favoriſé ces peuples en accélérant la puberté parmi eux; ces femmes ſi précoces dans la réproduction, & qui, comme on a vu, ſont mères à neuf, à dix, & quelquefois à huit ans, (*a*) ceſſent d'en être capables avant trente; elles ſentent alors toutes les infirmités de la vieilleſſe; car l'uſage prématuré

(*a*) *Mandelshof* a vu aux Indes, une fille qui avoit les mamelles formées à deux ans; elle fut réglée à trois & accoucha à cinq. Voyez le *Dictionnaire raiſonné d'Anatomie*, art. RÉGLES.

du plaisir, dans les pays mêmes où la Nature semble avoir avancé le moment où l'on peut le faire éclorre, hâte le terme de notre destruction. Quoique les nègres de Guinée soient d'une santé ferme & très-bonne, rarement arrivent-ils à une certaine vieillesse : ils paroissent vieux dès l'âge de quarante ans : eh ! peut-on en accuser autre chose, que les excès de débauche, surtout avec les femmes ? Rien de si rare, dit M. de Buffon, que de trouver dans ce peuple, quelque fille qui puisse se souvenir du temps auquel elle a cessé d'être vierge. (*a*)

La puberté accélérée, que j'ai distinguée en *factice* & en *naturelle*, dépend du climat & des mœurs. Il n'est pas surprenant que la Nature dans les climats chauds prépare de bonne heure

---

(*a*) Voyez l'*Histoire Naturelle*, tom. VI.

les germes, qui par-tout ailleurs doivent éclorre plus tard. Si chez certains peuples (les Samojèdes, par exemple,) les individus ſont pubères à un âge qui doit étonner ſous un climat auſſi rigoureux, il en faut chercher la cauſe dans les mœurs. En effet, les hommes que le froid exceſſif oblige de vivre preſque toute l'année dans des cabanes, où toute une famille preſſée étroitement n'a rien de caché pour chacun des membres qui la compoſent, doivent acquérir dès leur plus tendre jeuneſſe des connoiſſances capables d'irriter les deſirs. C'eſt ce que M. l'Abbé Chappe a très bien obſervé dans ſon voyage en Ruſſie. Il a vu dans différentes provinces de ce vaſte empire, où le froid eſt très-rigoureux, la débauche effrénée régner parmi la jeuneſſe. « La manière dont vivent ces » peuples dans leurs chaumières, dit

» notre Académicien, eſt bien propre « à accélérer le dépériſſement de l'eſ» pèce humaine, à cauſe de l'excès du » libertinage qu'elle y occaſionne..... » Ils ne connoiſſent point l'uſage des » lits, ils couchent pêle-mêle preſque » nuds ſur des bancs & ſur des poëles : » les pères & mères ne ſauroient jouir » des droits du mariage, que leurs en» fans n'en ſoient témoins. La jeuneſſe » plutôt inſtruite qu'ailleurs, a trop de » facilité pour ne pas ſe livrer à la » diſſolution. Auſſi eſt-on obligé de » les marier de bonne-heure, pour » prévenir les déſordres. (*a*)

C'EST par cette corruption de mœurs que l'on peut rendre raiſon de la puberté précoce de quelques peuples du nord, puiſque ſuivant l'opinion de preſque tous les philoſophes, le tem-

(*a*) *Voyage en Sibérie*, tom. prem. partie première.

pérament agit moins dans les climats du nord, que dans ceux du midi. Les ſeptentrionaux ſont moins portés aux plaiſir de l'amour. Ce ſentiment eſt chaſte & légitime parmi eux, dit encore l'abbé Chappe, (*a*) & preſque toujours criminel parmi les peuples méridionaux.

Les hommes ſeront donc pubères de meilleure heure, en raiſon de la chaleur du climat, & auſſi de la dépravation des mœurs. Ils ſeront auſſi plus robuſtes en raiſon de ce que la puberté, ſoit par l'influence du climat ou des mœurs, ſera plus tardive.

On voit quelquefois ſous notre climat des exemples précoces de puberté. Le célèbre Joubert, chancelier de l'Univerſité de Montpellier, a vu en Gaſ-

---

(*a*) *Idem*, pag. 258.

cogne, une fille nommée *Jeanne de Peirie*, qui mit un enfant au monde à la fin de sa neuvième année. St. Jérôme assure qu'un enfant de dix ans fit goûter les plaisirs de l'amour à une nourrice avec laquelle il couchoit, & qu'enfin elle devint enceinte. (*a*) Dans un village à deux ou trois lieues d'Ypres, une fille qui n'avoit pas encore neuf ans, accoucha heureusement en 1684 d'un garçon plein de vie. L'âge de la fille fut justifié par le registre Baptistaire. (*b*) Il n'y a pas long-temps, que l'on assuroit que Paris avoit donné un exemple de cette espèce de phénomène. J'en fis mention dans la première édition de cet ouvrage, d'après le bruit général qui s'en répandit dans

(*a*) *Tableau de l'Amour conjugal*, II. part. chap. III. art. 2. *Traité des Eunuques*, II. part. chap. II.

(*b*) *Journal des Savans*, Mai 1684.

la capitale, où j'étois alors, & où personne ne paroiſſoit douter de cet événement ſingulier...... Laiſſons parler M. Savary, médecin du Roi, qui en réfutant les contes qui portent viſiblement le ſceau de la fourberie, ne fait aucune grace à celui dont il eſt queſtion...... « Tout Paris, dit-il, n'a-t-il » pas couru en foule.... pour voir une » petite fille de huit ans qu'on faiſoit » paſſer pour groſſe? On en a vu ou cru » voir tous les ſignes extérieurs : on a » imprimé en forme de relation tous » les détails du *viol*, de la *groſſeſſe*, de » l'*accouchement*, de l'opération *céſarienne* : les papiers publics ont an» noncé le fait & toutes ces circonſtan» ces, juſqu'à nommer l'accoucheur, » le parrain & la marraine..... Cepen» dant cette prétendue merveille n'é» toit qu'une impoſture imaginée par » la mère de l'enfant pour gagner de

» l'argent aux dépens des gens cré-
» dules. (*a*)

Il eſt plus ordinaire d'obſerver de petites filles chez qui l'éruption des menſtrues ſemble annoncer une puberté des plus précoces, quoiqu'on ne doive pas regarder comme pubères, celles qui n'en ont que ce ſeul ſymptôme.

Une petite fille d'un an, jouiſſoit d'une bonne ſanté, & étoit à cet âge ſujette à l'écoulement périodique ordinaire aux filles qui entrent en âge de puberté. Quelques médecins ont obſervé les règles dans des filles, depuis leur naiſſance, ſans interruption. On les a vu paroître à ſix mois, à deux ans, à trois, à cinq, &c. dans des filles qui jouiſſoient également d'une bonne ſan-

---

[*a*] Voyez la Préface du tom. VII. de la *Collection Académique*, partie étrangère ; & le premier de la Médecine ſéparée.

té. (*a*) Un enfant âgé de quatre ans, avoit les mamelles, & les parties qui caractérisent son sexe, formées comme dans une fille de dix-huit ans; sa hauteur étoit de trois pieds & demi. (*b*) Le même auteur, de qui j'emprunte cette observation, donne l'histoire d'un enfant de six mois, qui commençoit à marcher : à quatre ans, il paroissoit capable de génération; à sept ans, il avoit de la barbe, & la taille d'un homme. Un autre enfant, avoit à quatre ans, quatre pieds huit pouces & demi de haut. Il prenoit des bottes de foin de quinze livres, qu'il jetoit dans les rateliers des chevaux.

(*a*) Voyez *les Observations rares de Médecine, d'Anatomie*, &c. par Wander Wiel, tom. I. Le *Journal des Savans*, Février 1683. La *Collection Académique*, tom. I. pag. 296. tom. III. pag. 132 & 263, &c. &c.

(*b*) *Bibliothéque choisie de Médecine*, tom. I. art. ACCROISSEMENT.

IL nâquit aux environs de Prague, un enfant en qui la Nature avoit tellement avancé le terme du développement, qu'à l'âge de trois ans il battoit le grain à la grange, & étoit en état de ſoutenir les travaux les plus pénibles de la campagne, comme les plus robuſtes payſans; il commença à cet âge d'avoir de la barbe, & les parties qui ſe couvrent de poils en parurent garnies. A douze ans & demi, il fut un homme fait, grand, robuſte, & demandoit le mariage avec les inſtances les plus vives. [a]

UNE femme du Diocèſe du Mans, accoucha d'un garçon qui avoit en naiſſant une grande chevelure blonde. A ſix mois, il avoit la tête & le tronc du corps auſſi gros qu'un homme de

(a) *Collection Académique*, tom. III. pag. 667.

trente ans ; & les parties de la génération, couvertes de poils très-épais & très-longs, étoient favorisées de certains mouvemens qui ne ſont point ordinaires aux enfans. Il mourut âgé de quatre ans. [a]

Au mois de Juillet 1753, il nâquit à Cahors un enfant, que l'on put croire en pleine puberté vers l'âge de quatre ans. Les parties ſexuelles avoient acquis alors le volume, & *exactement* toute la forme extérieure qu'elles doivent avoir dans un homme de trente ans, *bien conformé.* Il eut alors un penchant décidé pour le ſexe. Il aime, dit le médecin qui a communiqué cette obſervation, à ſe trouver avec les filles, ſur-tout quand elles ſont *nubiles ;* & quand il eſt auprès d'elles, il donne tous les ſignes extérieurs d'une paſſion

(a) *Journal des Savans.* Février 1672.

très-sérieuse. Sa physionomie enfantine, & sa raison qui n'est guère plus formée qu'elle ne l'est communément à son âge, font un contraste singulier avec son maintien passionné & ses désirs amoureux. Sa voix n'est pas moins merveilleuse que le reste; c'est une basse-taille, &c. &c. (*a*)

Après les principes établis sur la nutrition & l'accroissement des corps, ces exemples singuliers ne sont pas faciles à expliquer.... Eh! qui voudroit l'entre-

(*a*) Cette observation, communiquée par M. Fagès de Cazelles, médecin du Roi à Cahors, est insérée dans le *Journal de Médecine*, du mois de Janvier, année 1759. On peut y voir quelle est l'étendue de la voix de cet enfant extraordinaire, sa force, &c. Détails qui auroient pu paroître étrangers à mon objet. On trouve encore dans le même Journal (Septembre 1757) l'histoire d'un enfant très-précoce, par M. Nicolas du Saulsoy, médecin à Fougères. La forme des parties de la génération de cet enfant, auroit pu dès l'âge de trois ans, faire honneur à un homme accompli.

prendre ? Ce qui eſt extraordinaire, eſt hors des loix de la Nature, & par conſéquent inexplicable. Le phyſicien qui étudie la formation, le développement, l'accroiſſement des êtres organiſés, dans la Nature toujours conſtante & uniforme, peut quelquefois expliquer ſes opérations, mais s'il la conſidère dans ſes différens écarts, il faut qu'il avoue ſa foibleſſe. Il en eſt à peu près des facultés corporelles extraordinaires, comme de celles de l'eſprit : des enfans ont donné, dans l'âge le plus tendre, des preuves de la ſagacité & de l'élévation de leur génie ; on n'a pu trouver l'explication de ces prodiges, on s'eſt contenté d'en faire l'hiſtoire. [a]

(a) M. Baillet a donné en 1668, l'*Hiſtoire des enfans devenus célèbres par leurs études & par leurs écrits*. Cet ouvrage fut fait pour l'éducation du fils de M. de Lamoignon, alors Avocat général, qui étoit confiée aux ſoins de M. Baillet. Voyez l'*Hiſtoire des ouvrages des Savans*, Mai 1668.

Nous ſommes forcés d'en uſer de même à l'égard des hommes qu'on diroit que la Nature a voulu *finir* preſqu'en *ébauchant* ſon ouvrage.

Il y a encore une reſſemblance marquée entre les enfans fameux par leurs qualités ſpirituelles, & ceux dont il eſt ici queſtion. La Nature qui a tout fait pour eux dès le berceau, ſemble s'être épuiſée, & avoir accéléré le terme de la vieilleſſe. Hermogène, qui profeſſoit la rhétorique à quinze ans avec beaucoup de réputation, oublia tout ce qu'il ſavoit à vingt-quatre; & c'eſt avec raiſon qu'on a comparé les enfans dont l'eſprit étoit un prodige, à ces inſectes éphémères qui naiſſent le matin, & ſont dans une vieilleſſe décrépite le ſoir. Je crois qu'il en eſt de même des hommes que la Nature favoriſe phyſiquement dès leur naiſſance : l'hiſtoire de leur premier âge eſt l'époque la plus inté-

reſſante de leur vie ; on n'entend plus parler d'eux enſuite, ou parce qu'ils ſuccombent ſous l'*exploſion*, ſi je peux m'exprimer ainſi, de la rapidité de leur accroiſſement, ou parce qu'après avoir fixé quelque temps l'attention des philoſophes, ils rentrent dans l'ordre général, & n'ont rien qui les diſtingue des autres hommes.

Si j'avois à élever un enfant qui s'annonça par des facultés phyſiques auſſi prématurées, j'eſpère que la prudence que j'apporterois dans ſon éducation, ſans trop affoiblir les reſſorts de l'économie animale, parviendroit à donner à la ſociété un individu qui la ſerviroit utilement. Je me garderois bien de contraindre avec trop de force l'impétuoſité de ſon tempérament ; ce ſeroit énerver un corps qui donne les plus belles eſpérances. Au contraire, dès que la fermentation & le change-

ment

ment qui ſe fait chez les hommes à l'âge de puberté, annonceroient que l'enfant ne peut retenir davantage les eſprits enflammés qui bouillonnent dans ſes veines, je me hâterois de lui donner une compagne pour partager ſes tranſports. Je la choiſirois, non pas chez les femmes dont la conſtitution lubrique annonce la ſoif du plaiſir; l'*Enfant homme* livré à ce torrent verroit s'écouler avec trop de rapidité des momens d'ivreſſe, auquel un Dieu rajeuni, *Titon* lui-même, n'a pu réſiſter. Modérée, ſans avoir d'éloignement pour l'amour, ſachant jouir de la volupté, ſans trop l'exciter, capable en un mot, de ſatisfaire les deſirs ſans trop chercher à les faire naître; telle eſt la femme que je voudrois donner à mon élève. Cette union ſeroit ſans doute heureuſe; l'Hymen en voyant étendre les bornes de ſon empire, ren-

droit hommage à la Nature; & la Nature, attentive à tout, répandroit sur ce lien ses bienfaits les plus précieux, la fécondité.

Il se trouve des hommes qui, bien différens des enfans dont on vient de lire l'histoire, n'ont rien qui annonce la puberté strictement dite. Je veux parler des personnes, qui sans être impuissantes, n'éprouvent pas à l'âge où l'Amour parle aux sens, ces agitations qui annoncent le besoin que l'animal a de travailler à la réproduction. Il est quelques hommes froids, qui à trente ans n'avoient ressenti aucuns des signes certains de leur capacité. On en a même vu qui pendant le cours d'une longue vie n'ont eu aucune idée du physique de l'amour. Quelques-uns, & j'en ai vu des exemples, étoient d'une constitution assez singulière : la rétention de

l'humeur ſéminale leur cauſoit des accidens très-graves, ſans que ces hommes euſſent la moindre idée de ce qui pouvoit occaſioner leurs maladies. Elles étoient d'autant plus redoutables, que ceux qui en étoient attaqués les attribuoient à d'autres cauſes, ou bien, qu'ils étoient d'un état incompatible avec les moyens ſi ſimples d'obtenir guériſon.

QUELQUEFOIS auſſi, à peine la puberté commence-t-elle à ſe déclarer, dans quelques perſonnes, que la lubricité s'annonce à un degré étonnant. Il ſe trouve de jeunes filles d'un tempérament ſi voluptueux, ſi ardent, que dès l'âge le plus tendre elles donnent des marques d'une paſſion effrénée que rien ne peut arrêter; mais on retrouve naturellement cette ardeur dans la plus grande partie des garçons. Elle eſt même ordinairement chez les filles

une maladie dont on a vu quelques détails ailleurs, & que l'on nomme *fureur utérine*, *nymphomanie*, &c. » J'ai vu, & je l'ai vu comme un » phénomène, dit M. de Buffon, une » fille de douze ans, très-brune, d'un » teint vif & fort coloré, d'une pe- » tite taille, mais déjà formée, avec » de la gorge & de l'embonpoint, » faire les actions les plus indécentes » au seul aspect d'un homme : rien » n'étoit capable de l'en empêcher, » ni la présence de sa mère, ni les » remontrances, ni les châtimens; » elle ne perdoit cependant pas la rai- » son; & son accès qui étoit marqué » au point d'en être affreux, cessoit » dans le moment qu'elle demeuroit » seule avec des femmes. » [a]

M. de Buffon regarde la *fureur uté-*

(a) *Histoire Naturelle*, tom, IV.

*rine* de cet enfant comme un phénomène, parce qu'en effet cette maladie eſt rare dans une fille auſſi jeune ; elle l'eſt moins dans un âge plus avancé, & ſi l'on en doutoit, le Traité de M. de Bienville, dont j'ai parlé déjà pluſieurs fois, démontreroit le contraire. [*a*]

LES moyens que les jeunes gens emploient pour prévenir les incommodités qui pourroient ſurvenir par un trop long ſéjour de l'humeur ſéminale, ont la plus forte influence ſur leur ſanté. Tel homme étoit né robuſte & devoit fournir une longue carrière, qui pour avoir appellé le plaiſir avant que ſon corps ait été formé, languit & commence à ſentir à la fleur de ſon âge, les infirmités, ou du moins la

(*a*) Voyez le premier volume de cet Ouvrage, aux chapitres II. & III.

foibleſſe qui précède ou accompagne la vieilleſſe.

DANS l'excellent ouvrage de M. Tiſſot, que j'ai cité auſſi pluſieurs fois, ouvrage que les jeunes gens devroient ſavoir par cœur, dès qu'ils peuvent lire ; on ne voit que trop d'exemples effrayans de l'eſpèce de débauche qui *tue* la jeuneſſe, même avant la puberté. Un enfant de Montpellier, âgé de *ſix* ou *ſept* ans, inſtruit par une ſervante, ſe *pollua* ſi ſouvent, que la fièvre lente qui ſurvint l'emporta bientôt. Sa fureur pour cet acte étoit ſi grande, dit l'auteur de l'*Onaniſme*, qu'on ne put l'en empêcher juſqu'aux derniers jours de ſa vie. (*a*) La ſanté d'un jeune

(*a*) Voyez l'*Onaniſme*, art. I. ſect. II. Ce n'eſt pas l'épanchement de la liqueur ſéminale, qui fit périr cet enfant, puiſqu'il n'en étoit pas capable, mais les mouvemens convulſifs, le ſpaſme qui accompagne ſouvent des efforts exceſſifs. A cet âge il ne pouvoit exciter que l'émiſſion de l'humeur que filtrent les *proſtates*, & dont j'ai parlé au chap. IV.

Prince ſe perdoit journellement, ſans qu'on put en découvrir la cauſe. Son Chirurgien la ſoupçonna, l'épia, & le ſurprit en flagrant délit. Il avoua qu'un de ſes valets de chambre l'avoit inſtruit, & qu'il y étoit retombé ſouvent. L'habitude étoit ſi forte, que les conſidérations les plus preſſantes, préſentées avec force, ne purent pas la déraciner. Le mal alloit en empirant; ſes forces ſe perdoient journellement, & on ne put le ſauver qu'en le faiſant garder à vue jour & nuit, pendant plus de huit mois. (a]

LA puberté eſt donc une époque ſur laquelle on doit avoir les yeux lorſque les jeunes gens en approchent. On a à craindre preſque toujours les maladies qui ſuivent des excès prématurés, &

(a) *Idem.* Art. II. Sect. VII.

quelquefois celles dont on a parlé ailleurs, & qui attaquent les jeunes gens dont la conſtitution eſt incompatible avec le célibat. On peut mettre la manie au rang de ces dernières, (*a*) puiſque les célibataires y ſont plus expoſés en général que les autres hommes. Cette maladie funeſte altère à un degré étonnant la liaiſon qui exiſte entre les ſubſtances ſpirituelle & matérielle qui compoſent l'homme. Les Médecins de tous les ſiècles ont reconnu que la cauſe la plus ordinaire

(*a*) La *manie* eſt un délire perpétuel & furieux, ſans fièvre, mais qui préſente le ſpectacle le plus horrible. Ceux qui en ſont attaqués, ſe jettent ſur tout ce qui ſe préſente, briſent tout, maltraitent ceux qu'ils peuvent attraper ; on eſt obligé de les enchaîner, & ſouvent ils ont la force de briſer leurs liens. Le ſommeil n'eſt point un calme pour eux ; des viſions extraordinaires leur rendent cet état de repos d'une agitation extrême ; ils aiment les femmes avec fureur, &c.

qui diſpoſe & conduit à cet état affreux, étoit le beſoin des plaiſirs de l'amour. « De toutes les cauſes qui » diſpoſent au délire le plus violent, » & qui tendent à détruire la force » du corps & de l'eſprit, en affec- » tant le ton des membranes & des » fibres, je n'en connois point, dit M. » Jamès, de plus terribles que l'effet » de l'amour. (*a*) En conſéquence de » la liaiſon mutuelle de l'ame avec le » corps, & du mouvement des parties » ſolides & fluides, il ſe fait congeſ- » tion & ſtagnation de ſuc dans les or- » ganes ſpermatiques : des idées laſ- » cives ſont réveillées dans l'eſprit, » l'imagination s'y attache avec force, « & cette occupation jette l'ame & la » raiſon dons un délire ſurprenant..... » Le fluide ſéminal, corrompu par ſon

(*a*) *Dictionnaire de Médecine*. Art. MANIA.

» séjour, retourne par les vaisseaux
» lymphatiques dans la masse du sang,
» & communique, pour ainsi dire
» par sympathie, sa corruption au
» fluide qui est porté dans le cerveau
» & dans les nerfs, qui servent au
» mouvement & à la sensation. »

HIPPOCRATE a fait voir en peu de mots, (& nous l'avons déja observé) que la rentrée d'un fluide corrompu dans la masse du sang peut déranger les fonctions de l'esprit & produire par conséquent la manie. Le sang, dit encore ce grand homme, contribue tellement à la sagesse, que si vous en troublez le mouvement, & lui communiquez quelque irrégularité, aussi-tôt il y aura altération dans la prudence, dans les notions & dans les sentimens de l'ame....... Si le sang est en bon état, la prudence aura lieu: mais

elle disparoîtra si le sang est une fois dépravé. (*a*)

ARRETÉE de Capadoce, dans l'énumération des symptômes qui accompagnent & caractérisent la manie, n'omet pas la passion des maniaques pour les femmes..... « Ils ont, dit cet » ancien médecin, un penchant im- » modéré à l'acte vénérien, qu'ils » commettent publiquement sans » crainte, ni honte. »

LES maladies de l'esprit, qui sur-

(*a*) *Lib. de Flatibus.* Ce passage & quelques autres sont sans doute ce qui excita au commencement de ce siècle, un Professeur de Halle, (M. Grundling) à publier en Allemand une dissertation qui a pour titre, *Hippocrate athée.* On la trouve dans un recueil intitulé *Loisirs.* Il falloit en effet en avoir beaucoup pour composer un pareil ouvrage. Hippocrate trouva des défenseurs : MM. Gœlike, Triller, Schmid, Leclerc, Fabri, ont prouvé la futilité des imputations odieuses contre la doctrine d'Hippocrate. Voyez, *De la santé des Gens de Lettres*, par M. Tissot.

viennent peu après la puberté, n'ont pas toujours ce degré de violence que nous venons d'obſerver : elles ne ſont ſouvent qu'une mélancolie, mais qui étant négligée, conduit à des accidens étranges, & enfin au dégoût de la vie. L'hiſtoire fourmille d'événemens qui prouvent cette vérité, & rien de ſi commun chez les anciens, qu'un amant déſeſpéré par l'amour. Une ſcène affreuſe, qui s'eſt paſſée récemment, m'ôte la conſolation que j'aurois de pouvoir dire que l'amour perd beaucoup de ſa fureur parmi nous........ Puiſſe aucune autre barbarie, ne jamais rappeller cette ſcène atroce, & la rage du malheureux Faldoni !

TOUT le monde ſait l'hiſtoire d'Antiochus, fils de Seleucus, qui étoit tellement épris des charmes de Stratonice, ſa belle-mère, que l'amour le ré-

duisit à l'extrêmité ; on ſait auſſi que le médecin Eraſiſtrate, découvrit par le pouls cette paſſion funeſte. Galien, reconnut également l'amour extrême de la femme de Boëce, conſul Romain, pour le gladiateur Pylades. Un ancien philoſophe étoit parfaitement inſtruit des maux que peut cauſer l'ardeur érotique, lorſqu'il répondit à un Roi de Babylone, qui le prioit d'inventer un tourment cruel pour un de ſes courtiſans, amoureux de ſa favorite; *donnez-lui la vie, & ſes amours le puniront aſſez.*

Un jeune-homme d'Athènes, devint ſi épris d'une belle ſtatue de marbre, que l'ayant demandée au Sénat à quelque prix que ce fut, & en ayant été refuſé, avec défenſes expreſſes d'en approcher, parce que cette étrange manie ſcandaliſoit tout le peuple, il ſe tua de déſeſpoir.

GALEAS, Duc de Mantoue, étant à Pavie, & passant dessus un pont, se précipita, avec le cheval sur lequel il étoit monté, dans le *Tessin*, fleuve profond & rapide, parce qu'une jeune fille qu'il aimoit le lui avoit commandé en plaisantant.

DU LAURENT, dit avoir vu un jeune gentilhomme, *travaillé* de la mélancolie d'amour, dont l'imagination étoit tellement dérangée, qu'il croyoit voir continuellement celle qui causoit son mal. Il parloit tout seul à son ombre, dit notre auteur, il l'appelloit, la caressoit, la *baisottoit*, couroit toujours après, & nous demandoit si nous avions jamais rien vu de si beau. [a]

---

[a] *Les Œuvres de Me. André du Laurent*, médecin de Henri IV. deuxième part. *Discours sur les maladies mélancoliques*. Ceux qui ont l'ouvrage de Jacques Ferrand, *De la maladie d'Amour*, peuvent connoître combien les Médecins, sur-tout parmi les

C'eſt à l'occaſion de ce jeune homme que du Laurent entre dans quelques détails ſur la beauté que chaque amant croit remarquer à ſa maîtreſſe. Je crois faire plaiſir à mes lecteurs, d'expoſer cette deſcription de la *beauté*; on verra que les Poëtes n'ont pas le privilége excluſif des images ſéduiſantes.

» ENCORE que le ſujet ſoit laid, » l'amant ſe le repréſente comme le » plus beau du monde. Il lui ſemble » voir des cheveux longs & dorés, mi- » gnonnement friſés & entortillés en » mille creſpillons; un front voûté, » reſſemblant au ciel éclairci, blanc & » poli comme albâtre, deux yeux bien » clairs, à fleur de tête & aſſez fen-

anciens, ont écrit ſur cet objet. Ferrand donne à la tête de ſon traité, une liſte des auteurs qui ont écrit *de la guériſon de l'Amour*, avec les titres de leurs ouvrages. On trouve à la fin du même livre les noms des auteurs que Ferrand y a cité, & la liſte en eſt fort étendue.

» dus, qui dardent avec une douceur
» voluptueuſe mille rayons amoureux,
» qui ſont autant de flèches ſorties du
» carquois d'Amour. Deux ſourcils d'é-
» bène, petits & en forme d'arc; les
» joues blanches & vermeilles comme
» lis pourpré de roſe, montrant aux
» côtés une double foſſette. La bouche
» de corail, dans laquelle ſe voient
» deux rangées de petites perles orien-
» tales, d'où ſort une vapeur plus
» ſuave que l'ambre & le muſc, plus
» *flairante* que toutes les odeurs du
» Liban. Le menton rond & *foſſelu*;
» le teint uni, délié & poli comme
» ſatin blanc; le col de lait, la gorge
» de neige, & le ſein parſemé d'œil-
» lets; deux petites pommes d'albatre,
» rondelettes, qui par petites ſecouſſes
» d'amour, ſe montent & ſe baiſſent,
» au milieu deſquelles on voit deux
» boutons *verdelets* & *incarnadins*,

» & entre ce mont jumelet, une large
» vallée..... La peau de tout le corps
» comme jaſpe & porphyre, à travers
» de laquelle paroiſſent les petites vei-
» nes...... Bref, l'amoureux apperçoit
» dans ſon amante les *trente-ſix beau-*
» *tés*, requiſes à la perfection, & la
» grace, qui eſt pardeſſus tout. »

Une ſuite funeſte de la mélancolie qui attaque les hommes, lorſque la raiſon ne peut domter le tempérament irrité, eſt la mutilation des parties rebelles. Quoique ces exemples, heureuſement pour l'humanité, ne ſe rencontrent pas tous les jours, quelques Médecins en ont recueilli aſſez pour démontrer à quel point l'imagination troublée peut pouſſer un homme robuſte, qui veut ſacrifier la Nature à la Religion. (*a*) Ce précepte de l'Evangile :

(*a*) Voyez le *Theatrum vitæ humanæ* de Zuin-

*Il y en a qui se sont fait Eunuques eux-mêmes pour le Royaume des Cieux*, ayant été mal entendu par Origène, qui enseignoit la Grammaire à Alexandrie, il résolut d'exécuter à la lettre la perfection qu'il se persuadoit que Jesus-Christ avoit proposé dans ces paroles : il ne reconnut sa turpitude que lorsque Démétrius, Evêque d'Alexandrie, l'eut fait déposer, chasser & excommunier dans un Concile. Alors Origène eut honte de son état, & condamna lui-même l'action qu'il avoit faite par un zèle mal entendu. (*a*)

Il y a quelques années qu'un jeune Religieux, continuellement tourmenté par les aiguillons de la chair & le feu de la concupiscence, forma aussi le

---

gerus ; le *Traité des Eunuques* ; le *Journal de Médecine*, &c. &c.

(*a*) *Traité des Eunuques*, chap. VI.

monſtrueux projet de détruire en lui le germe qui les faiſoit éclorre. Il préluda froidement à la deſtruction de ſa virilité, par des expériences qu'il fit ſur pluſieurs animaux, & lorſqu'il ſe crut aſſez ſavant pour exécuter ſur lui-même l'opération, il ſe munit d'un raſoir, & exécuta avec une fermeté & une conſtance inébranlable une opération auſſi cruelle. Elle ne fut pas plutôt terminée que ſentant tout le poids du crime qu'il venoit de commettre, & craignant avec raiſon pour ſes jours, il courut à la cellule de ſon voiſin, implorant ſon aſſiſtance. Ce malheureux guérit par les prompts ſecours que lui donna le chirurgien de la maiſon. (*a*)

---

(*a*) Cette obſervation, envoyée à l'auteur du *Journal de Médecine*, par M. Maiſtral, médecin à Quimper, ſe trouve dans le Journal pour le mois de Mars, de l'année 1758.

EN 1750, un jeune homme résidant à Fayance en Provence, se persuada aussi qu'en mutilant les parties qui n'étoient que les ministres d'une imagination voluptueuse, il seroit exempt desidées lascives & importunes qui l'agitoient sans cesse. Il se fit la même opération que le Religieux dont on a vu l'histoire, mais une hémorragie considérable qui survint, l'eut fait périr au même instant, si un habile chirurgien ne fût arrivé dans cette circonstance. Après sa guérison, ce jeune homme prit l'habit d'Hermite, & se retira dans un hermitage aux environs de Bagnole en Languedoc. Croiroit-on que ce malheureux n'est guère plus tranquille qu'avant sa castration? & que cette terrible soustraction des parties qui séparent la liqueur séminale du sang, n'ait pas été capable d'amortir le feu de son imagination? Un bour-

geois de Fayance ayant demandé à ce nouveau Origène, s'il ne sentoit plus depuis son état d'eunuque, les aiguillons de la chair, le bon Hermite répondit avec franchise, *la même chose quant aux desirs.* (*a*)

Il ne faut pas juger du danger de l'opération qui prive l'homme de la faculté de multiplier son espèce, par les exemples que je viens de donner. La castration, qui réussit dans presque tous les animaux, a des suites presque toujours funestes dans l'homme fait, parce qu'on est obligé d'arrêter par la ligature du *cordon spermatique*, l'hémorragie qui survient dans l'opération : [*b*] de là les convultions affreu-

(*a*) Voyez le *Journal de Médecine*, Septembre 1758.

(*b*) D'habiles Anatomistes voudroient que l'on ne fît point de ligature au *cordon spermatique* pour arrêter l'hémorragie. M. Louis, célèbre Chirurgien & Secrétaire de l'Académie de Chirurgie, s'en est

ſes, l'inflammation, la gangrène, le délire & enfin la mort. C'eſt à la bonne conſtitution du tempérament, & aux ſecours de l'art, qu'il faut attribuer la guériſon des malheureux dont on a vu l'hiſtoire : un grand nombre a dû périr dans le moment même de l'opération. (*a*) L'obſervation ſui-

---

abſtenu pluſieurs fois ſans aucun inconvénient. Un bandage compreſſif peut ſuffire pour arrêter le ſang, après avoir appliqué ſur l'embouchure des vaiſſeaux les aſtringens convenables. On trouve dans les *Opérations* de M. Garengeot, & dans l'*Anatomie* de Palfin, donnée par M. Petit, les moyens de prévenir les accidens qu'occaſione la ligature du cordon des vaiſſeaux ſpermatiques.

(*a*) Le ſavant auteur de l'*Hiſtoire Naturelle*, dit (tom. III. pag. 229.) que l'amputation des teſticules n'eſt pas fort dangereuſe, & qu'on la peut faire à tout âge ; on a vu néanmoins dans la note précédente que d'habiles chirurgiens ne regardent pas cette opération comme exempte de danger, puiſqu'ils recherchent les moyens de s'oppoſer à des accidens très-graves qui ſuivent la caſtration. Elle doit être d'autant plus dangereuſe que l'homme avance vers ſa perfection phyſique : dans l'enfance il n'y a pas une

vante, eſt un exemple funeſte, qui démontre les dangers de l'amputation des parties *viriles* : je la préfère à d'autres, parce qu'au moins elle n'offrira plus le triſte ſpectacle d'un homme, qui armé d'un glaive, porte ſur lui des mains ſacriléges avec le deſſein d'immoler ſa poſtérité. Un pauvre mendiant qui rodoit de ville en ville, avec un ſac aſſez bien fourni pendu au col, eut le malheur d'attirer les yeux d'un coupeur de bourſe, qui ayant remarqué que lorſque ce miſérable ſe baiſſoit, le ſac lui pendoit entre les cuiſſes, prit ſi bien ſon temps, qu'un jour qu'il étoit à ramaſſer ſes proviſions devant une boutique, il s'a-

correſpondance auſſi intime des teſticules aux autres parties, les vaiſſeaux qui préparent la ſemence n'ayant pas encore d'*action* ; mais après l'âge de puberté, il eſt plus difficile d'interrompre tout d'un coup & ſans accidens, les fonctions des vaiſſeaux *ſpermatiques*.

vança par derrière, & lui coupa d'un ſeul coup le ſac & les parties extérieures de la génération. Ce mendiant tomba à la renverſe & mourut ſur le champ. [a]

DANS ce Chapitre & dans les précédens, on a dû voir qu'à l'âge de puberté, l'uſage exceſſif du phyſique de l'amour étoit une ſource de maladies; je viens d'expoſer les accidens qui réſultent dans pluſieurs perſonnes du beſoin d'évacuer la liqueur ſéminale, lorſqu'elle irrite trop les organes, & ſur-tout lorſqu'elle affecte particulièrement le genre nerveux. C'eſt à chaque individu en particulier à ſe preſcrire des règles aſſorties au tempérament, pour éviter deux excès oppoſés;

(a) *Dictionnaire de Médecine*, art. AMPUTATION, sit. *Amputation du Pénis*.

ſés ; la diſſipation qui épuiſe, & la continence qui dérange les fonctions de l'ame & du corps. Celui qui n'a que de l'imagination, & à laquelle ne répondent pas les parties qui y ont une relation intime, ne doit pas craindre les accidens que cauſe quelquefois la retenue de l'humeur ſéminale : c'eſt un feu que la Nature n'a pas allumé ; il eſt l'ouvrage des agens que j'ai dit exciter la puberté *factice*. Pour remédier à cette maladie, car je regarde comme tel cet état, il eſt néceſſaire de quitter les compagnies ſuſpectes, de ceſſer les lectures dangereuſes, (on ſait bien de quels livres je veux parler, ) d'uſer d'alimens incapables de porter le *trouble* dans nos eſprits, de faire, (& ceci eſt peut-être l'eſſentiel, ) uſage de ſes forces en exerçant ſon corps peu à peu aux travaux. On peut voir ce que j'ai dit de ces moyens d'at-

ténuer un tempérament *idéal*, si je peux m'exprimer ainsi, aux chapitres III. & V. de la première partie de cet Ouvrage. Il est absolument nécessaire de détruire cette prétendue puberté, pour que la Nature puisse faire paroître celle qu'elle accorde à tous les individus qui suivent ses loix.

A l'égard des jeunes gens, sur lesquels l'imagination a bien moins d'empire que les organes destinés à l'émouvoir ; je veux parler de ceux qui ont l'esprit chaste, tandis que la matière est agitée continuellement ; ce que j'ai dit ailleurs fait assez entendre que tous les anti-aphrodisiaques n'anéantiront pas l'impétuosité du fluide qui cherche à s'échapper. Le remède le plus efficace est le mariage. C'est lui qui prévient ou calme des accidens terribles, ces maladies de l'ame & du corps, d'où on a vu qu'il résultoit des catas-

trophes étranges, qui affligent la Nature en l'outrageant.

Un événement que les Anciens ont pris pour un prodige, & qui paroît tel à ceux qui n'obſervent que ſuperficiellement, eſt la métamorphoſe, qui s'eſt quelquefois vu, d'une femme en homme. C'eſt ici que je dois parler de ces changemens merveilleux, parce qu'ils ſe ſont fait à l'âge de puberté; & que d'ailleurs, comme on le verra plus bas, ils ont beaucoup de rapport avee les ſignes qui annoncent cette époque.

On a nommé *Gynandres*, les individus, qui de filles ſont devenus hommes parfaits. Pline rapporte pluſieurs exemples de cette métamorphoſe ſingulière: une fille de *Curſula*, ville du Duché de *Spoleto*, dit ce naturaliſte, étant encore en puiſſance de père &

mère, devint garçon, & fut confinée dans une Isle déserte, par arrêt des Aruspices. Lucinus Mulianus, dit avoir vu à Argos un nommé Arescon, qui autrefois avoit été marié pour femme, ayant nom *Arescusa : mais que par trait de temps la barbe & le membre viril lui vinrent, & print depuis femme comme homme naturel.* Il dit aussi qu'à Smirne, il vit une fille changée en garçon. Et moi, ajoute Pline, j'ai vu en Afrique Lucius Cositius, bourgeois de *Trisdita*, avoit été changé de femelle en mâle, le jour même de ses nôces. (*a*)

UNE fille pucelle de la Champagne, fut changée en homme, & menée à

---

[*a*] Pline, Liv. VII. Chap. III. Antoine du Pinet, dans les notes qu'il a ajoutées au texte de Pline, cite plusieurs filles qui devinrent hommes; entr'autres deux, âgées de quinze ans, & une nouvelle mariée, le jour même de ses noces.

Rome du temps de Conſtantin, au rapport de St. Auguſtin. (*a*) Duval, dans ſon Traité des *Hermaphrodites*, a raſſemblé vingt-quatre obſervations, qui concernent ces changemens de ſexe, & qui ſont en partie extraites de différens auteurs. (*b*) » En un enfant » de notre temps, dit Duval d'après » Albert, une forme de teſticules ſe » manifeſtoit en la partie ſupérieure » du *ſein de pudicité* : quand on eut » coupé une peau, ſans la fracture de » laquelle cet enfant, que l'on croyoit » fille, n'auroit pu être *habile au coït*, » les teſticules & le membre viril ap- » parurent ; ainſi, de fille devint hom-

(*a*) *De Matrimoniis veteris & novæ legis.*

(*b*) Tralian, Tite-Live, Raphaël de Volterre, Pontanus, Fulgoſe, Amatus Luſitanus, Philoſtrate, &c. ont fournis les faits cités par Duval, mais parmi leſquels il s'en trouve pluſieurs qui ne méritent aucune confiance.

» me & print peu de temps après fem-
» me, dont il eut plusieurs enfans. (*a*) »

» Un receveur des Tailles pour le
» Roi à *St. Quentin*, dit Ambroise
» Paré, [*b*] m'a affirmé avoir vu un
» homme à Rheims, l'an 1560, le-
» quel on avoit estimé fille jusqu'à
» l'âge de quatorze ans, mais *s'éjouant*
» & folâtrant, couché qu'il étoit avec
» une chambrière, ses parties génita-
» les d'homme se vinrent à dévelop-
» per. Le père & la mère le cognois-
» sant être tel, lui firent par autorité
» de l'Eglise changer le nom de *Jeanne*
» à *Jean*, & lui firent bailler habille-
» ment d'homme. »

Le même Paré, a vu étant à Vitry-le-François, la fameuse *Germain-Marie* ou *Germain Garnier*, qui de

---

(*a*) *Traité des Hermaphrodites*, chap. LV.
(*b*) Liv. XXV. de ses *Œuvres*, chap. VII.

fille étoit devenue homme. Ce fut à l'âge de quinze ans, qu'étant obligée de ſauter un foſſé, elle ſe trouva dans l'inſtant pourvue des parties de la génération de l'homme. Le Cardinal de Lenoncourt, après les viſites & les informations néceſſaires, nomma ce nouvel homme *Germain*, & il lui fut ordonné de quitter l'habit de femme pour porter celui de ſon nouveau ſexe. (*a*) Montaigne, qui a pu voir cet homme, qui étoit fort âgé, lorſqu'il paſſa à Vitry, dit qu'il y entendit une chanſon fort en uſage, parmi les filles des environs, par laquelle elles s'avertiſſent les unes les autres, de ne point faire de grandes *enjambées*, de peur de devenir garçons comme *Marie-Germain*. (*b*)

Cette dernière obſervation, conſ-

(*a*) *Idem, loco citato.*

(*b*) *Eſſais de Montaigne*, liv. I. chap. XX.

tatée d'une manière authentique, prouve la force de la Nature pour reprendre ſes droits: car il ne faut pas croire que ces individus aient été réellement des filles avant l'âge de puberté. Toutes les parties de l'homme s'y trouvoient dès leur formation, & une ſorte de foibleſſe dans leur développement avoit jusqu'alors empêché qu'elles ne paruſſent extérieurement. On voit beaucoup d'enfans qui naiſſent avec les teſticules cachés au-deſſus des anneaux du bas-ventre; ils paroiſſent enſuite, & dans quelques individus, il faut qu'à l'âge de puberté, qui eſt le moment où toutes les parties tendent vers leur perfection & cherchent leur place, une maladie, un mouvement violent, tel qu'un ſaut ou une chûte, communique aux teſticules une agitation ſubite qui les faſſe deſcendre dans le ſcrotum. Il s'eſt donc pu trouver des

enfans qui, avec les testicules situés comme je viens de dire, avoient encore la verge ou peu apparente, ou même cachée dans les tégumens : cette disposition a dû nécessairement former un pli vertical, (3, Pl. XV.) que l'on a pris, faute d'examen, pour les grandes lèvres ; & à l'époque de la puberté, où nous avons vu que l'accroissement des parties génitales augmentoit en peu de temps, celles qui étoient propres à l'enfant se sont développées, & ont parues à l'extérieur, dès qu'elles y ont été excitées ou par une titillation voluptueuse, ou par quelqu'effort.

C'EST à quoi l'on peut réduire tout le merveilleux que les anciens ont débité sur ces prétendues transformations de femme en homme. A l'égard des histoires qu'ils nous ont laissées, & par lesquelles il paroît que des femmes mariées, & dont les époux n'avoient

point à ſe plaindre pour le phyſique de l'amour, ſont devenues tout à coup de hommes capables de génération, il faut les regarder comme des hiſtoires abſurdes & qui ne méritent aucune attention. (*a*) Je dois encore ajouter, que les anciens ont plus d'obſervations que les modernes ſur la métamorphoſe d'une femme en homme, parce que pluſieurs ont regardé comme pourvues des parties mâles de la génération, des femmes dont le *clitoris* avoit acquis une groſſeur exceſſive, & dont les nymphes étoient devenues pendantes. On

---

(*a*) On en trouve pluſieurs dans le traité des *Hermaphrodites.* Pontanus nous parle de la femme d'un pêcheur, laquelle après quatorze ans de mariage, *ſentit un membre viril, qui lui ſortit ſubitement de l'ovale* : il parle encore d'une autre femme qui, après douze ans de *jouiſſance* fut dans le même cas. Il faut mettre ces hiſtoires avec celles qui aſſurent que des hommes ſont devenus tout d'un coup femmes, & ont conçu comme telles.

a vu, lorſque j'ai parlé de ces parties, juſqu'à quel degré elles pouvoient s'étendre dans pluſieurs femmes. Il n'en a pas fallu davantage que le volume extraordinaire du clitoris, pour en impoſer à des hommes peu inſtruits, & leur faire regarder comme mâles, ou du moins comme ayant les attributs des deux ſexes, des femmes qui ne l'étoient que trop décidément. (Voyez les fig. 4 & 5 de la Pl. XV.)

C'EST ainſi que les femmes de certains climats, paſſeroient pour hermaphrodites dans le nôtre, ſi l'on en jugeoit par l'état des parties extérieures de la génération. On peut voir à ce ſujet les ſavantes diſcuſſions dans leſquelles eſt entré M. de P.***, ſur les hermaphrodites de la Floride. (*a*)

CHEZ la plupart des nations Eu-

---

(*a*) *Recherches philoſophiques ſur les Américains*, quatrième partie, ſection III.

ropéennes, on laiſſe agir la Nature; lorſqu'elle travaille à conduire l'homme à la puberté : des cérémonies ſuperſtitieuſes & abſurdes, ne concourent point à déformer l'homme, à mutiler les parties qu'il a reçues de l'Auteur de toutes choſes. Si un uſage barbare ſacrifie encore dans quelques individus les germes d'une poſtérité, dont la Nature doit pleurer l'*avortement*, on a lieu d'eſpérer que dans ce ſiècle philoſophique, on connoîtra enfin qu'il eſt injuſte, qu'il eſt cruel de ſacrifier l'homme au talent, & que l'exécution d'une ariette, ne vaut pas l'exiſtence entière d'un homme. Cette opération funeſte ſera d'autant plus facile à éteindre parmi les nations civiliſées, que chez un peuple que nous regardons comme abruti, chez les Hottentots, à qui la religion ordonnoit l'extraction d'un teſticule dans

chaque individu, la coutume barbare qui exécutoit le précepte est enfin abolie.

C'ÉTOIT à l'âge de puberté que chaque Hottentot étoit soumis à la castration. Elle se faisoit avec beaucoup d'appareil & des cérémonies aussi bizarres qu'absurdes : j'en ai rapporté les circonstances dans la première édition de cet Ouvrage, & je me hâte d'annoncer dans celle-ci que la raison a prévalu enfin chez les Hottentots, & que l'on peut dire avec M. de P*** même dans un sens physique, *que les Hottentots ont commencé à devenir des hommes.* [a]

JE n'exposerai pas à mes Lecteurs,

(a) *Recherches sur les Américains*, cinquième part, sect. I. Les cérémonies que j'ai dit s'observer pour la castration, se trouvent rapportées dans la *Description du Cap*, &c. par M. Kolbe ; *l'Histoire Naturelle* de M. de Buffon, tom. VI. & la première édition de cet Ouvrage, tom. II. pag. 286. & suiv.

le détail de tout ce qui ſe fait dans divers pays pour ôter aux hommes leur virilité, & les rendre propres à répondre de la fidélité des femmes qui leur ſont confiées. Quel ſpectacle d'horreur que tant d'hommes mutilés en Turquie, en Perſe, dans les Royaumes d'Aſſan, de Pégu, de Malabar, & de tant d'autres, où l'on fait gémir la Nature ſous le glaive de la cruauté! Les hommes ainſi flétris méritent la confiance plus ou moins grande de leurs maîtres, à proportion qu'ils ont été éloignés de leur état naturel. Ceux de ces malheureux auxquels on a laiſſé l'organe qui annonce eſſentiellement le ſexe maſculin, ne peuvent tranquilliſer leurs tyrans jaloux; on les croit encore capables de ſaiſir les ombres du plaiſir, ou de communiquer une volupté imparfaite, aux triſtes victimes dont ils ſont les gardiens. Il faut que

tout ce qui a l'apparence de la virilité ſoit anéanti, que la Nature ne puiſſe reconnoître ſon ouvrage, pour qu'un Eunuque mérite la confiance de ſon maître ! Encore ne l'obtient-il pas entièrement, ſi à la privation des parties ſexuelles, il ne joint une laideur, une difformité affreuſe. Un Ethiopien farouche eſt hors de prix s'il eſt horriblement noir, s'il a les dents écartées, le nez fort applati, les lèvres grandes & groſſes, l'aſpect effroyable.... Un regard de ces monſtres doit flétrir la beauté !

La Circonciſion eſt bien différente de l'opération deſtructive dont on vient de parler : celle-ci eſt une loi de climat fondée ſur la néceſſité, & cet uſage de circoncire les enfans a du moins pour objet la propreté. C'eſt à l'âge de puberté que les Orientaux circonciſent leurs enfans ; & s'il en faut don-

ner une raiſon phyſique, on peut dire que dans les pays chauds où le prépuce eſt fort allongé & la tranſpiration abondante, il y auroit à craindre que l'humeur qui ſe trouve entre le prépuce & le gland s'arrêtât & cauſât des ulcères, ſi on ne prévenoit cet accident par la retranchement d'une partie du prépuce. L'amputation des nymphes au filles eſt encore une circonciſion pratiquée, ainſi que je l'ai dit ailleurs, pour parer des inconvéniens qui s'oppoſeroient à la génération. (*a*)

(*a*) On peut voir dans la quatrième partie des *Recherches philoſophiques ſur les Américains*, (ſect. IV.) des détails intéreſſans ſur tout ce qui a rapport à la *circonciſion*, & à *l'exciſion*. Ces détails, que nous ne pouvons donner ici, parce qu'ils tiennent à d'autres qui étendroient trop ce Chapitre, démontrent clairement que la circonciſion a dû naître dans des climats où elle étoit néceſſaire; qu'enſuite elle s'eſt étendue dans quelques-uns où l'on pouvoit ſe diſpenſer de la pratiquer, & que la Religion du pays y appoſa le ſceau de l'irrévocabilité.

L'USAGE de circoncire les enfans eſt extrêmement ancien, & ſubſiſte encore dans la plus grande partie de l'Aſie. Chez les Hébreux, cette opération ſe devoit faire huit jours après la naiſſance de l'enfant; en Turquie on ne la fait pas avant l'âge de ſept ou huit ans, & même on attend ſouvent juſqu'à onze ou douze; en Perſe c'eſt à l'âge de cinq ou ſix ans; aux Iſles Maldives on attend que l'enfant en ait ſept. (*a*) Les femmes du peuple ont en Perſe une ſingulière ſuperſtition; celles qui ſont ſtériles s'imaginent que pour devenir fécondes, elles n'ont qu'à avaler la partie du prépuce qu'on retranche dans la circonciſion; c'eſt le ſouverain remède contre la ſtérilité. [*b*]

(*a*) *Hiſtoire Naturelle*, tom. IV.

(*b*) Ces femmes n'ont recours à ce moyen ridicule, qu'après en avoir eſſayé d'autres, qui ne le ſont

ON n'auroit rien à dire, contre plusieurs nations, si la circoncision étoit la seule chose qui fût pratiquée parmi elles à l'âge de puberté ; mais outre la mutilation des parties de la génération, il est encore en usage, chez quelques peuples, une opération, qui sans éteindre le germe de la volupté, a pour but d'empêcher que l'on sacrifie à l'amour : je veux parler de l'*infibulation*, qui est entièrement opposée à la circoncision. Celse nous a conservé la méthode que l'on suivoit chez les anciens pour procéder au *bouclement* des enfans mâles. On tire, dit-il, le prépuce en dehors, & l'on marque des deux côtés avec de l'encre, les endroits où l'on veut le percer : on traverse en-

---

pas moins ; ils consistent à passer sous les corps morts des criminels qui sont suspendus aux fourches patibulaires ; à se plonger dans l'eau qui a servi aux bains des hommes, &c. Voyez l'*Histoire Naturelle*, tom. VI.

ſuite la peau d'une aiguille enfilée, & attachant enſuite les deux bouts du fil enſemble, on a ſoin de le remuer de temps en temps, juſqu'à ce que les cicatrices des trous ſoient affermies. On retire le fil, & on le remplace par une boucle ou un anneau, qui eſt d'autant meilleur qu'il eſt plus léger. [a]

CEUX qui parmi les Moines orientaux font vœu de chaſteté, portent un très-gros anneau pour ſe mettre dans l'impoſſibilité d'y manquer; & ils ſont d'autant plus en vénération, que le poids de l'anneau eſt plus conſidérable. Quelques-uns peuvent s'ouvrir avec une clef, mais les Moines la dépoſent chez le Juge du lieu. Quoiqu'il en ſoit, il ne faut pas moins regarder l'infibulation comme une pratique ſuperſtitieuſe chez les Orientaux : elle ne peut

[a] *Dictionnaire de Médecine*, art. INFIBULATIO.

s'oppoſer au deſir, ni au premier ſigne qui l'annonce; elle ne peut même s'oppoſer, puiſqu'il faut le dire, à ce que les hommes *bouclés* ne ſatisfaſſent leur chair, puiſque l'anneau qui n'embraſſe que l'extrêmité du prépuce, ne peut empêcher une ſorte d'érection, & même l'effuſion de la liqueur prolifique; il ne peut s'oppoſer qu'à l'intromiſſion de la verge dans le conduit de la femme; enfin, il rend les hommes chaſtes, ſi cette vertu ne conſiſte que dans la privation de l'acte pour lequel les ſexes s'uniſſent.

C'EST donc mal à propos que quelques perſonnes croient que l'infibulation empêche l'érection; il réſulteroit des accidens dans les parties de la génération, ſi l'on vouloit que le ſang & les eſprits ſoient contenus par un anneau, contre lequel il ſe feroit des efforts plus ou moins grands ſelon le

tempérament du ſujet qui le porte. En ſuppoſant l'anneau d'un poids aſſez conſidérable pour s'oppoſer aux fluides qui érigent la verge, il arrivera dans un jeune homme ardent ce qu'on obſerve dans les vieillards & les hommes affoiblis, qui ont une imagination laſcive; un commencement d'érection ſuffit pour provoquer l'émiſſion de la liqueur ſéminale. Au reſte, on ne regardera pas cette circonſtance comme un acte de vigueur, puiſqu'elle ſe rencontre dans les hommes affoiblis ou par l'âge, ou par les épuiſemens; c'eſt même une maladie qui peut rendre l'homme ſtérile.

Les Romains avoient coutume de faire l'infibulation aux enfans qu'ils deſtinoient à être chantres, à deſſein de leur conſerver la voix. Il paroît, par quelques paſſages de Martial, que ce peuple faiſoit un uſage bien moins

décent de l'opération dont nous parlons, & que quelques dames s'assuroient, par un anneau dont elles avoient la clef, de la fidélité de leurs amans; Juvenal fait mention de cette coutume dans sa Satyre contre les femmes.

*Fin du Tome second.*

